37ème ANNEE — CHICOUTIMI, 26 OCTOBRE 1922 — No 9

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL.

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INOCRPORÉ.—PROPRIÉTAIRE. — JOURNAL HEBDOMADAIRE — TIRAGE: 6.500 — RÉDIGÉ EN COLLABOTATION

La navigation chez nous

ETUDES ET ACTION METHODIQUES

Des instances sérieuses se font en ce moment auprès de la Canada Steamship pour l'amener à prolonger sa saison de navigation sur la rivière Saguenay. La Chambre de Commerce de Chicoutimi s'intéresse à la chose depuis plusieurs semaines et le Conseil de Ville de Chicoutimi semble vouloir exercer une pression énergique pour obtenir cette amélioration. A ces deux institutions, nous souhaitons que leurs démarches soient couronnées du succès le plus complet.

La question est sans doute plus difficile à règler que quelques uns le croient; mais elle n'est pas impossible, ainsi que certains semblent le croire. N'oublions jamais que, pour être difficile, une chose n'est pas nécessairement impossible: il suffit de prendre des moyens d'une efficacité proportionnée à la difficulté de la tâche, voilà tout.

Nous ne sommes pas expert en navigation ni en administration, mais nous croyons utile de livrer au public quelques renseignements et considérations qui aideront peut-être—nous le voulons du moins—les personnes intéressées à la bonne solution de ce problème.

La première chose à faire, après avoir demandé à la Canada Steamship la prolongation du service et avoir éprouvé un refus, devrait être, il nous semble, d'étudier la position de la Canada Steamship par rapport au public. Cette compagnie, de par sa charte, et de par les lois générales, est-elle considérée comme compagnie d'utilité publique au sens légale du mot? Est-elle soumise à quelque juridiction supérieure? Serait-il opportun, serait-il juste, serait-il possible de la soumettre à la juridiction de quelque tribunal spécial, provincial ou fédéral?

Nous ne connaissons pas suffisamment le dossier de la Canada Steamship pour dire si cette firme est une compagnie d'utilité publique, *au sens légal du mot*, telle que conçue par notre législation provinciale que sanctionnent les décisions de notre Commission provinciale des Utilités publiques. Mais ce que nous savons fort bien, c'est que la Canada Steamship est, *dans l'ordre pratique*, une véritable compagnie d'utilité publique: le caractère de sa clientèle, les services qu'elle rend ou est appelée à rendre, le monopole qu'elle constitue *de fait* nous autorisent pleinement à la classer parmi les véritables compagnies d'utilité publique. Et les pouvoirs publics, s'ils ne l'ont fait déjà, devront, un jour ou l'autre, la classer *légalement* parmi les compagnies d'utilité publique, ce qui la soumettra *ipso facto* à la juridiction d'un tribunal intéressé à se montrer juste envers le public et envers la compagnie.

Aussi longtemps que nous n'aurons pas fait triompher le principe que la Canada Steamship doit être soumise à la juridiction d'un tribunal d'utilité publique, il est probable que nous perdrons notre temps à lui demander des faveurs, à lui faire des promesses comme à exercer des menaces à son endroit.

Actuellement, la Canada Steamship, n'étant liée ni par sa charte ni par les lois à donner un service de navigation jusqu'à la Toussaint, il est vraiment difficile de lui reprocher de ne plus faire voyager ses bateaux après le milieu d'octobre. Les directeurs de cette compagnie en font une question d'affaires et, vraiment, nous serions tenté de dire que, pour le moment, ils font bien, puisque que leur conduite est celle d'administrateurs intéressés à bien gérer leur affaire.

Mais il en serait autrement si, en vertu de la loi, la Canada Steamship, qui jouit de fait d'un privilège de monopole, payait ce privilège par l'obligation à laquelle elle serait soumise de faire chaque année, dans l'intérêt du public, une couple de voyages moins payants que les autres. Nous croyons sincèrement que ce ne serait pas lui faire payer trop cher un monopole qui lui vaut des milliers de piastres.

Quand nous parlons ici de monopole et de privilège de fait, ce n'est pas avec amertume ni avec dépit. Au contraire, nous admettons que le monopole, en ce domaine, puisse être utile, nous croyons que certains privilèges ne sont pas de trop, car la concurrence, en diminuant les recettes, aurait probablement pour effet de rendre impossible tout bon service. Mais de même que les monopoles doivent être payés, ils doivent être contrôlés par la personne morale chargée d'administrer la justice distributive, l'Etat. C'est pourquoi nous croyons pratique, opportun, urgent même que la Canada Steamship voie ses pouvoirs dosés par une lédgislation sage et équitable, tenant compte à la fois de l'intérêt public et des conditions dans lesquelles opère cette compagnie. Est-ce nouveau? Peut-être. Est-ce possible? Probablement. Est-ce juste? Certainement.

Sans établir précisément ce que peut coûter à la Canada Steamship l'extension de service qui lui est demandée, essayons de nous en faire une idée.

A la Chambre de Commerce qui lui demandait cette extension, la compagnie a répondu que chaque voyage lui coûtait environ $3,000. Comme la compagnie n'était pas tenue, en l'occurence, de donner un chiffre minimum, on peut conclure de là que $3,000 payent très largement chaque voyage et que plusieurs voyages—surtout ceux du commencement et de la fin de chaque saison, alors que le personnel est diminué—lui coûtent aussi près de $2,000 que de $3,000.

Maintenant, n'est-il pas certain que, si la population de la région pouvait compter sûrement, jusqu'en novembre, sur le transport par eau, qui est le moins dispendieux, le trafic-passagers et le trafic-fret par eau seraient augmentés de façon appréciable?

Supposons que chaque voyage coûte $3,000. Est-ce que, sur les quelque soixante voyages de la saison, il n'y en a pas un bon nombre qui rapportent à la compagnie jusqu'à $4,000 et $5,000 de recettes, ce qui fait des profits de $1,000 et $2,000 par voyage de deux jours?

Loin de nous attrister à la pensée de profits aussi rondelets, nous nous en réjouissons, parce qu'ils mettent les gouvernements en excellente posture pour intervenir et contrôler dans une mesure convenable le service de la Canada Steamship.

Les chemins de fer sont soumis à une commission spéciale; les compagnies d'utilité publique telles que compagnies de gaz, d'électricité, de téléphone, de tramways, compagnies de traverse, etc. sont soumis, sauf erreur, à la juridiction de la Commission des Utilités publiques; nous nous demandons pourquoi la Canada Steamship qui opère dans un domaine exactement analogue, continuerait d'échapper à tout contrôle gouvernemental.

Il y a peut-être un point de juridiction provinciale, interprovinciale ou fédérale à éclaircir tout d'abord, étant donné que la Canada Steamship opère dans plus qu'une province? Alors, la première chose à faire serait peut-être de chercher à savoir quel gouvernement peut légiférer en la matière. Nos légistes dévoués à l'intérêt public seraient donc les premiers appelés à parler. Il nous ferait vraiment plaisir de les voir publier ici ou exprimer au Conseil de ville ou à la Chambre de Commerce leur avis.

Ce serait le commencement d'une action qui aurait quelque chance d'être fructueuse en définitive.

SAGUENAYEN

Efforçons-nous de nous montrer remplis de compassion envers les pécheurs. Celui qui n'a point de compassion pour eux, et n'use pas de charité à leur égard, ne mérite pas que Dieu use de miséricorde envers lui.

(Saint Vincent de Paul.)

Tous nos désirs en la terre doivent aboutir à l'amour de Jésus; toutes nos pensées, nos sentiments, nos dispositions, nos actions se doivent rendre à l'amour de Jésus, comme à leur fin. Ce sont les devoirs et privilèges de tous les chrétiens.

(Cardinal de Bérulle.)

Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Quel triomphe pour la grâce du divin Rédempteur! Où sont les âmes qui crient vers le ciel et qui demandent: Qui êtes-vous, Seigneur? Où sont celles qui, ayant connu Jésus, disent avec la force, la sincérité et l'abandon absolu de saint Paul: Seigneur, que voulez-vous que je fasse?

(Fénelon.)

Deux églises de France

I—L'EGLISE QUI NAIT

(Par François Veuillot)

Paris, 24 septembre 1922

Je voudrais consacrer deux lettres successives à vous montrer deux églises françaises.

Ces deux églises, à vrai dire, n'ont aucun point de ressemblance; mais l'actualité les rapproche et leur rapprochement éclaire l'actualité.

De la première, les journaux s'occupent aujourd'hui; de la seconde, la presse aura demain l'occasion de parler. De l'une et de l'autre, la situation présente reçoit une vive et heureuse lumière.

Je vous ai dit qu'elles ne se ressemblaient nullement, ces deux DEUX EGLISES DE FRANCE (suite) églises. En effet, l'une est très vieille, encore que superbe de force et ravissante de grâce; l'autre, au contraire, est très jeune; elle est même plus que jeune, on peut dire que son âge est celui de l'enfant dans le sein de sa mère.

Car cette église, en somme, n'existe pas encore. Il y a quelques heures à peine, aux portes de Paris, sur un coteau qui domine la Seine et s'adosse au Mont-Valérien, le Cardinal Dubois en a bénit la première pierre.

L'autre, l'ancienne, a été juchée sur un roc, au bord de la mer, il y a quelque sept cents ans.

Pour tout dire en un mot, la première église est une simple chapelle de secours, que l'on va bâtir à Suresnes, une bourgade de la banlieue parisienne; la seconde est la basilique abbatiale du Mont-Saint-Michel.

Pourquoi le pensée m'est-elle venue de les rapprocher, comme en un dyptique? Pourquoi ai-je affirmé que l'état présent de la France est illuminé par ces deux sanctuaires.

C'est précisément ce que mes lecteurs de Chicoutimi, dont je connais la clairvoyance et la perspicacité, devineront à la lecture des deux articles que je leur envoie, cette semaine, et puis l'autre.

Donc, le Cardinal Archevêque de Paris vient de bénir, à Suresne, la première pierre d'une chapelle de secours.

Suresnes, il y a quinze ans, était une des localités les plus ingrates et les plus désespérantes du diocèse de Paris. Son conseil municipal, assuré de l'approbation d'électeurs indifférents à la religion, poussait jusqu'au fanatisme et à la grossièreté la haine de l'Eglise. Le vieil édifice paroissial, qui rappelait encore le ciel au milieu de ce coin de terre, était alors tout délabré; le conseil, au lieu de l'entretenir et d'en essayer la restauration, résolut de l'abattre. Ainsi la Commune de Suresnes n'aurait plus de clocher. Le clocher, c'était le symbole de l'obscurantisme et de l'oppression. Les cloches avaient, des milliers de fois, sonné l'*Angelus*, carillonné les baptêmes, chanté les mariages chrétiens, proclamé l'immortalité des morts. La municipalité s'empara de ces témoins de Dieu; elle en fondit le bronze, et, de ce métal, elle coula un buste à Zola, insulteur de Lourdes.

Ainsi donc, en 1907, Suresnes n'avait plus d'église; le petit troupeau des fidèles se réfugiait dans une sorte de grange, hélas, assez large pour le contenir. A la grand'messe de Pâques, en cette année-là, on y remarqua, parmi quelques femmes, *un homme*!

Mais, en 1908, le curé de Suresnes, entreprenant et courageux, commençait la construction d'un nouveau sanctuaire. Si la séparation avait ruiné l'Eglise de France, elle l'avait en même temps, par le fait de se résistance, affranchie. Le conseil municipal avait eu le droit de démolir l'ancien édifice; il ne pouvait rien contre le nouveau.

Le curé dédia cette église au Cœur Immaculée de Marie, refuge des pécheurs. Il résolut de la bâtir assez vaste et spacieuse, pour recevoir tout un peuple de fidèles. Il travaillait pour l'avenir. En quelques années, le nouveau temple éleva donc son modeste clocher, beaucoup plus haut que le monument de Zola.

Peu de temps après, la messe des hommes y était instituée par le pasteur apôtre, dont Marie récompensait les labeurs et la confiance. Or, à cette messe, on vit bientôt les hommes affluer par centaines.

Les sceptiques avaient accusé le curé constructeur de faire trop grand. Son plan se révéla trop petit.

A l'autre bout de la paroisse, il est devenu indispensable d'édifier une chapelle de secours. Elle sera placée sous le patronage de Notre-Dame de La Salette. Ainsi l'ont demandé les généreux chrétiens, qui ont offert, au Cardinal Dubois, le terrain nécessaire.

Et ce matin, la première pierre du nouvel édifice a été bénite, au milieu d'un grand empressement de peuple, par l'Archevêque de Paris, rayonnant d'espérance et de joie.

Or, cette chapelle de secours de Suresnes, la seconde église de cette localité, où Dieu ne possédait plus qu'une grange il y a quinze ans, sera le cinquantième lieu de culte ouvert, au diocèse de Paris, depuis la Séparation.

Le diocèse voisin de Versailles en a, durant la même période, édifié trente!

François VEUILLOT

La géographie humaine

SCIENCE GENERATRICE DE PATRIOTISME

La *Revue Trimestrielle*, périodique publié à Montréal, que nous recommandons à tous ceux qui veulent s'acheminer vers les études économiques, nous arrive avec un excellent article de M. Edouard Montpetit sur la vie et l'œuvre d'Emile Miller, décédé tragiquement, héroïquement l'été dernier.

Homme dévoué à sa famille et à sa patrie, Emile Miller a trouvé la mort en sauvant la vie de son jeune fils menacé par l'onde traitresse.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur le compte d'Emile Miller. Mort tout jeune, il laisse une œuvre considérable en raison de l'originalité qu'elle accuse et du travail intelligent qu'elle a dû requérir.

Emile Miller s'était adonné à la géographie humaine, science qui ne peut guère intéresser les hommes—trop nombreux de notre temps—qui n'aspirent à rien moins qu'à l'originalité, qui n'ont d'attrait que pour ce qui est à la mode, qui souffrent, quoi, de snobisme.

Une intelligence éveillée, un esprit visant au pratique, et un cœur de patriote, voilà sans doute les éléments qui ont amené Miller à étudier la géographie.

L'enfant d'école et le jeune étudiant n'ont pas encore suffisamment vécu pour apprécier les beautés cachées de la science géographique; ils n'ont pas encore la culture intellectuelle nécessaire pour discerner, derrière les arides nomenclatures de pays, de rivières, de montagnes, etc., les vestiges de l'histoire et la silhouette de l'avenir. Leurs notions d'histoire de sociologie et d'économie politique sont trop rudimentaires, à ce moment là, pour qu'ils puissent découvrir entre l'histoire et la géographie des pays un ensemble de rapports bien propre à satisfaire le curiosité intellectuelle.

M. Montpetit trouve l'œuvre de Miller féconde parce qu'il y voit une source de patriotisme, L'éminent professeur démontre la vérité de sa thèse dans le paragraphe suivant, que nous empruntons à son article: *"Ce n'est plus la géographie sèche comme l'arête graphique; mais une science vivante, colorée, ample, et qui a ce suprême mérite de nous faire connaître et aimer notre pays. Et cela n'est pas une simple formule patriotique, mais une vérité. Nous ne connaissons pas notre pays. Ceux même qui l'ont parcouru ne le connaissent pas comme ils le devraient. Ils se sont arrêtés à un paysage, un instant, sans en rechercher la signification. Ils n'ont fait que passer, sans interroger les choses qui parlent des hommes et du temps. Qui donc a pris garde au sol et aux raisons de sa fécondité? Qui donc a voulu suivre sur le terre même l'effort de colonisation et de civilisation? Qui donc pourrait nommer dix de nos arbres, sans hésiter, et une douzaine de nos fleurs? Qui encore désignerait sans broncher nos montagnes et qui nos vallées?....."*

Nous croyons être utile à la jeunesse en lui indiquant la voie pleine d'horizons ou Emile Miller a pu illustrer sa trop brève carrière.

La géographie, avec ses sciences connexes—telles que géologie, météorologie, botanique, zoologie, ethnographie, histoire, sociologie, économie politique, philosophie, en un mot, toutes les sciences dont l'objet a quelques rapports avec l'objet de la géographie—la géographie telle que conçue par un esprit qui aspire à planer dans les hauteurs de la vraie science, voilà peut-être l'une des plus larges portes donnant accès sur le vaste champ des activités économiques nationales et mondiales modernes, voilà, nous semble-t-il, l'un des points les plus engageants de l'horizon, qui s'offre à un jeune homme un peu instruit et désireux de se préparer une carrière enviable tout en étant utile à ses compatriotes.

S'il est permis à un bien petit nombre de se spécialiser dans la géographie humaine aussi absolument que l'a fait Emile Miller, il est du moins facile, après ses études terminées, de reprendre son manuel de géographie et de l'étudier, sans nuire à ses occupations professionnelles, à la façon d'Emile Miller, en donnant la préférence à notre pays sur les autres pays, à notre province sur les autres provinces, à notre région sur les autres régions.

C'est ainsi que plusieurs jeunes gens auraient l'avantage de s'orner richement l'esprit pour leur propre avantage comme pour celui de la collectivité au milieu de laquelle ils vivent.

Et, connaissant mieux leur pays, ils auraient plus de plaisir à y vivre; ils l'aimeraient mieux et seraient plus en mesure de le faire aimer.

Qu'en pensez-vous, jeunes amis?

Jean-Baptiste CONSTANT

PROPOS D'UN ANCIEN

POLITIQUE

Llyod Georges a décampé.

Enfin!

Ce doit être le dernier des premiers ministres de guerre à lâcher prise.

Le bonhomme y fait de "belles étoiles" dans son fameux discours de l'autre semaine; c'était son chant du cygne. Après avoir mené à Versailles, à Gênes et autres lieux, il a buté contre la question du Levant.

Que la terre lui soit légère!

Le succès de la solution française de l'imbroglio turc a tiré l'épine du pied de nos politiciens..... Tant mieux! Tout de même nous aurions bien aimé savoir un peu ce qu'aurait fait le Parlement réuni pour recevoir le soi-disant appel d'Albion aux nations-sœurs....

Qui le dira?

Les journaux annonçaient, l'autre jour, que la solidité de la Confédération inspirait des craintes à l'Angleterre. On commence, là-bas, à réaliser la vraisemblance de ce que disait Tardivel: que la Confédération doit succomber à la tâche de règler les difficultés naissant de l'étendue de son territoire.

Une segmentation de l'Ouest avec perspective d'annexion aux Etats-Unis ne sourirait pas, semble-t-il, aux Anglais d'Angleterre. Voir se fractionner le plus beau joyau de l'Empire, il y aurait de quoi!

Ce qui préoccupe les étrangers parait nous laisser indifférents, sinon sceptiques.

Et pourtant, si la séparation se produisait, il ne faudrait pas qu'elle prit notre province au dépourvu. Une politique de prévoyance s'impose, discrète, mais effective. Tout préparer de façon à permettre à nos institutions de se développer librement, sans les embarras mis au jeu de nos droits et de notre génie par les mauvais coucheurs de la confédération: voilà qui serait superbe!

L'un des obstacles, advenant le cas de séparation, ce serait bien notre dépendance économique vis-à-vis des étrangers.

Veillons donc, essayons de nous dégager peu à peu! Et tout en prenant plus large pied économique, tout en développant nos compétences, sachons rester nous-mêmes. Si nous venions à nous séparer, le temps serait venu de montrer qu'un état français est possible dans l'Amérique du Nord, et de lui assurer le prestige et l'influence qui reviennent à nos titres historiques comme au génie de notre race.

Un autre danger, c'est la centralisation d'état.

(Suite à la 2ème page)

M. Héroux dans le deuil

Notre sympathique confrère, M. Omer Héroux, du *Devoir*, vient de perdre sa fille unique, Lucie, âgée de seize ans, décédée, jeudi dernier, après une longue maladie.

Nous prions M. Héroux d'agréer l'expression de notre amicale et confraternelle sympathie à l'occasion de ce deuil cruel.

Un commencement

Le gouvernement fédéral a donné $2,000.00 pour un service d'hiver Tadoussac-Ste-Catherine. A ce prix-là, on ne peut se payer un vapeur, évidemment. Il faudrait au moins 4 à 5 mille piastres, supposons-nous, pour défrayer les services d'un remorqueur.

On va donc essayer du yacht à essence. Sera-ce suffisant? L'expérience le démontrera. C'est aux intéressés à noter, sans acrimonie contre qui que ce soit, mais avec ponctualité et précision, les défauts qui se produiront dans le système, et à en saisir le ministre de la marine.

Ainsi, on éclairera Ottawa, et nous ne voyons pas pourquoi Ottawa éclairé refuserait d'allouer l'octroi suffisant à assurer un service à vapeur.

Si le navire à essence donne satisfaction, tant mieux. Etant donné qu'Ottawa a reconnu le principe de la subvention, nous croyons que l'expérience vaut d'être tentée, quitte à revenir contre Ottawa, si elle ne donne pas satisfaction.

Il faudrait maintenant un quai du côté sud. Celui de Ste-Catherine, croyons-nous, peut être accessible chaque jour, sinon à heure fixe. N'y aurait-il pas moyen de ménager une entente entre le gouvernement et la compagnie propriétaire de ce quai inutilisé depuis plusieurs années?

MARIN

BILLET DU JEUDI

L'AUTOMNE

Il fait bien noir, j'entends siffler [la brise,
Le vent d'automne effeuille mon [noyer,
Mon chien sommeille et ma braise [agonise
Il fait bien noir, ce soir, à mon [foyer.
Ces blancs flocons qui tombent en [silence,
C'est de la neige, ou plutôt de l'ennui,
Chantons, mon âme un hymne à [l'espérance,
Car il fait noir!..... Oh! bien [noir, aujourd'hui.....
("Au foyer de mon presbytère".)

Ces vers du spirituel abbé Gingras, me reviennent à la pensée, ce soir, en entendant le vent du nord gémir dans les grands arbres dont les branches dépouillées s'élèvent vers le ciel avec des gestes de supplications, tel un appel suprême de la nature en détresse..... C'est l'automne, et c'est la nuit..... Du ciel, d'un gris plombé, où pas une étoile ne brille, la neige tombe en larges flocons qui recouvent à demi les feuilles mortes du parterre. Comment chanter un hymne à l'espérance dans le sifflement de cette tourmente menaçant de tout engloutir hommes et choses..... Mais voilà que la voix des cloches s'élève et domine le bruit de la tempête, passant sur la ville comme un souffle de renouveau. C'est l'hymne d'espérance dont nous évoquions, l'idée tout à l'heure..... Toujours ancienne et toujours nouvelle; elle rappelle au monde chrétien l'instant béni, entre tous, où la Vierge, presqu'une enfant encore, accepta la mission divine qui devait sauver le genre humain "Ecce ancilla Domini" redirent les cloches et leurs voix harmonieuses, qui, suivant l'expression de Chateaubriand "Font naître, au même instant, le même sentiment dans mille cœurs divers" passent sur nos "âmes en y laissant une étrange impression de calme". Ce mois, le premier de l'automne est consacré au Rosaire, unissons-nous à l'église dans cette sainte dévotion et redisons du fond du cœur le "fiat" de la résignation à la volonté de Dieu..... Qu'importe que la neige tombe et que le vent souffle, nous sommes, tous, dans les mains de Celui dont "les cieux racontent la gloire" Cœli enarrant gloriam Dei". Cette décadence de la nature. qu'est l'automne, nous rappelle l'automne de la vie..... Combien d'entre nous touchent à cet âge que l'on appelle l'âge mûr. Avons-nous pensé au grand voyage! Où plutôt ne nous sommes nous pas laissés entraîner par le torrent rapide..... Alors nous éprouverons cette impression dont parle le poète: "Je crus qu'un lourd sommeil passait sur ma paupière.

Je voulus le chasser, j'appelai la lumière.....
O Ciel..... je vis que j'étais vieux".

AZELIA

Chicoutimi 1922.

Donnez-nous quelques instants....

Nous reproduisons, aujourd'hui, un substantiel article: *La presse catholique*, du R. P. Boncompain, s. j.

Le lecteur doit apprendre que cet article a été écrit pour commenter l'intention assignée aux membres de l'*Apostolat de la Prière* pour le mois de novembre.

Les Papes se succèdent et la doctrine reste la même: tous ils s'efforcent d'inculquer aux catholiques l'importance primordiale de la bonne presse.

Puisque les Papes parlent, c'est qu'il y a besoin de parler: c'est que tous les catholiques n'ont pas encore saisi cette importance.

Lisons donc l'article du Père Boncompain. Et, ici, je ne m'adresse pas aux habitants du Japon, mais aux lecteurs de notre région. Une expérience de plusieurs années, nous laisse voir qu'il y a encore à faire avant d'avoir complété la mentalité de nos gens concernant l'œuvre de presse catholique! Notre région a pourtant été favorisée: depuis plusieurs années, elle a, à part plusieurs excellentes revues, un journal catholique, qui ne lui coûte que la minime somme de l'abonnement annuel..... (quand on se décide à le payer!)

C'est un avantage hors-ligne. Le moyen pratique de montrer qu'on l'apprécie, c'est d'encourager ce journal, de le recevoir, de le lire, de la propager.

Ceux qui s'abstiennent agissent de la sorte parce qu'ils ne comprennent pas la nécessité d'une presse catholique, avant toute autre et ne la comprenant pas, la font passer après une foule d'autres considérations.

Lisons le bel article: *La presse catholique*, il est de nature à former la mentalité de nos catholiques sur un point de première importance.

Accordez-nous quelques instants, et lisez-le.

Il y a longtemps que nos admirables institutions paroissiales et scolaires ont fait leurs preuves. Plus d'un observateur européen nous les envie: c'est que, là-bas, la centralisation a tout bouleversé, tout paralysé.

Nous y tendons pourtant: peu à peu la centralisation s'introduit, les fonctionnaires du pouvoir central se multiplie dans plusieurs champs d'action où l'influence gouvernementale ne devrait rester qu'adjuvante. La centralisation tend même à empiéter, quelque fois par la voie de la générosité, sur les immunités et l'indépendance des institutions religieuses!....

Peu à peu l'école prend physionomie d'affaire d'état. Il y a danger que les chefs de famille en viennent à se contenter de voir leurs représentants, les commissaires, réduits à ne rien faire autre qu'apposer une signature à des documents préparés ailleurs!..... La voirie—taxes, routes—va introduire le factionnaire gouvernemental *exclusif* à tous les carrefours de notre vie quotidienne! La loi des liqueurs complique presque chaque élection municipale de l'encombrante question de dépôt ou de buvette, que le gouvernement, de soi, a intérêt à voir se multiplier puisqu'il s'est fait importateur et *épicier*!.... Déjà, il met le nez dans tous les testaments pour prélever sa taxe sur les dernières volontés des gens, sans faire grâce même aux legs pieux! Et la loi de l'assistance publique, votée à la course, en fin de session, sans laisser le temps à l'opinion publique de l'étudier et de se prononcer!..... Les motifs du législateur ont pu être excellents; mais la loi consacre des principes et laisse la porte ouverte à des abus qui ne peuvent manquer d'inquiéter! J'en laisse.

Réfléchissez; collationnez les textes, recueillez les faits: et dites si bientôt il y aura moyen de respirer sans avoir avoir besoin préalablement de certificat gouvernemental.

Oh! nous croyons les gouvernants actuels bien disposés. Et la faute n'en revient peut-être pas à eux tout entière. Les brasseurs d'affaires ont certainement trop sollicité l'intervention centrale au profit de leurs affaires; l'abus du bill privé financier ou municipal a créé l'habitude d'intervenir à tout propos dans le jeu des institutions inférieures. C'est dommage!... Avouons-le, plus d'une municipalité a fait preuve d'impéritie; tout de même, c'est trop compenser les erreurs de quelques

L.-G. BEAUBIEN & CIE

Banquiers et Agents de Change

Membres de la Bourse de Montréal, Membres de l'Association des Banquiers en obligations.

L.-T. DESRIVIERES, - Gérant

70, RUE ST-PIERRE. Tél. 6645-6646

SERVICE D'INFORMATIONS

Notre département d'informations fait une spécialité de compiler des informations sur n'importe quelle valeur et sera heureux de vous les fournir sur demande.

FACILITES DE TRANSACTIONS

Notre fil privé avec Montréal et New-York nous donne l'avantage de négocier toutes débentures ou actions.

Nous fournissons les quotations courantes sur toutes le actions de compagnies canadiennes et américaines. Aussi le prix courant sur toutes les débentures du Gouvernement ou des Municipalités.

Représentant pour le District de Chicoutimi

FRANCOIS PARADIS, - - Chicoutimi

PERDU

Un chapelet, en perles rouges, monté en or, portant au revers de la croix les initiales P. R. C., dans un étui en cuir noir, a été perdu ces jours derniers. Prière de le rapporter à nos bureaux.

J.n.o. D. 2355

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit Envoyé gratis par l'auteur A votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc 129 West 24th Street New-York, U. S. A.

JEAN ANGERS

COMPTABLE et COURTIER

Gérant de district de la "Sauvegarde", Cie d'assurance-vie.

Représentant de LEPAIVRE & GAGNON

Liquidation de faillites et Syndics autorisés

Audition de comptes, Inventaires,

Préparation de bilan pour taxe sur le revenu,

Tenue de livres,

Vente de débentures,

Une visite est sollicitée.

Bureau: chez

Elzéar Lévesque, avocat.

D. 2630

Brousseau & Groleau

Comptables Licenciés,
Syndics autorisés.
Comptabilité de toute sorte,
Organisation de compagnie ou autre,
Auditions Municipales,
Faillites ou Liquidation.
111, rue St-Joseph,
D. 2338 **Québec**

Dr Henri-L. DUHAIME

Rue Racine, Chicoutimi

SPECIALITE:

MALADIES DES YEUX, DES OREILLES DU NEZ ET DE LA GORGE.

M. le Dr Duhaime est titulaire du département ophtalmique à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, où il tient son bureau tous les jours, de 9 heures à 11 heures, excepté le dimanche.

Le Dr Duhaime tient son bureau chez lui tous les jours de 2 à 4 hrs p. m.

D. 2353

TELEPHONE SAGUENAY - QUEBEC

Service Local et de Longue Distance

RACCORDANT AVEC

La Cie du Téléphone Bell

BUREAU PRINCIPAL:

Chicoutimi. Téléphone 461

ABONNEMENT:

Résidence Privée $20.00 par an

Commerce - - $30.00 par an

ENTREPRENEUR
MARCHAND DE BOIS
Manufacturier
Construction de maisons
(EN VILLE OU AU DEHORS)
Fabriques de portes et de fenêtres
SPECIALITE: poteaux de vérandas et d'escaliers
Assortiment complet de bois de plancher, de bois à finir, et de bois de charpente
Nos prix défient la concurrence.
ERNEST TREMBLAY
Industriel
Rivière-du-Moulin. D. 2172

Propos d'un ancien

(Suite de la 1ère page)

ques incapables que de tendre à supprimer l'institution où les erreurs ont été commises! Il y a tant de moyens d'aider, de soutenir, de suppléer à l'inhabileté sans prendre tout en main pour son compte.

Notre peuple a aussi sa part de responsabilités. L'éducation que *lui ont donnée les politiciens* a déformé sa mentalité. Il se prête trop facilement à sacrifier de ses droits municipaux, scolaires, à l'intervention du pouvoir central; il méconnaît la valeur de sa propre initiative et perd de plus en plus confiance en lui. A tout propos, allons au gouvernement! Fossés, bouts de route, ponceaux, etc, tout est prétexte à faire intervenir députés, sous-ministres et ministres....

Ainsi sollicité de toute part, comment voulez-vous qu'un pouvoir central ne *s'accoutume* pas?....

La guerre, de son côté, a donné grand élan aux idées d'intervention gouvernementale dans tous les éléments de la vie nationale.

Sans doute, ce n'est pas *encore arrivé* complètement chez nous, mais il y a la tendance, et prononcée, et générale.

Si nous ne réagissons pas, nous arriverons à ne plus vivre que d'après procès-verbal, comme en France, et à ne plus connaître qu'une formule servant à tout et ne servant à rien: *c'est la loi*!

Veillons au grain. La centralisation détruirait l'admirable organisme de notre vie nationale. Assurons le jeu de notre vie paroissiale, municipale et scolaire; ne renonçons pas aux avantages de l'initiative privée.

Un peuple qui sacrifie toutes ses institutions à la centralisation d'état est comme le malheureux qui n'a plus qu'un poumon!

Gardons tous nos organes intacts!

Nous regretterions amèrement de ne l'avoir pas fait, si demain, nous redevenions nous-mêmes, par suite de la rupture de la Confédération.

Un ANCIEN

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que Edmund-Arthur Robert, financier, Charles-Glass Greenshields, conseil du roi et avocat, James-Edward Hutchison, gérant, Kenneth-Buchanan Thornton, ingénieur, et l'honorable David-Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'octroi d'une charte les incorporant sous le nom de Quebec Gas Company, aux fins suivantes:

Acheter, louer ou autrement acquérir et construire, développer et exploiter usines à gaz et pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres, usines ou aqueducs dans la ville de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Comptom, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la province de Québec, et manufacturer, acheter, vendre et distribuer gaz et eau et énergie électrique et autre dans la ville de Québec, ou dans l'un quelconque desdits comtés: acquérir construire, et exploiter telles lignes téléphoniques ou télégraphiques avec ou sans fil qui pourront être requises en rapport avec la poursuite des affaires de la compagnie acquérir, en tout ou en partie par achat, loyer ou autrement, le capital-actions, parts, valeurs entreprises et propriétés des compagnies Quebec Railway, Light, Heat & Power Company Limited, Quebec Railway Light & Power Company, Quebec Jacques-Cartier Electric Company Quebec County Railway Company, Quebec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou de n'importe laquelle d'entre elles, ou de toute autre compagnie ou compagnies dont la propriété ou entreprise, ou partie d'icelles, pourra être convenablement ou avantageusement utilisée ou exploitée en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, y compris tous ou n'importe lequel de leurs chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description; et vendre ou autrement disposer d'icelles, en tout ou en partie; accorder à toute compagnie, dont partie des entreprises, propriétés ou autres droits sera acquise par la compagnie, l'autorité voulue pour en faire le transport à la compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

GREENSHIELDS GREENSHIELDS & LANGUEDOC
Procureurs des demandeurs

12-19-126 oct. 3 nov. D. 2838

La Chambre de Commerce

TROISIEME RAPPORT TRIMESTRIEL DU CONSEIL

Chicoutimi, mardi, 17 oct. 1922

Messieurs les membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi,

Le Conseil de la Chambre vous présente un résumé des opérations faites durant le dernier trimestre. Comme toutes les institutions similaires, notre Chambre s'est ressentie des chaleurs de l'été qui invitent tout le monde à se reposer; elle vous présente, cependant, un rapport qui, tout en étant un peu moins substantiel que les deux précédents, ne sont pas dépourvus d'intérêt.

La Chambre a tenu deux séances générales, dont une régulière et une spéciale. Le Conseil a aussi tenu une séance régulière et une séance spéciale. Une de ces assemblées a été tenue à Bagotville: en dépit d'une température tout à fait défavorable, ce fut un grand succès d'assistance et de besogne. A part ces assemblées, les membres ont eu, au Lac Gravel, une jolie fête qui leur a permis de montrer toute la vitalité de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, aux invités qui étaient les honorables Perron, ministre de la Voirie, Emile Moreau, ministre provincial. Dr Edm. Savard, député fédéral de Chicoutimi-Saguenay, et Arthur Gaudreault, député provincial de Chicoutimi.

Nous avons demandé l'établissement d'une école moyenne d'agriculture dans le comté. M. le Ministre de l'Agriculture a pris note de notre demande pour le jour où, la première école de ce genre dans la province ayant fait ses preuves, le gouvernement décidera d'en construire d'autres.

Nous avons demandé que les trains entrent plus lentement à Jonquière et nous l'avons obtenu.

Nous avons demandé que le français soit plus en honneur sur le Chemin de fer National. On nous a promis que les choses s'amélioreraient sur ce point.

Nous avons demandé, pour l'information du public, si la route St-Alexis-Roberval, est une route régionale. Nous avons appris que cette route n'étant pas encore terminée n'est pas encore déclarée officiellement route régionale et reste sous la régie du Code municipal.

Nous avons invité le chef du Service Forestier provincial à venir nous faire une causerie. Incapable de venir dans le temps, il nous a clairement laissé voir qu'il se fera un plaisir de venir nous rencontrer aussitôt que les circonstances le lui permettront.

Nous avons demandé l'érection de barrières à niveau à Chicoutimi et à Jonquière par l'administration des Chemins de fer Nationaux. On nous a répondu que le trafic ne permettait pas de faire cette dépense.

Nous avons demandé à la même administration de grandes réparations pour la gare et la cour de Jonquière ainsi que la construction d'une gare à Larouche. Le prétexte de l'indigence fut la réponse reçue.

Nous avons écrit deux lettres à la Canada Steamship Lines Co. pour lui demander d'allonger sa saison de navigation sur la rivière Saguenay. La Compagnie a répondu qu'elle opère à perte au commencement et à la fin de chaque saison.

Nous avons demandé au ministre de la Voirie d'aider Bagotville à faire le chemin du Cap. Nous croyons que l'affaire est déjà réglée.

Nous avons demandé des améliorations pour le service postal de Bagotville, Port-Alfred et St-Alexis. Le Département des postes essaye en ce moment de se rendre à notre désir.

Nous avons demandé au gouvernement fédéral la construction d'un mur de protection pour le quai de Bagotville. Ottawa nous répond que ces travaux relèvent du gouvernement provincial. La Chambre est à considérer les objections d'Ottawa.

Nous avons demandé au Conseil municipal de Bagotville de placer un garde-fou dans la côte Dydime Bouchard.

Nous avons demandé la nomination d'un homme de la région comme percepteur de douane à Port-Alfred. Le ministre de la douane est à étudier l'affaire.

Comme l'*Annuaire de Chicoutimi* a été publié à la demande de la C. C. C., la chronique du trimestre ne peut manquer de signaler la publication récente de cet annuaire dont l'opportunité est reconnue de tout le monde.

Une séance spéciale a eu lieu au sujet des risques d'assurance locaux. La Chambre de Commerce a founi aux intéressés une excellente occasion d'échanger, avec tout le calme qui convient aux hommes d'affaires, des opinions de portée considérable.

Nous avons demandé à l'administration des Chemins de fer Nationaux de ne pas modifier l'horaire des trains cet hiver; mais nous n'avons pu gagner notre point, cette fois-ci.

Nous avons demandé au ministre de la Colonisation de payer plus régulièrement aux chemins pour le compte de son département. Ces paiements sont maintenant faits plus régulièrement.

Nous avons demandé au département fédéral des Travaux publics de construire des hangars plus spacieux et plus commodes que les anciens sur le quai de Chicoutimi. On nous promet de se rendre à cette demande lorsqu'il s'agira de préparer les plans de ces bâtisses.

Onze nouveaux membres ont été admis.

Afin de bien connaître l'assiduité des directeurs, il a été décidé de faire, à chaque séance, l'appel des directeurs.

Aucun comité ne s'est réuni une seule fois.

Le secrétaire a écrit aux départements fédéral et provincial des mines pour leur demander d'envoyer un expert visiter les savanes du district, afin de voir s'il serait téméraire de songer ici à l'utilisation de la tourbe comme combustible. Le seul véritable expert en matière de tourbe, au Canada, ne peut se rendre à notre demande cette automne.

Le secrétaire a aussi transmis au député provincial, sur demande du Conseil municipal de Ste-Anne, une copie adoptée par ce Conseil au sujet de l'aide que le Gouvernement provincial serait disposé à donner pour la construction d'un pont entre Chicoutimi et Ste-Anne.

Le tout humblement soumis pour approbation.

Le SECRETAIRE

Fabrique de rouets

M. Alfred Simard, fils de Louis Simard, ancien fabricant de rouets, tient à faire savoir au public qu'il a ouvert une boutique de rouets à Jonquière-Ouest. Il fera tous les radoubs de vieux rouets. Il est prêt à donner satisfaction à tous parce qu'il a trente ans d'expérience dans le métier. Ouvrage garanti. Une visite est sollicitée.

Alfred SIMARD
JONQUIERE-OUEST

12-19-26 oct. 2 nov. D. 2834.

PORTRAITS

Satisfaction garantie

Spécialités :— grands portraits, cadres, cartes mortuaires, vues de la ville.

Pellicules (films) pour kodak—développement de films et autres travaux pour les amateurs.

Attention spéciale aux commandes reçues par la poste.

LEON COTTE
Photographe
411, rue Racine,
j. n. o. D. 2352 **Chicoutimi**

Carte d'affaire

Henri Girard, N. P.
SYNDIC AUTORISE

Argent à prêter sur hypothèque—Achats de contrats. Spécialité: incorporation de compagnies.

Immeuble Gagnon & Villeneuve (en haut) rue Racine, CHICOUTIMI.

N. B. Bureau du soir: 315, rue Racine. Téléphone 688

J. N. O. D. 2455.

Où chasser au Canada

Le Chemin de Fer National du Canada traverse de nombreux districts où le chasseur remplira aisément sa gibecière. Dans les provinces de Québec et d'Ontario, ces districts sont multiples et a quelques heures seulement de votre demeure. La chasse est un sport fascinateur et une couple de semaines dans les bois vous seront une vacance particulièrement agréable. Un minimum d'efforts et d'argent vous permettra de capturer le caribou, l'ours, le chevreuil et les oiseaux. Demandez n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National-Grand Tronc, une copie du livret "Où pêcher, canoter et chasser dans le Nouveau Nord" ou écrivez à C. K. Howard, Agent du Tourisme, à Toronto.

19-26 oct. D. 2716

La validité des hypothèques

COMMENT ELLE EST AFFECTEE PAR LA LOI FEDERALE DE 1919 SUR LA FAILLITE

Dans le Québec, avant l'adoption de la loi fédérale sur la faillite (du 7 juillet 1919, chap. 36 de 9-10 George V), la cession de biens était autorisée par les articles 853 et suivants du Code de procédure civile, mais dans le seul cas du débiteur arrêté sous prévention de fraude ou du commerçant qui avait cessé ses paiements. En outre, sauf consentement des créanciers, le cédant n'était libéré qu'à concurrence du *montant réalisé* au bénéfice de ces derniers par la licitation. Enfin, les articles 2023 et 2090 du Code civil limitaient à un mois le délai d'entrée en vigueur de l'inscription hypothécaire en cas de faillite du débiteur.

Non seulement la loi fédérale de 1919, tout en les soustrayant à la mise en faillite forcée, permet expressément au salarié et à l'agriculteur de faire VOLONTAIREMENT cession de leurs biens, mais les amendements (?) apportés à l'article 31 le 1er juillet 1920 (par le chapitre 34 de 10-11 George V) décrètent en résumé que tout transport ou transfert de biens effectué ou toute CHARGE CREE SUR CES BIENS, par une personne insolvable, au bénéfice d'un de ses créanciers, seront présumés frauduleux, par conséquent entachés de nullité, si leur auteur fait dans les trois mois suivants une cession autorisée par la loi. Il y a plus: le débiteur—cultivateur ou salarié, peu importe,—peut, malgré l'opposition des créanciers, hypothécaires ou non, se faire libérer du reliquat si la licitation n'a pas produit une somme suffisante pour payer toutes les dettes.

Très souvent, le prêteur sur hypothèque n'aura de sécurité parfaite qu'à condition de s'être préalablement assuré de la solvabilité de l'emprunteur. Or, cette certitude n'est pas toujours facile à acquérir. Peut-être l'emprunteur aura-t-il consenti des endossements dont lui-même, à ce moment, ignorera les conséquences. Peut-être aura-t-il éprouvé, à la Bourse ou autrement— car la spéculation de Bourse a gagné jusqu'à nos campagnes —des pertes qu'il ne sera pas très empressé de dévoiler. Peut-être encore la faute d'un fils qu'il fallait à tout prix sauver du déshonneur sera-t-elle venue, à l'insu du public, dévorer d'un seul coup l'avoir paternel. Une hypothèque prise dans ces conditions n'offrira en réalité qu'une garantie problématique.

Dans l'intérêt du crédit agricole, déjà si insuffisant en notre pays, particulièrement en notre province, il est à souhaiter que le parlement fédéral purge au plus tôt les Statuts de cette législation antisociale, véritable incitation à l'improbité, apparemment votée sous la pression des spéculateurs décavés des provinces de l'Ouest. Des voix autorisées l'ont déjà dénoncée; tout dernièrement encore, le ministre de Travaux publics du Québec, l'hon. M. Galipault, la citait comme un exemple des conséquences de l'empiétement du pouvoir fédéral sur le domaine du droit de propriété. En attendant que la loi néfaste soit abrogée, nos amis ont le devoir d'y attirer l'attention des braves gens qu'on voudrait hypnotiser sur la prétendue supériorité des garanties offertes par le prêt immobilier. Au simple point de vue de la légalité, une obligation comme celles de la Compagnie Caron Frères, successivement tournée et retournée en tous sens par MM. Versailles, Vidricaire et Boulais, par M. Béique, par M. le notaire Papineau-Couture, offre infiniment plus de garanties que la plupart des hypothèques sur lesquelles se gagent à l'heure actuelle, à la campagne et même à la ville, les prêts à 7 et à 8%

—(*La Rente*).

IMPORTANT

COURS POUR EXPERTS-ESSAYEURS DE LAIT

En 1924 la loi obligeant tous ceux qui exploitent une fabrique de produits laitiers de payer le lait d'après sa richesse en matière grasse entrera en vigueur. Tous les fabricants devront alors être porteurs d'un certificat d'expert-essayeur de lait. C'est pour cette raison que durant cette année scolaire nous avons prévu pour deux cours pour experts-essayeurs de lait. Le premier pourra être suivi par tous candidats à ce certificat. Au deuxième *seuls* seront admis ceux qui sont déjà porteurs d'un diplôme de fabricant de beurre et de fromage. Nous faisons cette restriction afin de fournir aux vieux fabricants l'occasion de se qualifier comme experts-essayeurs de lait.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les *cours* sont *gratuits*. Les *seuls déboursés* que doivent faire les élèves sont pour défrayer leurs *dépenses d'entretien* durant leur séjour à Saint-Hyacinthe.

Les élèves, lors de leur entrée à l'Ecole, doivent connaître au moins les quatre règles simples de l'arithmétique. Celui qui se propose de fréquenter l'Ecole de Laiterie devra donc se préparer en conséquence soit en étudiant à domicile ou en prenant des cours privés de l'instituteur ou de quelque personne compétente de sa paroisse.

L'entrée a lieu le lundi et le premier cours est donné le mardi à 8 heures a. m.

Ecole de laiterie, St-Hyacinthe, P. Q.

Cours de 1922-1923

Cours anglais et cours de candidats inspecteurs: Du 27 novembre au 23 décembre 1922.

Cours français pour fabricants de beurre et de fromage 1923: 1er Cours—Du 8 janvier au 3 février 2ème Cours—Du 12 février au 10 mars.

Cours pour experts-essayeurs de lait, du 19 mars au 20 mars.

Cours spécial pour experts-essayeurs de lait.

(Seuls les fabricants qui sont porteurs d'un diplôme de fabricant de beurre ou de fromage seront admis à ce cours.)

Du 2 avril au 12 avril.

Ecole de Laiterie Provinciale, St-Hyacinthe,
A. T. CHARRON,
Directeur.

Pour novembre

Chasseurs et sportmen lisez *Rod and Gun*. A part les récits et les articles de genre qui en font un magasine varié et attrayant, vous trouverez en novembre des études soigneusement choisies.

L'agencement des parties de *Rod and Gun* en font une revue pafaitement équilibrée.

Les chasseurs trouveront une étude de grande utilité: la table complète des lois de chasse des provinces du Canada.

Rod and Gun est publié par W.-J. Taylor, Limitée, Woodstock, Ontario.

A ST-NAZAIRE

DE PASSAGE

M. et Mme Arthur Simard, de Val Jalbert, étaient en visite au presbytère dimanche.

M. Arthur Villeneuve, sa sœur, Mlle Célina, de l'Ascension étaient les hôtes de leur beau-frère, M. Almas Tremblay.

M. et Mme Ernest Simard et M. W. Gagnon, de Jonquière, ont passé la semaine en visite chez M. Eug. Simard.

M. Alexandre Bédard est allé au village d'Hébertville à la fin de la semaine, en voyage d'affaire.

M. l'abbé Gauthier, de St-Chs Borromée, était de passage au presbytère, mercredi.

Nous n'avons jamais tant de motifs de nous consoler que quand nous nous trouvons accablés de souffrances et de travaux, puisque c'est ce qui nous rend semblables à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette ressemblance est le vrai signe de notre prédestination.

(Saint Vincent de Paul.)

Un bon moyen de nettoyer les boiseries est de les essuyer avec un linge doux qui a été trempé dans la gazoline. Ce linge enlèvera la graisse, la fumée et la poussière.

Terrain à vendre

Ce beau terrain voisin de Gaudreault & Gagnon, en ville, donnant sur les rues Racine, Riverin et du Hâvre.

Conditions faciles.
S'adresser à

ISIDORE GAUDREAULT,
chez
Gaudreault & Gagnon
J. n. o. D. 2522

ADOLPHE ROUTHIER

AVOCAT

Immeuble de la Banque d'Hochelaga

RUE RACINE

Tél. Sag.-Québec No. 245

Pensez à l'avenir

Vu le coût toujours élevé de la vie, avez-vous assez d'assurance sur votre vie?

Avez-vous une hypothèque que vous voudriez voir s'éteindre à votre décès?

Il vous faudrait $9,000.00 pour laisser à votre famille un revenu mensuel de cinquante dollars pendant vingt ans.

LA GREAT WEST LIFE vous aidera volontiers à résoudre ces problèmes.

Demandez notre nouvelle police spéciale AVEC PROFITS $5,000. ou plus.

Age 21 ans $68.75—25 ans $76.25 30 ans $87.00.

Prix pour chaque âge et renseignements complets fournis sur demande.

S'adresser à
J.-E. BERGERON,
Gérant de District,
D. 2460 **Jonquière.**

AVIS

Je ne me tiens pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par mon fils, Jean-Joseph Gagnon.

Signé: Joseph GAGNON
Ingénieur
PORT-ALFRED

PAYEZ UN DOLLAR
POUR UNE PIPE
GARANTIE

PIPES EN BRUYERE
Cinto

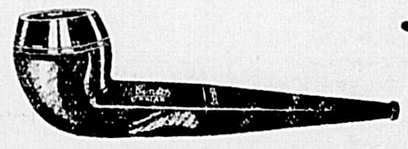

Rien que cela - - - Un dollar

Tout bon marchand peut vous la fournir

Vous constaterez que pour votre dollar, la CINTO vous donne plus de qualité, plus de satisfaction, plus de valeur que n'importe quelle autre pipe, à un prix approchant, dans tout l'univers.

Maintenant --

PAYEZ UN DOLLAR

72 formes et grandeurs au choix

Pèlerinage en Terre-Sainte

L'organisation du premier pèlerinage canadien en Terre-Sainte est maintenant terminée. Le départ se fera de New-York le 15 février sur le "Patria", un paquebot de 16,000 tonnes de la Ligne Fabre, et le retour à la fin d'avril sur le "Lapland", un paquebot de 18,000 tonnes de la Ligne White Star.

Ce pèlerinage qui a la haute approbation de Son Eminence le Cardinal Bégin et du T. R. P. Ministre Général de l'ordre des Franciscains, sera sous la direction spirituelle du T. R. P. Mathieu-Marie, O. F. M. Commissaire de Terre-Sainte au Canada.

Le voyage comporte un séjour à Jérusalem durant la Semaine-Sainte et des excusions aux Açores, en Algérie, Sicile, Italie, Syrie, Palestine, Egypte et France. Le tarif en première classe, toutes dépenses comprises, est de $995.00 par adulte.

Pour programme-itinéraire illustré, s'adresser à Jean-J. Guay, Boite postale "K", Chicoutimi.
26 oct. 2-9-16 nov. D. 2849

A. C. J. C.

(Suite de la 6ème page)

ter un torrent quand il a rompu les digues qui le retiennent captif? Si vous le déchainez, le torrent de vos passions vous emportera à l'abime. Quel est celui qui peut vaincre un monstre formidable dès sa naissance, et que l'on a nourri et engraissé pendant plusieurs années? Ce monstre, c'est celui de vos passions mauvaises, si vous ne lui coupez les vivres dès le commencement, si vous le laissez s'engraisser et se fortifier il vous dévorera. "Le corps, dit l'Ecriture, est un animal indompté qu'il faut soumettre au joug, autrement il vous perdra".

Comment voulez-vous être plus tard des hommes vertueux et honnêtes, si vous gaspillez dans la débauche vos plus belles années? Comment voulez-vous être plus tard des hommes de travail et d'étude, si vous contractez l'habitude de l'oisiveté et de l'ignorance? Comment voulez-vous être plus tard des chrétiens exemplaires, si dès maintenant vous négligez vos devoirs religieux? Vous serez hommes, ne l'oubliez jamais, ce que jeunes vous aurez été. Si vous passez follement votre jeunesse, ni la société, ni l'Eglise ne pourront compter sur vous, vous serez des inutiles.

Si, au contraire, vous avez cru que la jeunesse était la préparation à la vie, et si vous avez contracté des habitudes vertueuses, vous serez des chrétiens et des citoyens qui travailleront, en même temps qu'à leur propre perfectionnement, au bien de la religion et de la patrie et dont on pourra être fier. A l'œuvre donc! et tout de suite. Regardez en haut, regardez "toujours plus haut vers les hauteurs où se trouvent ces vertus". Ayez un idéal.

Lui seul, s'il est grand, noble, élevé, est capable de vous rendre dignes de remplir votre mission, parce que lui seul peut faire de vous des hommes, au vouloir énergique, au caractère bien trempé, lui seul peut servir de dérivatif assez puissant pour vous détourner des passions inférieures qui vous avilissent et vous attirent en bas. A l'œuvre et à l'instant vers les hauteurs, vers l'idéal.

J. B.

—(*Cercle Labrecque*).

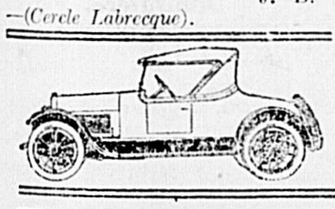

La vie de l'association

Notre Comité Central se prononce contre la participation du Canada dans le conflit du Levant. Voici le texte de la requête qu'il a adressée au gouvernement:

"Le Comité Central de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française, par l'entremise de ses dix unions régionales et de ses cent vingt-cinq cercles d'études disséminés par le pays, est en état de connaître le sentiment général du public au sujet de la demande de participation que le cabinet de Londres a faite au gouvernement canadien à l'occasion du conflit gréco-turc. L'A. C. J. C. désire représenter aux chefs du gouvernement que le patriotisme canadien, se sent absolument assé par les tentatives persistantes en vue de lier le sort du Canada aux conflits qui déchirent les nations d'Europe. Elle prie le gouvernement de ne pas asservir les énergies de notre jeune pays à ces entreprises de guerre absolument contraires aux légitimes préoccupations nationales des canadiens".

L'Union de St-Hyacinthe tenait sa convention régionale dimanche le 8 octobre dernier.

Ce fut un véritable succès.

Plusieurs travaux y furent lus, entre autres l'histoire de l'Association dans la région. Les causes de succès et d'insuccès de l'œuvre dans le diocèse, comment l'esprit de l'A. C. J. C. s'adapte aux besoin d'une région rurale, Œuvres de l'A. C. J. C. dans la région.

Cette convention vient de prouver que nos cercles d'étude ont leur place marquée tout aussi bien dans les centres ruraux que dans nos villes.

Ces jeunes gens, fils de cultivateurs, réunis au cercle d'étude, outre qu'ils acquerraient une formation religieuse sous la direction de l'aumônier seraient tout nommés pour étudier la grave question de la désertion de nos campagnes, et même pour empêcher, dans nombre de cas, cette désertion. Outre cette question, il y a encore la diffusion de la bonne presse, fondation de bibliothèque paroissiale,célébration des fêtes nationales, création de prix scolaires, etc.....

Il serait à souhaiter que l'écho de ces travaux occasionne la fondation de cercles ruraux non seulement dans le diocèse de St-Hyacinthe mais dans toutes nos belles campagnes de la province de Québec.

Nous sympathisons profondément avec les camarades du cercle Jeanne d'Arc qui viennent de perdre un fondateur et un protecteur dans la personne de M. l'abbé Anthime Corbeil, curé à St-Joseph, Montréal, et décédé au commencement de la semaine passée. Demandons à Dieu qu'il accorde le repos éternel à son dévoué serviteur.

La jeunesse catholique italienne

Le congrès général de l'A. C. J. I. a été tenu à Rome le 7 septembre. L'ordre du jour suivant relatif aux lieux saints a été voté à l'unanimité:

"L'assemblée générale de la jeunesse catholique italienne tournant respectueusement ses pensées vers les lieux où s'écoula la vie du divin Rédempteur CONSIDERANT que la victoire des alliés devrait rendre la liberté aux terres que tous les chrétiens du monde regardent comme sacrées et non pas initier un nouveau système d'oppression, PROTESTE contre la manœuvre inique des grands banquiers juifs et francs-maçons qui tentent d'anéantir sur la terre sacrée de Palestine la glorieuse tradition de la milice héroïque de François d'Assise et de la garde du cénacle jusqu'ici confiée à l'Italie et DECIDE que le conseil supérieur de la *Jeunesse catholique italienn* se fasse promoteur d'un vaste mouvement tendant: a) A faire la plus active propagande parmi le peuple afin que toute l'Italie se lève pour la défense des droits sacrés des catholiques; b) à recueillir des offrandes pour venir en aide aux œuvres de la mission séraphique de Terre-Sainte."

M. Paul Pericoli, avocat, s'étant opposé à sa réélection au poste de président général a été élu président d'honneur et le conseil supérieur de l'A. C. J. I. a alors élu à l'unanimité M. Camille Corsanegro Merli, avocat, président général.

La jeunesse mexicaine

L'Association catholique de la jeunesse mexicaine deploie ces mois-ci une grande activité. Elle a entrepris dans la capitale et dans la province une lutte méthodique contre la pornographie et les films immoraux.

Coin des enfants

L'HIVER (1840)

Voilà l'été qui fuit et la feuille qui [tombe
Pâle et morte sur les gazons.
Le vent du nord mugit, la fleur [des champs succombe
L'écho se tait dans les vallons.
Déjà les bois ont perdu leur feuillage;
Vers la chaumière accourent les [troupeaux
Car ils ont vu l'hiver sur les nuages,
Et le grésil bondir sur les côteaux.

Adieu, charmants oiseaux, habitant [des bocages,
Allez vers de plus doux climats.
Puise-je comme vous fuir le temps [des orages
Et de l'été suivre les pas!.....
Mais ils sont loin,—leur suave [murmure
A déserté les hameaux de nos bords;
Seul l'antan mêle au deuil de la [nature
Dans nos vallons de sauvages accords.

Là-bas, à l'horizon, comme un [fantôme immense
L'hiver sombre couvrir les cieux;
Le vent devant son front roule avec [violence
Les flots épars de ses cheveux;
De longs glaçons pendent à ses [paupières;
Dans les airs bat sa robe de frimas;
Le jour pâlit sous ses regards sévères,
Et la tempête enveloppe ses pas.

Bonne lyre fidèle, à mon âme isolée
Chante le deuil de nos climats,
Vois de l'orme orgueilleux la tête [mutilée
Qui se penche sous les verglas
Dans l'air glacé, d'un vol lent et [sinistre
Le hibou blanc erre de toits en toits
Et, de l'hiver officieux ministre,
Il remplit l'air de sa funèbre voix.

Dans le fourneau de fonte, au sein [de la chaumière,
Bourdonne l'érable des monts;
Les airs sont obscurcis par la neige [légère
Qui glisse et monte en tourbillons;
Et le toit crie, et puis dans la fe-[nêtre
Le grésil vient sans cesse pétiller.....
Mais le vent tombe, et sur le toit [champêtre
L'astre des nuits se lève et va briller.

En quel autre climat la reine du [silence
Montre-t-elle plus de splendeur?
Que j'aime, ô Canada, la nuit, la [plaine immense
Resplendissante de blancheur!
L'étoile aussi semble embraser les [ondes;
Comme un géant, l'arbre est seul [dans les champs;
Non, pas un bruit dans les forêts [profondes;
Le calme est vaste et les cieux rayon-[nants.

F.-X. GARNEAU

Réponses aux jeux d'esprit du 12 octobre 1922.

1o Charade: Guérite.

2o Métagramme: Bâche, lâche, mâche, Tâche.

3o Homonymes: Aigle.

4o Calembour: Lapin X (l'Appendice).

5o Casse-tête: Rodrigue, Thérèse.

Ont envoyé de bonnes réponses: Elianne L., Hilarie L., Germaine T., Desneiges G., Annette L., Herménégilde L., Georges L., Marguerite H. et Lucien D.

Jeux d'esprit du 26 oct. 1922.

Charade:

Mon premier est une note du musique

Mon second est un chiffre mirifique.

Mon tout peut être noble ou démocratique.

Calembour:

Sur quelle église de Paris vaut-mieux tomber de haut?

Mots en carré:

1—Teinte plate
2—Fruit
3—Lagune de la mer noire
4—Nomade du désert
5—Ville d'Algérie.

Enigme:

Qu'il s'agisse d'un vieux monument en renom,
D'une femme dont la beauté fut [admirable,
Le monde, qui n'est pas toujours [très charitable
Se fait un grand plaisir de lui [donner mon nom.

Casse-tête: A.A. C. E. E. F. I. J. N. N. N. O. R. S.
(Deux noms un masculin et un féminin).

T. C.

LE MONT-ROYAL

—le plus vaste hôtel de l'empire britannique et un des anneaux les plus importants de la plus grande chaîne d'hôtels dans le monde, "The United Hotels Company System" d'Amérique.

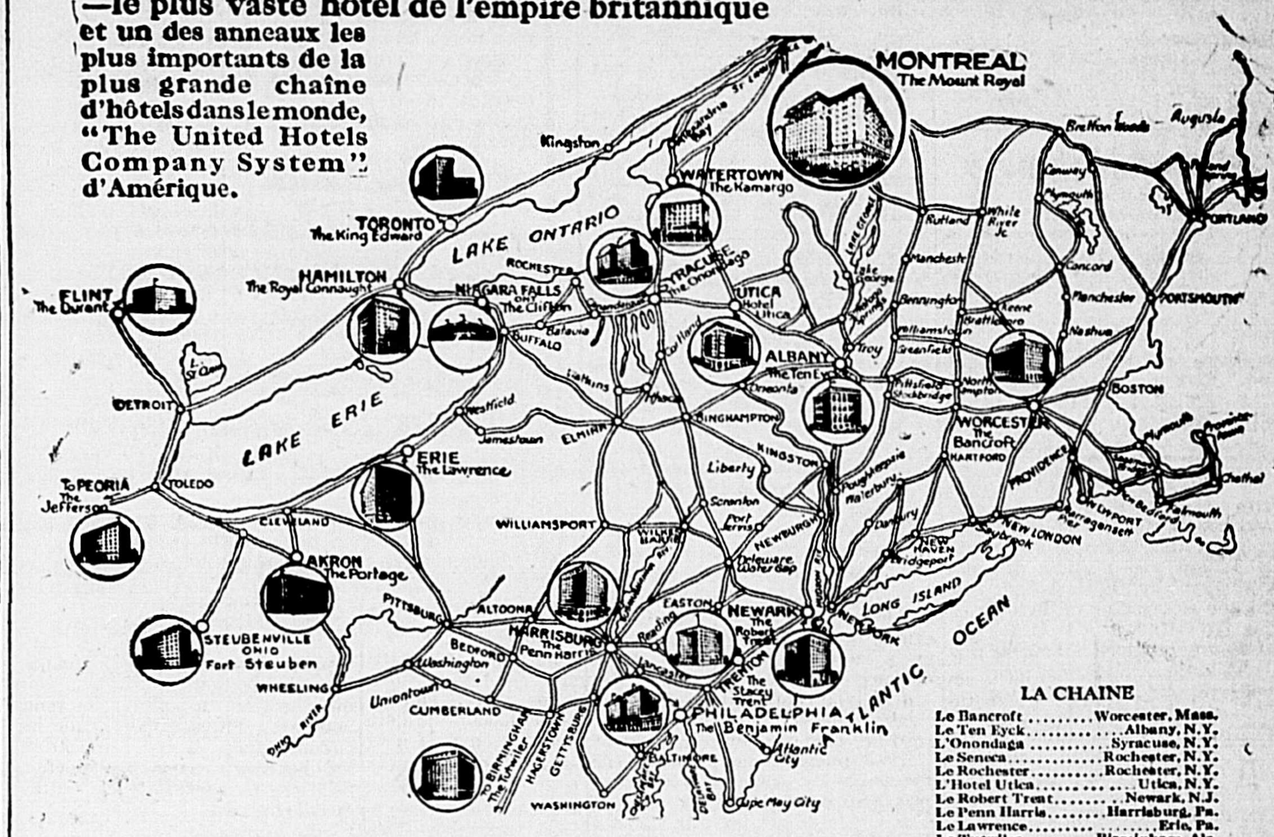

Vous avez actuellement l'occasion

d'investir vos fonds dans une entreprise ou le C.P.R., la compagnie d'assurance Métropolitaine et la United Hotels Company ont cru avantageux de placer plus de $5,500,000.

LA CHAINE

Le Bancroft	Worcester, Mass.
Le Ten Eyck	Albany, N.Y.
L'Onondaga	Syracuse, N.Y.
Le Seneca	Rochester, N.Y.
Le Rochester	Rochester, N.Y.
L'Hotel Utica	Utica, N.Y.
Le Robert Treat	Newark, N.J.
Le Penn Harris	Harrisburg, Pa.
Le Lawrence	Erie, Pa.
Le Tutwiler	Birmingham, Ala.
Le Durant	Flint, Mich.
Le Portage	Akron, Ohio.
Le Fort Steuben	Steubenville, Ohio.
Le King Edward	Toronto, Can.
Le Clifton	Niagara Falls, Can.
Le Royal Connaught	Hamilton, Can.
Le Prince Edward	Windsor, Can.
Le Stacy-Trent	Trenton, N.J.
Le Mont-Royal	Montreal, Can.

Savez-vous que le C.P.R. qui a sous son contrôle 15 hôtels et la United Hotels Co. d'Amérique qui en contrôle 16, les deux plus vastes entreprises dans le genre, ont à eux deux acheté le plus grand nombre d'obligations 8% de l'Hôtel Mont-Royal?

Si vous voulez vous rendre compte des garanties qu'on vous offre, vous n'avez qu'à prendre connaissance des noms qui figurent sur le conseil d'administration.—Tous sont des hommes qui ont fait leur marque, des capitaines d'industrie qui ont mené à bien plusieurs des plus grandes entreprises canadiennes. Vous y verrez que le C.P.R. y a quatre de ses directeurs.

A NOTER

pour aujourd'hui

Voir Crédit-Canada, Limitée re-obligations de l'Hôtel Mont-Royal.

Souscrivez maintenant et assurez-vous ***le boni*** de 30% d'actions ordinaires. Ce stock se vend actuellement à $27 par action sur les marchés de New-York, Toronto et Montréal et, ce avant même le parachevement de l'hôtel.

D'autres hôtels de la "United Chain", dont le Mont-Royal est un des plus importants, ont déjà payé des dividendes de 10 à 30% dans l'espace de deux ou trois ans. La United Hotels Company estime que le Mont-Royal sera un de ceux qui lui rapporteront le plus de profits.

PRIX: Le pair et l'intérêt couru pour rapporter 8% avec un boni de 30% en actions ordinaires

Bons de la Victoire et Obligations Municipales acceptées au prix du marché.

Ecrivez ou appelez aujourd'hui pour plus amples détails.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

145, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Téléphone Main 4735

Hon. H. B. RAINVILLE, Président

Le beurre canadien en Angleterre

Au retour d'un voyage outremer où il a vu l'arrivée à Liverpool de la plus forte expédition de beurre qui soit partie du Canada, (50,000 boites), le Commissaire fédéral de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération, M. J. A. Ruddick, dit que le défaut principal que les Anglais reprochent au beurre canadien, c'est qu'il est trop salé. Les gens là-bas aiment leur beurre peu salé. La difficulté, c'est que les fabricants ne savent jamais si un beurre doit être exporté ou s'il doit être consommé au pays. Le meilleur moyen d'en sortir serait d'habituer le consommateur canadien à manger du beurre moins salé qu'il n'a fait jusqu'ici. Le Commissaire dit que les marchés anglais accueilleraient avec plaisir des quantités plus abondantes de beurre canadien, pourvu qu'il soit du type demandé. A l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande occupe le haut de l'échelle dans les exportations de beurre en Grande-Bretagne, quoique cependant les exportations du Canada en juillet accusent une superbe augmentation par comparaison au mois correspondant de 1920 et 1921.

(Service de la *Rente*, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais, ltée)

Une proposition de loi du député français Bokanowaki, qui tend à rendre obligatoire pour tout employeur l'adhésion à une caisse de compensation contrôlée et, dans certains cas, gérée par l'Etat, "étant jugée dangereuse dans ses détails d'application et prématurée dans son principe", la Chambre de commerce de Bordeaux a décidé de demander au Parlement:

1o Que le Parlement rejette cette proposition ou tout autre projet équivalent tendant à faire des allocations familiales une obligation légale pour tout ou partie des employeurs;

2o Qu'en tout cas la discussion en soit ajournée, pour permettre sans contrainte la généralisation de l'institution et pour que la détermination des modalités générales communes résulte d'une expérience plus prolongée;

3o Que, par tous les moyens de propagande utile, les employeurs qui n'ont pas encore adhéré aux caisses de compensation soient éclairés sur leur but et leur fonctionnement et incités à prendre leur part de ce devoir social en s'y faisant inscrire.

LISEZ LE "PROGRES"

Maison à louer

Magnifique maison de deux étages à louer sur la rue Savard. Le locataire pourra y entrer le 1er novembre. S'adresser à Arthur Ouellet 73, rue Montcalm, Chicoutimi. Tél. 497
19-26 oct. D. 2846

Servante demandée

On demande une servante raisonnable pour une petite famille sans enfants. Bon salaire offert. S'adresser à Mme J.-A. Tremblay (Alexis), Chicoutimi.
J.n.o. D. 2848

Insistez, Mesdames!

Quand vous achetez n'importe quel ustensile de cuisine, demandez qu'il porte la marque de commerce SMP reproduite ci-dessous. Les ustensiles SMP en émail résistent aux acides ou aux alcalis ils n'absorbent pas les odeurs: ils se nettoient comme la vaisselle; ils durent des années.

Dites au marchand de vous donner les

USTENSILES *Diamond ou Pearl* SMP

Diamond est en acier avec trois couches d'émail, bleu de ciel et blanc à l'extérieur, avec un intérieur d'une blancheur de neige. Pearl est en acier avec deux couches d'émail gris de perle, à l'intérieur et à l'extérieur.

F14

L'Annuaire de Chicoutimi est un ouvrage de première valeur et de pressante utilité: l'avez-vous à portée de la main sur votre bureau?

Terre à vendre

275 acres de terre dont 200 en culture, située près de la fromagerie, de l'école et à 3 milles de l'église. 8 vaches à lait, 2 chevaux, etc., tous les instruments agricoles. Prix: $9,000. On prendrait "UNE MAISON EN ECHANGE" pour le comptant, balance des termes: $250. par année.

S'adresser à
J.-Aimé FORTIN, N. P.
CHAMBORD JCT
19-26 oct. 2-9- nov. D. 2845

Propos japonais

LETTRE DE MGR CLOUTIER

Evêché des Trois-Rivières,
le 18 juin 1922.

Cher et Révérend Père,

J'ai reçu avec plaisir, et lu, moi aussi, "avec le plus grand intérêt", le livre apostolique si beau que vous venez de publier, et dont, à titre de diocésain, d'homonyme et de parent, sans doute, vous avez bien voulu me faire la gracieuse dédicace.

Je vous remercie de cet honneur, et je vous félicite du zèle ardent qui vous a poussé à entreprendre et aidé à mener à si bonne fin malgré vos pénibles travaux de missionnaire, le surcroit de travail que représente un livre de ce genre.

Ce livre, comme dit l'auteur distingué, de la Préface, renferme plus que de simples "Propos"; c'est une étude sociale et religieuse que seul, "un missionnaire en quête d'âmes lentes à venir pouvait faire avec autant de justice, de patience et de délicatesse!"

En Auteur pratique, cher Père, vous n'avez pas négligé le côté attrayant, et votre livre, avec ses nombreuses gravures et illustrations, ses "Propos" de toutes sortes et des plus variés, intéressera l'enfance aussi bien que l'âge mûr.

Enfin, cher Père, laissez-moi vous répéter à mon tour, que votre beau livre arrive à son heure et des plus à propos! au lendemain même de la fondation d'un Séminaire canadien français des Missions Etrangères! Puisse-t-il en être l'alimentation, voire même le prolongement dans toutes les familles du Canada-français, et jusque dans l'ancienne Mère Patrie, la France, terre si fertile en Missionnaires!

Aussi, cher Père, c'est de tout cœur que je vous bénis, vous et votre œuvre éminemment Apostolique, et que je fais des vœux pour son abondante et rapide diffusion.

Veuillez me croire, Cher Père,
Votre bien dévoué en N.-S.
F.-X. *Ev. des Trois-Rivières.*

L'industrie du caoutchouc en Pologne

(Service de la *Rente*, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais ltée)

Cette industrie, qui était inexistant en Pologne avant la guerre, est maintenant en voie d'organisation et depuis peu de temps trois nouvelles entreprises ont été constituées; l'une d'elles, la "Polonit" s'est installée dans les environs de Varsovie, où elle fabriquera les pneumatiques. La compagnie la plus importante, la "Kaucauk", à Bydgosecs, commencera à produire dans six mois. Le matériel a été commandé en Angleterre.

Feu Mme Edouard Fortin

Cap St-Ignace, Montmagny, 18—Le 17 octobre, est décédée en cette paroisse, Dame Nathalie Bernier, épouse de M. Edouard Fortin. Elle était âgée de 73 ans et 7 mois.

Mme Fortin était la mère de M. J.-Omer Fortin, curé de Berthier, comté de Bellechasse et de la Révérende Mère Marie de St-Omer de l'Ecole normale de Chicoutimi.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 20 octobre, au Cap St-Ignace.

Liniment Reviola

Plus de froid au pied ni de transpiration, ni de membre glacé, le Liniment Reviola donne une chaleur de 2 à 3 heures et n'affectera pas la peau la plus délicate, soulage et guérit le rhumatisme, le lumbago névrite, mal de dos, torticolis, muscles endoloris, rhume de poitrine, réchauffe les pieds et les membres glacés, arrête la transpiration des pied. Un soulagement presque instantané 25c et 75c la bouteille.

Si votre marchand n'en a pas encore sur réception du prix nous vous l'enverrons à nos frais par colis postal. Adresser Laboratoire *Reviola, 346 St-Laurent, Montréal.*

Réserves forestières cantonales

Les personnes qui désirent se couper du bois dans les réserves forestières, Kénogami et Laterrière, ainsi que sur les lots vacants des cantons de Jonquière et Laterrière, doivent en faire la demande par écrit, soit verbalement avant le 15ième jour du mois de novembre.

Après cette date, aucune demande ne sera prise en considération.

L'on devra mentionner les quantités de bois que l'on veut couper, ainsi que l'endroit où l'on désire faire ces coupes.

Eudore RACINE, I. F.
Chef de district.

BIBLIOGRAPHIE

—:o:—

EST-CE VRAI QUE TOUTES LES RELIGIONS SONT BONNES?

Par le R. P. Ehrhard. Un opuscule in-18. Broché: 0.65. Affranchissement: 0.05; étranger: 0.10.—Avignon, Aubanel frères, éditeurs.

Les sophismes sur la question religieuse courent les rues, remplissent les colonnes du journal, font la base des déclamations intéressées des conférenciers démagogues, et l'un des plus répandus est celui que s'applique à réfuter cette petite plaquette. Si Satan pouvait venir prêcher chez nous, dit l'auteur, c'est cela qu'il prêcherait. Assurément. La négation sincère de toute religion est un fait assez rare parce qu'elle offusque trop la simple raison humaine, mais le père du mensonge, habile à trouver les biais qui détournent de la voie du salut a inventé cette formule qui fait à la satisfaction des appétits et des passions humaines la part aussi belle que possible. A l'abri de ce sophisme on choisit la religion la plus facile et la plus commode. Il importe grandement de montrer la fausseté du principe et le danger redoutable qu'il constitue pour l'avenir de l'âme. Jésus-Christ a exprimé clairement et sans ambages sa volonté; il a fondé une religion, une seule, par laquelle il entend être servi à l'exclusion de toute autre. Il ne s'agit pas de savoir ce qui aurait pu être mais uniquement ce qui est, et ce qui est c'est le fait de l'Eglise unique fondée par le Rédempteur; tous les raisonnements du monde ne valent rien là contre. On lira avec plaisir et grand profit les arguments développés par l'auteur avec une logique rigoureuse qui entraîne la conviction; son petit opuscule est une excellente plaquette de propagande.

Cherchez la Marque!

La "Marque du Pêcheur" Norvégien de qualité et bonté qui est sur chaque bouteille

d'Emulsion Scott

vous garantit de l'huile de foie de morue la plus pure, tonifiante, chargée de vitamines, agréable au goût, immédiatement assimilée et transformée en forces.

La "Marque du Pêcheur" devrait être sur chaque bouteille d'émulsion que vous achetez.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 22-18

GODBOUT (Côte Nord)

14 septembre—Mme Grégoire Labrie est décédée subitement, victime d'une attaque de paralysie foudroyante. Nos sympathies.

22 septembre—M. et Mme Eugène Corneau sont les heureux père et mère d'une fillette. La mère et l'enfant se portent bien.

24 septembre—Décès de Mme Charles Morin qui laisse pour pleurer sa perte un mari inconsolable et onze enfants en bas âge. Nos condoléances.

3 octobre—Deux décès à enregistrer dans cette seule journée. M. et Mme Ferdinand Moreau déplorent la perte d'un nouveau-né pendant que M. et Mme Ferdinand Morin ont eu la douleur de perdre leur fillette, Alexina, âgée de 12 ans.

8 octobre,—M. et Mme Pierre Labrie annonçaient la naissance d'un garçon.

Les salaires à Bruxelles

(Service de la *Rente*, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais ltée)

Nous donnons ci-dessous la liste des salaires offerts à la Bourse officielle du Travail de Bruxelles, dans diverses professions:

Ebénistes: 2 fr, 85 à 3 fr. l'heure.
Maçons: 2 fr. 40 à 2 fr. 75.
Plombiers-zingueurs: 2 fr. 50 à 2 fr. 60.
Vitriers: 2 fr. 25.
Garçons de courses de 14 à 16 ans: 5 à 7 francs par jour.
Bonnes d'enfant: 75 à 100 francs par mois.
Servantes: 90 à 125 francs.
Servantes-cuisinières: 125 à 150 fr.
Filles de quartier et femmes de chambre: 100 à 150 fr.

Notes locales

Mme Liguori Bergeron et sa fille, Mme Willie Dufour, de St-Alexis, étaient en ville, jeudi dernier.

M. Joseph Bergeron, de St-Félicien, était en ville vendredi dernier.

M. et Mme Juste Dufour, de St-Alexis ont pris le train à Chicoutimi pour Québec, dimanche soir.

MARIAGE

On annonce pour lundi le 30, le mariage de Mlle Blanche Tremblay, fille de M. Pierre Tremblay, Ste-Anne avec M. Ludger Tremblay, fils de Thomas Tremblay, de St-Alexis de la Grande Baie.

EN VILLE

M. J.-Geo. Frenette, de Portneuf, représentant de la maison W. Lindsay, marchands de musique de Québec, est en ville pour quelques jours.

M. le curé de Tadoussac nous a fait l'honneur d'une visite à nos bureaux, lors de son passage à Chicoutimi, la semaine dernière.

De par la volonté de la C. SS. Lines, la navigation est *close* depuis lundi. Cela n'empêche pas les steamers transatlantiques de fréquenter notre quai comme jamais.

Mlle Jeanne Bouchard, de Roberval est actuellement de promenade en ville.

M. Ernest Tremblay, St-Fulgence, était en ville, par affaire, lundi.

Mlle Gérardine Labrie est revenue ces jours derniers d'une promenade de deux mois à Bienville et à Chandler.

Se sont enregistrés à l'Hôtel Bellevue, MM. Albert Tremblay David Tremblay, St-Henri, Arthur Martel, Warwick, L.-E. Labrecque, Québec, E.-H. Tocelle Montréal, J.-Aimé Riopel, Station d'Hébertville, J. Pandolfi, Mont[illegible]

é, M. et Mme Frs Larouche, Val Jalbert, M. Armand Munger, Village d'Hébertville, L. Simard, Edmond Demeules, J.-N. Barbeau, de St-Félicien, M. et Mme G. Rident, New-York, MM. Léon Brassard, Arthur Gaudreault Chs St-Pierre, Péribonka, P. Bégin, Station d'Hébertville, Henri Gaudreault, Alfred Gaudreault, M. Bélanger, Montréal, Xavier Lavoie, Hébertville, Emile Plourde St-Prime, J.-A. Couture, Hébertville, B. Lebel, Delisle, Paul Boucher, Victoriaville..

Mme Armand Massicotte, retenue à sa chambre depuis quelques jours par la maladie, prend du mieux rapidement. Grâce aux bons soins du spécialiste, M. le Docteur William Tremblay, elle sera sous peu parfaitement rétablie et pourra répondre à sa nombreuse clientèle. En attendant, Mlle Girard est toujours au poste et prête à donner entière satisfaction aux Dames et aux demoiselles à notre rayon de la mode.

BROU!

Les derniers jours de la semaine dernière, nord-ouest furibond et froid à pierre fendre.

"Voici l'hiver"..... ou non!

Mardi, le 24, après un retour de doux temps, nord'ouest et froid. Mercredi, beau temps clair.

DECEPTION!

Samedi matin, ceux qui attendaient le bateau furent grandement déçus.

Sans crier gare! selon son habitude, la C. SS. Lines avait décidé de ne faire quitter Québec à son bateau que samedi à 8 heures, à l'heure ou vraisemblablement il aurait dû être au quai de Chicoutimi.

M. Eug. L'Heureux, notre rédacteur, est parti, dimanche, pour un voyage de quelques jours à Québec.

—Mme Vve Ludger Alain, ainsi que ses jeunes filles Thérèse, Mariette et Laurette, nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

Avis de convocation

Montréal, le 21 octobre 1922.

Avis vous est par la présente donné qu'une assemblée générale spéciale des membres du COMPTOIR COOPERATIF DE MONTREAL aura lieu mardi, le 31 octobre 1922, à 3 heures précises de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, à Québec, pour considérer et adopter, s'il y a lieu, un projet de loi à l'effet de fusionner les trois Sociétés Coopératives Agricoles Centrales suivantes:

La Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec,

Le Comptoir Coopératif de Montréal,

La Société Coopérative Agricole des Producteurs de Semences de Québec.

La nouvelle société, résultant de la fusion projetée, sera régie par la "Loi des Sociétés Coopératives Agricoles" de la province de Québec, sauf quelques amendements dans le but d'accorder à la nouvelle société des pouvoirs aussi étendus que ceux possédés par chacune des trois sociétés qui entrent dans la fusion, et des dispositions spéciales de nature à assurer une bonne administration. Le bureau de direction de la nouvelle société sera composé de sept directeurs qui seront tous des cultivateurs.

Vous êtes prié d'assister à cette assemblée.

REMI DECARY,
Président.

PROCURATION

Je, soussigné,.....
de.....,
l'un des membres du COMPTOIR COOPERATIF DE MONTREAL, possédant les qualifications requises, nomme par la présente M.....
de.....,
mon fondé de procuration et l'autorise à me représenter à l'assemblée générale spéciale de la société, qui doit être tenue le 31 octobre 1922, à Québec, et à tout ajournement de telle assemblée, et à voter, en mon nom en faveur du projet de fusion de cette société avec LA COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC ET LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE SEMENCE DE QUEBEC

Au cas où mon procureur ne pourrait pas assister à cette assemblée, je l'autorise à déléguer les présents pouvoirs à la personne qu'il jugera à propos de choisir.

NOMS DES PERSONNES AUXQUELLES LES PROCURATIONS DOIVENT ETRE ADRESSES

Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec.

Hon. Gustave Boyer, sénateur, Président de la Société d'industrie Laitière, P. Q., Rigaud, (Vaudreuil).

Elie Bourbeau, Inspecteur général des beurreries et fromageries de la Province, St-Hyacinthe.

Dr A.-T. Charron, chimiste officiel de la Province, St-Hyacinthe.

F.-N. Savoie, secrétaire du Ministère de l'Agriculture, Québec.

Alexandre Dion secrétaire de la Société d'Industrie Laitière de la province, Ministère de l'Agriculture Québec.

Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Armand Létourneau, Rédacteur du Journal de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Comptoir Coopératif de Montréal.

Rev. Frère Liguori, chef du service de l'Aviculture, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Jean-Baptiste Cloutier, inspecteur des coopératives et ex-propagandiste du Comptoir Coopératif Ministère de l'Agriculture, Québec.

Abbé Philibert Grondin, organisateur des caisses populaires, Collège de Lévis, P. Q.

Abbé J.-R.-T. Trudel, organisateur de sociétés coopératives, St-Etiennes-des-Grès, St-Maurice.

Abbé Anatole Martin, curé de St-Pierre-aux-Liens, Conférencier agricole et aumônier du Comptoir Coopératif de Montréal.

Delphis Groulx, cultivateur, ex-directeur du Comptoir Coopératif de Montréal.

Coopérative Agricole des Producteurs de Semence de Québec.

Louis Lavallée, aviseur de la Coopérative des Producteurs de Semences, St-Hyacinthe.

Raoul Dumaine, propagandiste de la Coopérative Centrale, ex-avieulteur du Ministère de l'Agriculture Fédéral, St-Guillaumed'Upton (Yamaska).

Ls-Ph. Roy, chef du service de la Grande culture, Ministère de l'Agriculture, Québec.

J.-H. Lavoie, chef du Service d'Horticulture, Ministère de l'Agriculture Québec.

Alphonse Desilets, Directeur des Cours Abrégés et des Cercles de Fermières, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Cyrille Vaillancourt, Chef du Service Apicole Provincial, Ministère de l'Agriculture, Québec.

En outre des personnes ci-haut mentionnées, les procurations peuvent être faites en faveur des agronomes et des inspecteurs de beurreries et fromageries de la province et remises le plus tôt possible à ces derniers.

Donné à.....
ce..... jour
de 1922
.....
.....
Témoin.

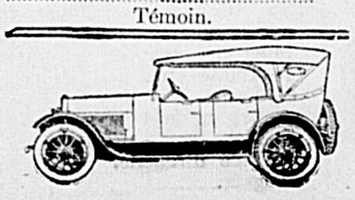

VÊTEMENTS
FASHION-CRAFT

"L'Art fait des Conquêtes"

"COMME tu as bon air dans ton pardessus neuf, Jean! Fashion-Craft, n'est-ce pas? J'en étais sûre. La coupe est parfaite. Il n'y a rien de tel que le travail à la main pour donner à un pardessus ces lignes allongées et gracieuses. Le col te va à merveille. Au revoir, tu as de la chance d'être si bien habillé."

Fabriqué en belles étoffes écossaises, ce modèle Northfield est la création la plus élégante de la saison. Ses manches Raglan qui tombent droit du col et d'une seule pièce donnent un air de jeunesse et de sveltesse. On peut boutonner le col jusqu'en haut en cas de mauvais temps. Exclusif, sans extravagance, vous serez sûr que c'est un Northfield s'il porte l'autographe de Fashion-Craft.

Le modèle du style et de la qualité depuis 18 ans au Canada.

ULDERIC JOBIN
Marchand-Tailleur
CHICOUTIMI

BLOC-NOTES

Les journaux, libres de leur action et que ne gêne pas la crainte d'ennuyer les amis au pouvoir, font un accueil des plus chaleureux à l'*Appel de la Race*. Ce roman fait sensation. On est à le réimprimer, croyons-nous. Le premier tirage a été enlevé en un tour de main.

Pour un ouvrage canadien, c'est sans doute un succès inouï.

Reste à savoir combien d'exemplaires de ce beau roman ont été vendus au Saguenay.....

Il est vrai que nous lisons à force les revues boulevardières! Serait-il exagéré de dire que, à peu d'exceptions près, nos gens s'obstinent à rester indifférents aux idées de relèvement national, au mouvement de reconstruction de notre race?

Bonar Law a été élu chef du parti conservateur, à Londres, lundi le 23. On attend les élections vers la mi-novembre.

Lloyd Georges fait des discours. Samedi, il a parlé à Leeds, défendant sa politique passée, mais ne démasquant pas ses batteries de demain.

Les météorologistes politiques soulignent le fait que depuis son départ, Lloyd Georges n'attaque pas le parti ouvrier, qui de son côté reste dans l'expectative.

A Athènes, manifestations prérépublicaines où l'on réclame Vénizélos.

Le *Comptoir Coopératif* envoie des circulaires aux membres des [illegible] des coopératives de la provin[illegible] pour leur annoncer une assemb[illegible] où il sera question de leur fusi[illegible]

Il serait question toujours d'[illegible] coalition King-Crerar.

Le BLOCNOTEUR

VALVE-IN-HEAD
McLAUGHLIN
MOTOR CARS

Terre à vendre

Une belle terre de 90 acres cultivables avec roulant: instruments aratoires, animaux: 10 vaches à lait, chevaux etc..... A vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Pour renseignements, s'adresser à Ernest Tremblay, St-Fulgence.
26 oct. 2-9-16 oct. D. 2852

Restaurant National

Rue Racine, téléphone 613 J.
Ouvert de 7 hrs a. m. à minuit.
Service de table d'hôte et à la carte. Spécial: Thé de cinq heures. Notre pain français et petit pain au lait est le meilleur en ville, essayez-le.
TREMAINE & HYMUS
par W.-E. Gagnon.
19-26 oct. D. 2847

L'ennemi séculaire
est enfin terrassé

Le Souffle

CETTE REDOUTABLE MALADIE QUI A CAUSE LA RUINE DE TANT DE BONS CHEVAUX ET QU'ON A SI LONGTEMPS CONSIDEREE INCURABLE EST MAINTENANT DOMPTEE PAR

LE "VIGORA"

Cultivateurs, marchands et tous les propriétaires de chevaux sont invités à en faire l'essai.
Pour détails et circulaires, adressez-vous chez

J.-B. MORIN, PHARMACIEN
412, rue St-Jean, Quebec.

Emplacement a vendre

Un bel emplacement, mesurant 50 pds de largeur, sur 150 pds de profondeur situé sur l'avenue St-Valier, (terrain du Séminaire,) est à vendre à de bonnes conditions. Pour plus de renseignements, s'adresser à

J.-D. CLOUTIER
49, RUE HOTEL-DIEU, CHICOUTIMI

100 lots à bâtir
à CHICOUTIMI-OUEST
Prix de $200.00 à $400.00
LA SOCIETE DE CONSTRUCTION OUVRIERE
s'adresser à R.-E. JORON
ou à VINCENT DUBUC

QU'EST-CE QU'UN RHUME ?

Que faut-il faire pour s'en débarrasser ?

Si vous toussez Baume Rhumal

Plus ou moins sérieux de la [illegible] aux maladies du poumon, résultant le plus souvent d'un simple rhume négligé.

Cependant, il serait vain de vouloir demander aux médecins de définir à [illegible] point de vue, le rhume, il est [illegible] d'entre eux qui n'ait, à un instant de réflexion, tenté de l'exécuter. Le rhume en effet, peut évoquer dans l'esprit des praticiens modernes [illegible] affection nettement définie et localisée, comme la pleurésie ou [illegible] c'est [illegible] supérieure, c'est [illegible] généralisée [illegible] de [illegible] des [illegible] larynx, de la [illegible] bronches; [illegible] rhume, ni une trachéite, ni une bronchite, c'est ce qui tient un peu de tout cela, mais se distingue pittoresquement, et [illegible] de sens clinique, le rhume et le rhume de poitrine, avant que le catarrhe prédomine, chacun sait, suivant qu'on se mouche ou qu'on crache. On [illegible] généralement le rhume [illegible] manifestation, [illegible] de l'appareil [illegible] l'expression [illegible] des microbes [illegible] ordinairement [illegible] la trachée et les canaux bronchiques, le malade tousse et [illegible] sent à la partie antérieure de la poitrine, une pénible [illegible] de brûlure. Le traitement [illegible] à prendre régulièrement le Baume Rhumal, un remède [illegible] efficace. On ajoutera à [illegible] des révulsions légères, par le sinapisme, la teinture d'iode ou le liniment [illegible] et en cas [illegible] d'après [illegible] du [illegible] et en [illegible] depuis [illegible] au delà de [illegible] dans par tout le Canada, si vous toussez prenez le Baume Rhumal.

POUR LE FOYER

L'AVENIR....

Prenez bien garde à l'avenir, mademoiselle!

L'avenir, dites-vous, c'est l'amour! C'est bien beau l'amour, l'amour des héros et des héroïnes de roman! Il est bien attrayant leur avenir parce qu'il crie le bonheur dans chacun de leurs gestes, dans chacune de leurs pensées! C'est bien charmant un joli bébé rose qui sourit dans un berceau d'osier, encadré par un père rayonnant de joie, par une mère débordante d'espérance! Les scènes si gracieuses sous la plume de l'écrivain perdent de leur fraîcheur quand elles sont vécues..... Hélas! l'amour passe et se flétrit comme la beauté se fane et disparaît..... Les serments solennels du jour du mariage s'oublient; le foyer se transforme quelquefois en un centre de dispute et de discorde; et les petits anges souriant dans leurs berceaux d'osier sont de petits diables qui chassent le repos et empêchent les yeux de se fermer; qui plus tard, changent les larmes de joie en des larmes d'amertume et..... de sang!

L'avenir est à vous parce que vous aimez! Prenez bien garde à l'avenir, mademoiselle!

Demain, ce sera la joie dans le mariage! Vous croyez aller à une fête et à une fête éternelle! Illusion! Ce sera peut-être autre chose! La fête cessera; le décor tombera; les espérances fondront comme la brume des matins d'automne. Et sur des rêves étincelants s'installera l'implacable réalité. La souffrance, le délaissement, l'oubli et le mépris seront peut-être le revers de votre idéal de jeune fille! "Ouvrez bien les yeux avant d'ouvrir votre cœur, mademoiselle. Ne voyez pas seulement dans votre futur mari le brillant cavalier qui vous a fait danser au bal, le caissier qui fera désormais honneur à la note de la tailleuse ou de la faiseuse de chapeaux, un monsieur quelconque dont on porte le nom et à qui on donne le bras!"

"Comme les nobles demoiselles au Moyen-Age, pendant les guerres saintes, n'engagez votre parole et votre cœur qu'à un cœur capable de porter la croix."

Ces graves paroles de Guill. Verspeyen dérobent un coin de l'avenir à l'illusion de vos âmes et laissent pressentir le moyen de discerner et de prévoir: le moyen de faire ratifier dans le ciel le choix de la terre!

L'avenir, dites-vous encore, c'est la liberté! La liberté dans le mariage!

La prétendue liberté des épouses est une sottise! Quelle a fait couler de larmes! Qu'elle a arraché de sanglots au cœur! Votre mari, votre ami, celui qui aujourd'hui vous promet tout, vous donne tout, vous appelle sa reine pour mériter quelques signes d'affection, celui-là, demain, deviendra votre maître, votre caissier, le juge de vos toilettes et de vos fantaisies, le comptable des pensées et des aspirations de votre cœur, le gendarme de vos actions et peut-être, mesdemoiselles—mon cœur le dit en saignant—votre bourreau!

Est-ce là la liberté?

Prenez bien garde à l'avenir avant de donner votre cœur avant d'engager votre vie!

Sans doute, vous croyez que j'exagère le tableau! Non, non, non! A sonder les plaies des foyers, à panser les ulcères des cœurs, à comprendre les désolantes lamentations des épouses, on constate que tout cela est vrai! Bien imprudentes sont celles qui enguirlandent l'avenir de roses sans y semer des épines.....

C'est un aspect de l'avenir qui vous attend, mesdemoiselles, si vous choisissez la voie du bonheur à deux. Il en est un autre que nous pourrons signaler plus tard.

A. B.

—(*L'Ave Maria*).

CHEMIN DE FER ROBERVAL - SAGUENAY

HORAIRE No. 39

Modifié le 1er octobre 1922

LA SEMAINE

Départ de BAGOTVILLE

6.25 A. M. Tous les jours excepté le samedi pour Laterrière Ha! Ha! Bay et Chicoutimi.

7.00 A. M. Samedi seulement pour Ha! Ha! Jct et Chicoutimi.

4.55 P M. Tous les jours excepté le dimanche pour Ha! Ha! Bay Jct. et Chicoutimi.

Départ de CHICOUTIMI

7.30 A. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Pont Arnaud et Ha! Ha! Bay Jct.

6.00 P. M. Tous les jours excepté le dimanche.

7.05 P. M. Tous les jours excepté le samedi pour Laterrière et tous les jours de la semaine pour Port-Alfred et Bagotville.

Départ de HA! HA! BAY JCT.

7.25 P. M. Tous les jours excepté le samedi pour Laterrière et tous les jours de la semaine pour Port-Alfred et Bagotville.

LE DIMANCHE

Départ de BAGOTVILLE

7.30 A. M. Pour Ha! Ha! Bay Jct et Chicoutimi.

6.25 P. M. Pour Laterrière, Ha! Ha! Bay Jct. et Chicoutimi.

Départ de CHICOUTIMI

8.00 A. M. De Chicoutimi-Ouest

7.30 P. M. pour Pont Arnaud et Ha! Ha! Bay.

8.50 A. M. Du Bassin (Rue Montcalm), pour Laterrière, Port Alfred et Bagotville.

8.20 P. M. Pour Port-Alfred et Bagotville.

Départ de HA! HA! BAY JCT.

9.00 A. M. Pour Laterrière, Port-Alfred et Bagotville.

8.25 P. M. Pour Port-Alfred et Bagotville.

Note: — Les convois laissant Ha! Ha! Bay Jct. tous les jours à 7.25 P. M. la semaine et 9.00 A. M. et 8.25 P. M. le Dimanche, font raccordement avec les convois des Chemins de Fer Canadiens Nationaux. Exception pour les convois en retard de une heure et plus.

J.-A. VALLERAND,
Surintendant

ATTENTION

60 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'est, dans le comté Missiquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la malle, pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles Frelighsburg, Qué.

J. n. o. D. 2816

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que Edmund-Arthur Robert, financier, Charles-Glass Greenshields, conseil du roi et avocat, James-Edward Hutchison, gérant, Kenneth-Buchanan Thornton ingénieur, et l'honorable David-Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, sa à prochaine session, pour l'octroi d'une charte les incorporant sous le nom de Quebec Power Company, aux fins suivantes:

Acheter, louer ou autrement acquérir, et construire, développer et exploiter usines de pouvoir hydraulique, électrique ou autre, usines à gaz ou aquedues dans la ville de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la province de Québec, et manufacturer, acheter, vendre et distribuer eau et gaz et énergie électrique et autre dans la ville de Québec ou dans aucun desdits comtés; acheter, louer ou autrement acquérir, en tout ou en partie, tramways ou chemins de fer ou autres entreprises capables d'utiliser eau, gaz ou énergie vendus ou produits par la compagnie: acquérir, construire et exploiter toutes lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourront être requis en rapport avec la poursuite des affaires de la compagnie; acquérir, en tout ou en partie, par achat, loyer ou autrement, le capital-actions, parts, valeurs, entreprises, et propriétés des compagnies Quebec Railway, Light, Heat & Power Company, Limited, Quebec Railway Light & Power Company, Quebec Jacques Cartier Electric Company, Quebec County Railway Company, Quebec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou aucune d'entre elles, ou de toute autre compagnie ou compagnies dont la propriété ou l'entreprise, ou aucune partie d'icelles, pourra être commodément ou avantageusement utilisée ou exploitée en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, y compris tous ou aucun de leurs contrats, chartes, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description; et vendre ou autrement disposer d'icelles en tout ou en partie; accorder à aucune compagnie, dont une partie des entreprises, propriétés ou autres droits sera acquise par la compagnie, l'autorité voulue pour en faire le transport à la compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & LANGUEDOC
Procureurs des demandeurs

12-19-26 oct 2 nov. D. 2838

STATION D'HEBERTVILLE

VA ET VIENT

M. F.-X. Néron, sa mère, Mme Chs Néron, de St-Joseph d'Alma, et sa nièce, Mme Lorenzo Deschênes, sont de retour de voyage.

Ils se sont rendus d'abord à St-Raymond d'où M. Joseph Néron les a conduits, en auto à Ste-Anne de Beaupré. De là, accompagnés du R. P. Marcellin C. SS. R. ils se sont rendus à la Baie St-Paul où ils étaient les hôtes de Mmes P.-N. Gariépy, Joseph et Edouard Gariépy, de MM. Louis et F.-Xavier Gariépy et du Dr Guillemette Au retour ils ont visité Limoilou où ils étaient les hôtes de M. Arthur Gagnon et à la Rivière à Pierre, de M. Elzéar Néron.

Le R. P. Néron qui était en vacances à Ste-Anne de Beaupré pour quelques jours est retourné à Ottawa

Le R. P. Miville-Deschênes, O. P. était lundi dernier l'hôte de Mme Pierre Deschênes, chez son fils Edmond.

M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, de Chicoutimi, M. le curé Boily, et M. le vicaire Deschênes étaient de passage au presbytère, cette semaine.

Mme F.-X. Létourneau, de La Tuque, est en visite chez MM. Louis Asselin et Pamphile Gaudreau.

Mme Raoul Desbiens passe quelque temps au Sanatorium De-Blois à Trois-Rivières, dans l'intérêt de sa santé.

A CHAMBORD

NAISSANCES

Le 14 oct., M.-Raymonde-Gemma, enfant de Justinien Tremblay et de Marie Langevin. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Laberge.

Le 14 oct., Joseph-Henri-Calixte, enfant de Auguste Bérubé et de Rosalie Ouellet. Parrain: Henri Boily; marraine: Marie-Anne Boily.

Le 17 octobre, Jos.-Henri-Roméo, enfant de Louis-Georges Lestourneau et d'Eléonore Tremblay. Parrain: Roméo Lestourneau; marraine: Elizabeth Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 10 octobre, M. Thomas-Louis Boily, fils de Joseph Boily, de Péribonka, unissait sa destinée à celle de Mlle Bernadette Boily, fille de feu Joseph Boily, de cette paroisse. MM. Joseph Boily, père du marié et Luc Boily, grand-père de la mariée servaient de témoins.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

VA ET VIENT

M. le curé est allé à Québec et à la Petite-Rivière St-François, la semaine dernière.

M. le Curé et M. le Vicaire ont assisté, samedi dernier, aux funérailles de M. l'abbé St-Gelais.

M. l'abbé J. Girard, curé de la Baie St-Paul, et M. l'abbé Geo. Bilodeau de Summet, étaient au presbytère, dernièrement.

Mlles Giroux, de St-Prime, sont venues passer quelques jours chez leur sœur, Mme Dr Lamy.

Mlle Simonne Plourde, de St-Jérôme, était en visite chez M. Oswald Tremblay, dimanche dernier.

Mme Augustin Martel, de Van-Bruyssels, était de passage à Chambord, la semaine passée.

Mlles Bertha et Simonne Desmeules sont allées à Roberval, il y a quelque temps.

Mme J. Perron, de Chicoutimi, est venue passer quelques jours chez M. Louis Tremblay.

M. le notaire Fortin était à St-Félicien, dimanche.

A LA BAIE ST-PAUL

BAPTEMES

13 oct., M.-Thérèse-Jeanne, enfant de Joseph Simard et de Léonie Laveie. Parrain et marraine: René Tremblay et Rose Lajoie.

18 octobre, Marie-Lucienne-Annette, enfant de Thomas Tremblay et de Marie Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Simard.

SEPULTURES

13 oct., a été inhumé dans le cimetière de notre paroisse, Emile Marcotte, enfant de Arthur Marcotte, forgeron et de Wilhelmine Simard, âgé de 26 jours.

14 oct., a été aussi inhumé, dans le cimetière de notre paroisse, Paméla Ménard, épouse de feu Charles Bouchard, âgée de 64 ans.

Nos sympathies.

MARIAGE

Lundi, 16 octobre, M. Louis-Philippe Boily épousait Mlle Odélie Gaudreault, fille de M. Aquilas Gaudreault, forgeron. Nos meilleurs vœux de bonheur.

DIVERS

M. J.-Edouard Gaudreault, avocat de Québec, était de passage ici au commencement de cette semaine, à l'occasion du mariage de sa sœur. M. Gaudreault tiendra son bureau prochainement à la Malbaie.

M. le curé était de retour jeudi, d'un voyage au Lac St-Jean et Chicoutimi.

N.-D. DE LATERRIERE

FUNERAILLES

Le 12 oct., vendredi, ont eu lieu les funérailles de Mlle Isabella Simard, fille de M. Philibert Simard, décédée le 18 courant à l'âge de 19 ans. Portaient le corps: MM. Eugène, Survenal, Patrick et Henri Simard, cousins de la défunte. Portaient les coins du poêle: Mlles Alice Larouche, Desneiges St-Gelais, Alma et Flore Simard.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

EN VISITE

MM. les notaires G. Guérard, d'Hébertville, et Jules Gauthier, de Jonquière, ainsi que leurs épouses étaient en visite dimanche, chez M. Joseph Gauthier.

PENSEZ-Y BIEN!

Nous sommes à recevoir nos marchandises d'automne et notre assortiment est très complet. Aussi nos prix défient toute compétition.

Quelques mots d'explication pour vous faire voir combien nous prenons l'intérêt de nos clients.

"Un petit profit sur chaque vente nous contente"

Chemises pour garçons, toutes les grandeurs. Prix régulier $1.75 spécial 98

Camisoles et caleçons pour enfants, Grandeur assortie, coton ouaté pour 68c

Casquettes pour garçons, très jolis patrons, un spécial..... 58c

Bottines noires ou brunes, grandeur pour garçons, 11-12-13-1-2 régulier partout $4.25 ici..... $2.98

Suit-case pour la classe. Régulier, l'an passé $1.00 cette année..... 48c

Un lot de pantalons pour garçons, grandeur assortie. Rég. $3.25 spécial 1.68

Bas en coton pour enfants, grandeur 5½ à 10, job..... 38c

Laine noire, blanche à tricoter, 16 onces, garantie. Rég. $1.90 réduit à la livre..... $1.21

Indienne à tablier, patrons des plus recherchés. Prix partout 27c la verge Ici..... 19c

Mousseline à rideaux largeur 36 pouces un bargain la verge..... 19c

Un lot de cravates pour hommes, patrons, choisis. Prix régulier 95c. Pour Cette vente..... 48c

Flanellette rayée 30 pouces de large, pesante, trois pièces seulement, la verge..... 19c

Un lot de chemises négligées pour hommes, grandeur assortie, job..... 98c

Serge pure laine 54 pes largeur. Régulier $3.75 spécial..... $1.98

Bottines filles "Dongola" anglais, grandeur 11-12-13-1-2. Prix régulier 3.90 Pour..... 2.98

Cirage brun pour chaussures boîte de 25c réduit à..... 10c

Toile à rouleaux, 20 pes de largeur. Régulier 28c spécial..... 15c

Toile à nappe damassée, vendue jusqu'ici à $1.25 pour cette vente..... 88c

Un lot de boutons de costume, la douzaine..... 9c

Tous nos collets, pour hommes, en toile, chacun..... 15c

Chapeaux de feutre pour hommes, régulier $6.00 spécial..... $3.83.

N'oubliez pas que nous donnons toujours avec chaque achat d'un dollar, une grosse brique de savon SAUVIAT SPECIAL

Toutes commandes par malle remplies avec soin.

Satisfaction garantie ou argent remis.

J.-E. SAUVIAT

RUE ST-DOMINIQUE · JONQUIERE

Edifice Dumas, en face de la rue St-Jean

Demande à la Législature

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville de Kénogami, La Ville de Jonquière, La Corporation de la Paroisse de St-Dominique de Jonquière, la Corporation du canton Bourget, la Corporation du Village de St-Ambroise et la Corporation de la Paroisse de St-Ambroise, dans le comté de Chicoutimi, demanderont à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, la passation d'un acte ratifiant un acte d'accord intervenu entre elles et Price Brothers & Co. Limited, le 2 août 1922 devant le notaire J.-G. Verreault, pourvoyant à la construction et à l'entretien d'un pont sur la Rivière Saguenay entre Kénogami et Shipshaw, et un autre acte d'accord entre ces mêmes municipalités, passé devant le notaire J.-Miville Lacroix, le 5 octobre 1922, pourvoyant à la construction et à l'entretien des chemins et des autres travaux nécessaires pour rendre ce pont accessible au public et déclarant tels actes d'accord valides à toutes fins, les confirmant, accordant aux dites corporations le pouvoir de taxation pour l'exécution des dits actes d'accord, et mettant les dits pont et chemins sous le contrôle du conseil de comté, et pour autres fins.

Pour les réquérants,
Ths-Ls BERGERON, avocat
Roberval

12-19-26 oct. 2 nov. D. 2836

VANCOUVER WOOD PIPE & TANK CO, Ltd., Vancouver C.-A.

Fabricants de

TUYAUX EN BOIS, RESERVOIRS, SILOS, etc.

Jos.-R. Martin & Company, Board of Trade

MONTREAL, P. Q. Représentants pour Québec et provinces maritimes.

Nous recherchons les pourparlers pour petites ou grandes quantités de tuyaux Notre double accouplement d'acier assure la perfection du joint de nos tuyaux en bois. Echantillons gratuitement aux acheteurs de grandes quantités.

Toute demande rencontre notre prompte attention.

Un produit canadien

UNE INVENTION DE CHEZ NOUS

SANS RIVAL SUR LE MARCHE

Le *Poli Ideal* nettoie tous les métaux: nickel, cuivre, argent et or.

Est insurpassable pour nettoyer les vitres et les miroirs.

N'égratigne pas les métaux, ce qui fait son succès.

S'applique facilement.

Se vend en poudre et en paquet pour 15 centins.

Essayons-le et nous en emploierons aucun autre.

BOIVIN & FRERE
Manufacturiers
STE-ANNE DE CHICOUTIMI
7 sept. 23 nov. D. 2772

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une ½ lb.- et en paquets

La Voix de la Jeunesse

Organe du Comité Régional de l'A. C. J. C. à Chicoutimi

Piété, Etude, Action. — -- Soyez des hommes.

Au Cercle Labrecque

Sait-on bien ce que c'est que la discipline? Comme le mot sonne quelque peu le militarisme, vous verrez tout de suite une nuée de soldats surgir et se mouvoir automatiquement à la voix d'un chef. Ce n'est pas précisément la discipline telle que nous l'entendons ici; cependant, de cette première idée, nous pourrons faire quelques applications.

La discipline dans les cercles de l'A. C. J. C. fut le sujet traité hier soir, par notre président, M. J.-A. Girard. A toute organisation aussi bien qu'à tout corps d'armée, il faut une tête, il faut des chefs, et pour le bon fonctionnement de tous les rouages de cet organisme il faut une discipline.

Ainsi, la discipline est non-seulement nécessaire au succès de notre association mais, je dirai, encore plus à notre formation personnelle. Elle exige beaucoup de bonne volonté et même de nombreux sacrifices: un peu de son indépendance, une idée ou une initiative personnelle, une soumission parfaite aux règlements de la constitution; tout ceci est parfois pénible à notre amour-propre, mais la possibilité de l'action commune n'est qu'à cette condition. Cette discipline, en elle-même rigoureuse, sera toujours tempérée chez nous par la charité, la confiance et l'amitié mutuelle des membres.

Il y a indiscipline à ne pas assister aux services, à refuser des travaux ou à ne faire que ce que l'on veut, ou encore à accepter un travail et à s'absenter à la séance où l'on doit le produire. Ces quelques cas d'indiscipline cités plus haut sont particulièrement néfastes à la vie d'un cercle; ils ont un effet démoralisant chez les membres. Pourquoi ne pas profiter pleinement de tous les avantages dont nous ferons bénéficier nos assiduités aux réunions et la préparation soignée des travaux que l'on nous confie? On est de l'A. C. J. C. non pour s'amuser, mais bien pour s'instruire, se fortifier et se préparer à "une vie efficacement militante pour l'Eglise, notre pays et nos concitoyens."

Notre association comme nous le disait si bien notre aumônier M. l'abbé Bouchard est fondée sur l'idéal; c'est ce que lui donne son caractère essentiellement national et religieux. Nous n'atteindrons jamais l'idéal parfait, il est cependant permis d'y espérer et nous devons même en faire le but de notre vie. Nous sommes dans un siècle de matérialisme et de jouissance effrénée; il y a trop de gens qui ne vivent que pour vivre et s'amuser. Ne soyons pas de ceux-là; les plaisirs amollissent le cœur et enlèvent toute liberté d'action. Il faut que jeunesse se passe, dit-on. C'est vrai que jeunesse doit se passer, mais c'est le temps de la préparation au sérieux de la vie et nous ne devrions pas l'oublier. Soyons jeune ce que nous voulons être vieux. La jeunesse est encore le temps de la semaille et inutile de dire je me reprendrai plus tard, si nous ne semons que débauche et folie, nous ne pourrons récolter prospérité et bénédictions. Pensons-y bien! Donc en haut nos regards et la volonté au cœur nous réussirons!

Le SECRETAIRE

Chicoutimi, le 24 oct. 1922

Au Cercle Lapointe

Kénogami.—Séance du 18 oct.—En l'absence du président et du vice-président, le camarade L.-H. Lacroix est appelé à présider.—M. l'aumônier, commentant la parole de l'Evangile: Ne rougissez pas, n'ayez pas peur de paraître ce que vous êtes", *fait une* application à notre société: si on vous demande à quel groupement vous appartenez répondez à l'A. C. J. C. Le camarade Gauthier parle de Frontenac, dont il souligne l'énergie de caractère, illustrée dans sa fameuse réponse à Phipps. Frontenac mourut à 78 ans, le 28 nov. 1698. Malgré les défauts de ses qualités, malgré son opiniâtreté et ses tendances despotiques, il ne laissa que des regrets dans la colonie. Son œuvre politique et militaire lui assure une place honorable parmi les grands hommes de notre histoire. Le camarade Lacroix lut un travail intitulé: *Pour répondre à une objection.* A. Roche commenta les travaux et A. Lapointe fit la revue hebdomadaire.

Le recrutement va bien.

Le SECRETAIRE

A l'œuvre

L'un après l'autre nos cercles de la région nous disent que la période de repos a assez duré, qu'il est temps de se remettre à l'étude, et de fait nous constatons avec plaisir que les réunions se tiennent régulièrement: les rapports que nous recevons l'attestent.

La piété a également sa place au programme, et nous voyons avec satisfaction que le grand lien de piété sera surtout cette année, la communion par roulement. Rien, en effet, n'est plus de nature à assurer le succès d'un groupe que ce représentant quotidien au divin banquet eucharistique.

Mais notre programmme ne comprend pas seulement que la Piété et l'Etude, il y a un troisième point qu'il ne faut pas négliger: l'action.

En effet, l'étude nous est nécessaire pour nous habituer à réfléchir ainsi que pour nous mettre au courant de certaines questions et faits d'actualité, mais l'"action" nous permet de faire rayonner notre œuvre autour de nous, d'encourager partout le bien et de combattre le mal, de travailler dans nos faibles mesures à assurer avec le respect de notre langue, la souvenance de notre race.

Nous rencontrons parfois même des nôtres qui nous disent que nous sommes uniquement des idéalistes, que nous ne savons pas réaliser ce que nous désirons.

Il ne faut pas qu'il en soit ainsi; et il est entendu que pour réaliser une chose, il faut agir. A vous donc d'agir, à nous de mettre en pratique, les théories apprises.

Notre Comité Central a compris l'importance de l'action lorsque, au dernier conseil fédéral tenu à Hull, il a manifesté le grand désir de voir tous les cercles, tous les membres de l'Association faire de l'action autour d'eux.

Dans le but de rendre cette action plus efficace, il nous a tracé un programme. Cette année doit être l'année de l'*Action française,* l'année des *Réalisations.*

Le congrès de Hull a été une douloureuse révélation. Nous savions qu'on avait laissé se glisser dans notre langage et s'implanter dans nos mœurs, nombre d'expressions et de coutumes anglaises ou américaines, oui nous le savions, mais nous ne réalisions pas combien le mal était grave.

Nous vivions sans inquiétude tandis que l'infiltration anglaise se faisait sentir davantage tous les jours, et gagnait même nos campagnes les plus reculées.

Une preuve, par exemple: un visiteur tout dernièrement de passage à St-Félicien, fut bien surpris d'y voir plusieurs affiches exclusivement anglaises. A son retour, il nous faisait part de sa surprise et terminait par ces réflexions: Mais y a-t-il une seule tête d'anglais là-bas? (à St-Félicien). Alors, pourquoi des affiches anglaises?

Et ce qui a été dit de St-Félicien peut se dire de Chicoutimi et d'un peu partout ailleurs.

Partout nous retrouvons l'anglais, il a même pénétré dans nos foyers. Trop longtemps, nous avons été indifférents; il faut aujourd'hui se lever et en vrais patriotes, enrayer énergiquement tout le travail d'infiltration étrangère.

Notre Comité Central nous engage donc à combattre ces infiltrations sous toutes leurs formes. Il va même plus loin: Il offre un prix d'une grande valeur, au cercle qui au bout de l'année aura le plus d'initiatives, le plus de "réalisations" à son crédit.

A l'œuvre donc dès aujourd'hui, et travaillons avec ardeur à mériter ce trophée de l'Action française, ou tout au moins que notre nom figure avec honneur sur le tableau qui sera publié dans le "*Semeur*".

Que les affiches anglaises soient remplacées par des affiches françaises; il serait temps que nos cultivateurs cesse de dire aux passants: Here we use the De Laval Cream Separator." Cette compagnie aime la réclame, demandons-lui de la réclame française. Il faudrait également corriger les affiches rédigées dans un mauvais français: que ce "logement ne soit plus à loué" et "cette maison à vandre", orsque ce n'est pas "House for sal.." qu'il n'y ait plus de "défance de passé sur se terrin"; ne usons plus aux visiteurs que cette barrière doit être "keep shut".

Inutile de continuer cette énumération; elle pourrait s'allonger indéfiniment car nous sommes envahis de toutes parts. Efforçons-nous donc de donner à nos foyers, à nos demeures, à nos villes, à nos villages, à nos campagnes, une toilette, un aspect plus français.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que Edmund-Arthur Robert, financier, Charles-Glass Greenshields, conseil du roi et avocat, James-Edward Hutchison, gérant, Kenneth-Buchanan Thornton, ingénieur, et l'honorable David-Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'octroi d'une charte les incorporant sous le nom de Quebec Tramways Company aux fins suivantes:

Acheter, louer ou autrement acquérir, et construire, exploiter et entretenir tramways et chemins de fer dans la ville de Québec et dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la province de Québec; acheter, louer ou autrement acquérir et construire, développer et exploiter usines de pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres, usines à gaz ou aqueducs dans la ville de Québec ou dans l'un quelconque des dits comtés et capables de servir aux fins de fournir l'énergie ou être utilisés en rapport avec les tramways ou chemins de fer de la compagnie, et vendre et distribuer dans la ville de Québec ou dans l'un ou l'autre desdits comtés toute partie de l'énergie ou du gaz produits par lesdites usines; acquérir, construire et exploiter telles lignes téléphoniques ou télégraphiques avec ou sans fil qui pourraient être requises en rapport avec la poursuite des affaires de la compagnie; acquérir, en tout ou en partie, par achat ou autrement, le capital-actions, parts, valeurs, entreprises et propriétés des compagnies Quebec Railway, Light, Heat & Power Company, Limited, Quebec Railway, Light & Power Company, Quebec Jacques Cartier Electric Company, Quebec County Railway Company, Quebec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou l'une ou l'autre d'entre elles, ou de toute autre compagnie ou compagnies dont la propriété ou entreprise ou partie d'icelles peut être convenablement et avantageusement utilisée ou exploitée en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, y compris tous ou l'un quelconque des contrats, chartes, franchises, droits pouvoir, privilèges, immunités ou exemptions de toute nature et description; et vendre ou en autrement disposer, en tout ou en partie; accorder à toute compagnie, dont partie des entreprises, propriétés ou autres droits sera acquise par la compagnie, l'autorité nécessaire pour en faire le transport à la compagnie.

Québec, 4 octobre 1922

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & LANGUEDOC

Procureurs des demandeurs.

12-19-26 oct. 2 nov. D. 2838

Occasions remarquables pour cette semaine

CHEZ

L.-H. CARRIER Ltée

25 Makinaws à carreaux de différentes couleurs, qualité pesante et durable, valeur de $10.00 pour **$6.50**

5 dozs de calottes, pesantes, avec ou sans bande pour les oreilles, nuances médium ou foncées, pour hommes, valeur de $2.50 pour **$1.50**

10 dozs de bons pantalons lacés, pesants, chauds et durables, couleurs khaki, brun, gris ou noir, valeur de $8.00, à votre choix pour **$5.00**

Pour les Dames et les Demoiselles

12 jolis manteaux en drap velours, brun ou beige, avec collet châle en "beaverine", fourrure à la mode et durable, tout doublé de mercerisé, grandeur de 34 à 42, valeur de $35.00 pour **$24.50**

3 dozs seulement de chapeaux de "sport" en tweed et en laine, valeur de $4.00 pour **$2.00**

25 chapeaux garnis en beau velours de "Lyon" ou en peluche, doublure en soie, valeur de $10.50 pour cette semaine **$6.00**

Un lot de grandes mitaines non doublées, en cheval, valeur de $2.00 pour **98c.** la paire.

L.-H. CARRIER, Limitée

Rue Racine, Chicoutimi

Tenons nos comités Central et Régional au courant de toutes nos initiatives de ce que nous avons fait comme de ce que nous avons essayé de faire, afin qu'ils puissent nous attribuer le rang auquel nous avons droit dans le concours.

Y aurait-il quelque chose de plus honorable que d'avoir ce trophée dans un des cercles de notre région. Vouloir, c'est pouvoir, dit-on! Donc à l'œuvre!

Le POTVIN

(Cercle Labrecque)

A. C. J. C.

L'IDEAL

En ce siècle de jouissance et de plaisir matériels sous toutes les formes, on ne connait plus la noble passion de l'idéal. Parmi nos jeunes gens, les uns n'ont pas d'autre ambition que de se préparer une bonne petite place où ils pourront goûter paisiblement les douceurs de la vie; les autres gaspillent honteusement les plus belles années de leur vie à la poursuite du plaisir matériel et brutal. Plaisir, jouissance, amusement: voilà la devise égoïste et payenne de la plupart de nos jeunes gens.

Faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire, quitter les sentiers battus pour gravir les hauteurs, faire œuvre utile à la religion, à la patrie, à ses semblables, se distinguer dans le bien, on ne connait plus cette passion-là. Nos écrivains le constatent: "Il n'y a plus de flamme dans les yeux de notre génération". (Fouillée). "Un vent de cimetière souffle sur notre siècle." A. Daudet. "Cela sent la mort d'un bout du monde à l'autre." E.-M. de Vogué.

A tous les âges—mais surtout chez les jeunes—on considère la vie comme une partie de plaisir. Pourtant la parole de Esprit-Saint demeure: "Militial' est vita hominis super terram".

La vie de l'homme sur la terre, c'est un combat;—combat contre les instincts dépravés de la mauvaise nature, combat contre les entrainements d'un monde corrompu et maudit par Jésus-Christ. Et qui dit combat dit énergie, sacrifices, effort, travail.

Que les payens n'aient point eu d'autre idéal que le plaisir matériel, qu'ils n'aient point eu d'autre devise que celle ci: "Panem et circenses. Du pain et des jeux"! c'est-à-dire de l'amusement, on le conçoit, ils n'avaient point la foi ou s'ils croyaient, c'était à des dieux viveurs et corrompus, amis eux-mêmes du plaisir, mais pour les chrétiens qui ont foi en une vie meilleure, pour le jeune homme surtout qui se prétend disciple d'un Dieu souffrant et crucifié, la vie doit avoir une autre signification.

"Dum tempus habemus operemur bonum". La vie, c'est un temps qui nous est donné pour faire le bien. Et la vie, ce n'est pas seulement l'âge mûr et la vieillesse, mais c'est encore l'enfance et la jeunesse. D'où obligation de faire du bien dans la jeunesse, aussi bien que dans l'âge mûr et la vieillesse. Jeunes gens, ne laissez point s'accréditer parmi vous ce sophisme qui en a perdu tant d'autres avant vous. "Il faut que jeunesse se passe. Il faut bien s'amuser un peu". Si l'on entendait par là les plaisirs légitimes et permis, si l'on entendait surtout les délicates jouissances que procure la satisfaction du devoir accompli, je le concèderais aisément, mais si l'on entend par là, s'amuser dans les plaisirs coupables et défendus, si l'on entend par là, exercer les pires débordements, on ne peut le concéder. A aucun âge de la vie, il n'est permis d'abuser de la vie, mais surtout à un âge comme celui de la jeunesse où les habitudes prises ont une si grande influence sur toute la vie.

La jeunesse, c'est le joyeux temps des semailles; c'est le temps d'orienter sa vie, jeunes gens, rappelez-vous bien l'axiome: c'est que l'arbre du côté où il penche; c'est que l'on sera dans sa vieillesse ce que l'on aura été dans sa jeunesse; c'est que l'on récoltera ce que l'on aura semé. "Les os de l'impie, dit la Sainte Ecriture, se rempliront des vices dès sa jeunesse et dormiront avec lui dans la tombe".

N'allez pas croire naïvement que le torrent des passions que vous aurez déchainé par votre faute s'arrêtera docilement le jour où vous aurez dit: c'est assez, c'est fini. Ce serait bien peu connaître la nature humaine. La chaîne des mauvaises habitudes que vous aurez lentement forgée sera bien difficile à rompre. Qui peut arrê-

(Suite à la 3ème page)

La Perfection

Un remède infaillible pour guérir les pellicules et prévenir la chute des cheveux en enlevant la démangeaison.

Des expériences probantes ont été faites avec le plus heureux résultat.

Dès maintenant des dépôts seront faits dans toutes les paroisses du comté et dans les principaux centres de la province.

Essayons-le.

Voici ce qu'en dit le Dr L.-N. Michaud:

"Je, soussigné, certifie connaître la composition du remède "La Perfection" et atteste que les produits employés dans sa fabrication sont très efficaces pour prévenir la chute des cheveux et guérir les pellicules.

Dr L.-N. MICHAUD,
Spécialiste des maladies de la tête.
Fabriqué par

L. HARVEY,
Barbier-coiffeur,
Chicoutimi.

21 sept. 7 déc. D. 2798

Servante demandée

On demande une servante d'expérience. Pour renseignements s'adresser à Edmond Dufour, Hôtel Bellevue, Chicoutimi.
J.n.o. D. 2853

Ménagère demandée

Une personne d'expérience trouverait une excellente position comme ménagère en s'adressant, avec bonnes références, Casier postal 333, CHICOUTIMI.
J.n.o.

Maison à vendre ou à louer

Située sur la rue Victoria, Bagotville. A vendre à bonnes conditions. Pour renseignements s'adresser à ANTOINE TREMBLAY, Casier postal 94, Chicoutimi.

21 sept. au 26 oct. D. 2805

AVENDRE

A CHICOUTIMI-OUEST

Dans un bel endroit, près de l'Eglise, deux maisons avec terrains. Pour informations: s'adresser à Etienne FRASER, au magasin de L. Gagnon & Frère, Chicoutimi-Ouest.
J. N. O. D. 2805

Exigez partout le respect du français

HENRI JALBERT

Ferronnerie et Quincaillerie

Matériaux de Construction

Ciment,
Briques,
Chaux,
Clous
Papier à lambris et couvertures
Peinture de toutes sortes

Articles pour Cultivateurs

Canistres à lait
Chaudières à lait
Tondeuses Stewart
Cardes à laine
Tout ce qu'il faut pour l'usage de la ferme

QUALITE ET PRIX GARANTIS

HENRI JALBERT, Chicoutimi

Téléphone 342

Pourquoi construire en blocs de ciment granités ?

TOUT D'ABORD, parce que le prix d'une maison construite avec ces blocs ne sera pas plus élevé que si vous construisez en bois, ou en brique, ou avec les deux combinés.

PARCEQUE les murs en blocs sont élevés, et finis agréablement à l'extérieur, d'un seul et même coup, en moins de temps qu'il faut pour élever ceux d'une maison en bois commun qu'il faudra ensuite doubler en papier, redoubler une ou deux fois en bois et camoufler, plus tard, avec de la brique ou de la peinture.

PARCEQUE l'apparence agréable et les marques de solidité, de durabilité et de confort, attachés aux blocs granités donnent immédiatement à votre maison une double valeur et à vous-même double satisfaction.

PARCEQUE les blocs en ciment ne pourrissent pas plus qu'ils ne brûlent; que vous éprouvez une sensation de sécurité et de repos à savoir que la grande partie de votre maison est incombustible et ne vous demande aucun entretien.

PARCEQUE l'humidité, le froid, la chaleur et même le bruit, qui chassent ou apportent le bien être selon qu'ils sont modérés ou exagérés, sont tempérés par des espaces vides aménagés dans les blocs et que vous obtenez ainsi en toute saison, la plus grande mesure de confort possible.

NE CONSTRUISEZ pas sans examiner ce que vous **COUTE** et vous **VAUT** une maison en blocs granités et pour cela venez nous consulter.

SI VOTRE MAISON est déjà partiellement construite n'oubliez pas que nous avons un lambris granité de quatre pouces d'épaisseur qui ressemble exactement aux blocs granités.

NOUS AVONS A VENDRE un beau terrain en magnifique vue sur la ville et le Saguenay, situé sur le boulevard St-Sacrement.

La Société de Constructions Modernes - - - Chicoutimi

J.-E. PERRON, gérant — Téléphone No 405

D.-V. MORRIER, sec. — Téléphone No 269

La presse catholique

La presse est une puissance. Elle est même, au dire de plusieurs, la PUISSANCE; car elle fait l'opinion et l'opinion mène le monde. Contre la presse on ne peut rien, avec elle on peut tout et, sans elle, bien peu de chose. Les ambitieux et les brasseurs d'affaires le savent; aussi cherchent-ils à l'asservir ou du moins à l'influencer.

L'opération devient de jour en jour plus facile; car la presse quotidienne, qui jadis était avant tout l'organe d'une opinion politique ou d'une idée, tend de plus en plus à se commercialiser. La constatation du Père Yves de la Brière sur la presse quotidienne de France pourrait, sans modification notoire, s'appliquer à d'autres pays. "Autrefois, dit-il, presque tous les journaux étaient des organes politiques, servant un parti, ou représentant une idée déterminée. Actuellement, les journaux de cette espèce, les journaux d'opinion, ne possèdent plus qu'une portion réduite de la clientèle. Les journaux à grand tirage, qui ne correspondent à aucune opinion rigoureusement assignable, cherchent à atteindre un public multicolore et surtout l'immense public anonyme et incolore. C'est la presse d'information, prenant franchement et exclusivement le caractère d'entreprise commerciale.

"Par la rapidité, l'abondance et le mode ingénieux de présenter les nouvelles aptes à satisfaire la curiosité publique, par l'appât des illustrations, des concours et des primes, comme par les faits divers, les feuilletons, par la chronique copieuse des sports, des spectacles, des attractions diverses, ces mastodontes attirent et retiennent un nombre formidable de lecteurs et d'acheteurs. L'importance de leur circulation donne de la valeur marchande à leur publicité. C'est la réclame commerciale, la réclame financière, la réclame sous toutes ses formes et, spécialement, la réclame déguisée, qui procure de gros bénéfices. Aussi la réclame devient-elle l'élément essentiel du journal: on commence par déterminer quelle place matérielle appartiendra, dans chaque numéro, à la publicité rémunératrice, aux annonces, et l'on accordera ensuite les colonnes restées disponibles aux articles et aux informations d'ordre politique, littéraire et général. Voilà comment la presse est commercialisée dans les mastodontes qui obtiennent, sans conteste possible, l'immense majorité de la clientèle de lecteurs."

Or, un journal, établi sur ces bases, sans être mauvais par principe, court risque d'être un déplorable éducateur. Le rendement des annonces se mesurant au nombre d'abonnés, la feuille mercantile doit viser avant tout à développer sa circulation, et donc à ménager à la fois annonceurs et lecteurs que des positions trop nettes pourraient indisposer. Pour échapper au baillon auquel l'acculerait la défense énergique des intérêts vitaux du pays, la grosse presse regarde ailleurs: elle se livre à l'information à outrance; hypnotise ses abonnés sur les actualités les plus frivoles, sur les sports et les concours, sur les crimes vrais ou faux, sur les procès scandaleux. Car, pour accroître sa clientèle, la presse résiste mal à la tentation chaque jour renaissante de piquer la curiosité morbide, de flatter les instincts populaires. Sans doute rédacteurs et éditeurs en gémissent, mais le désir de distancer les concurrents ou d'encaisser les gros bénéfices de certaines annonces finit par vaincre les résistances.

Si le journal est la grande école où le peuple achève son éducation, on comprend que l'Eglise s'alarme et qu'elle cherche à susciter des organes plus fermes au point de vue des principes, d'une tenue plus digne et franchement catholiques. Nos journaux à fort tirage publient, il est vrai, des nouvelles religieuses, des extraits de sermons, agrémentés du portrait du prédicateur, mais cela ne suffit pas à constituer une presse catholique. Que dire, si le journal force ses lecteurs à patauger chaque jour dans la boue des crimes à sensation! Que dire, si, malgré les avertissements de l'autorité, il consacre ses colonnes à l'annonce de pièces à moralité plus que douteuse et se fait le recruteur grassement payé de lieux d'amusements suspects! Que dire encore, si, par crainte de voir baisser sa clientèle il n'ose appuyer les mouvements sociaux ou religieux que préconise l'Eglise? Non, le catholicisme individuel de ses rédacteurs ou de ses bailleurs de fonds n'empêche pas le journal d'être un triste éducateur, qui, inconsciemment, je le veux bien, fausse le jugement populaire en donnant au crime ou à la bagatelle la place d'honneur, exploite les instincts grossiers dont il vit, amène la diminution de la foi, la dépression des convictions, l'abaissement du sens moral, du goût et du bon sens.

L'Eglise a vu le mal qui menaçait la plupart des pays et, avec une énergie et une insistance qui ne font que grandir, elle recommande le remède, la fondation et le maintien des journaux nettement catholiques. Il y a déjà trente ans, le clairvoyant pape Léon XIII, donnait aux évêques d'Italie cette sage direction: "Il est à désirer que, au moins dans chaque province, on crée quelque organe d'enseignement pour instruire le peuple ..... et cela par le moyen de publications fréquentes et, s'il est possible, quotidiennes."

Cette presse, d'autant plus libre de ses mouvements qu'elle sera plus indépendante des partis et des influences financières, doit, dans la pensée du Saint-Siège, proclamer en toute occasion les principes de l'Eglise, défendre ses droits et, sans se désintéresser des événements du jour, les juger à la lumière des saines doctrines et en tirer les leçons qu'ils comportent. Sa mission est donc de semer la vérité, de rappeler les bases de la société et, comme une sentinelle vigilante, de signaler l'erreur, lui tenir tête, la démolir. Ses lecteurs seront peut-être moins au fait des crimes sensationnels, mais ils auront plus d'idées et, n'ayant pas subi le chloroforme déprimant d'un reportage grotesque ou malsain, ils auront l'œil ouvert sur leurs droits et auront appris à les défendre.

Le mot d'ordre du Pape a été entendu chez nous et, aujourd'hui, le Canada est jalonné de journaux catholiques, depuis les côtes de l'Acadie jusqu'aux plaines de l'Alberta, des terres nouvelles de Chicoutimi jusqu'aux centres canadiens-français de la république voisine. Bien que récemment descendus dans l'arène, ils ont déjà par leurs services conquis les éloges de notre épiscopat. N'est-ce pas un évêque des avant-postes, Mgr Latulippe, qui disait: "On a vu paraître des revues et des journaux français et catholiques qui ont jeté dans les demeures les saintes semences du patriotisme et de l'esprit chrétien. Oh! le bel apostolat qu'ils ont exercé depuis quelques années!"

Cet effort vigoureux en faveur de la bonne presse dénote, chez ceux qui en furent l'âme, de la clairvoyance, de hautes pensées et un noble désintéressement. Mais ces initiateurs ont-ils rencontré partout l'appui qu'ils méritent? Certainement non. Et la raison est obvie: c'est que notre peuple n'a pas encore saisi le rôle de la presse catholique et son importance primordiale. C'est une lacune regrettable dans sa formation et qu'il s'agit de combler. Car du jour où il aura compris la nécessité, tant au point de vue religieux que national, d'une presse propre, honnête, moralisatrice et crânement chrétienne; du jour où il cessera de regarder le journal comme un simple recueil d'annonces et de potins; quand il sera convaincu qu'il est aussi méritoire et plus patriotique de soutenir la bonne presse que de patronner un hôpital et qu'il est aussi salutaire et non moins pressant d'appuyer le bon journal que de bâtir des écoles; alors, ce peuple qui ouvre si facilement sa bourse aux œuvres de culte, d'éducation et de charité, n'hésitera pas remplir envers la presse catholique des devoirs trop longtemps méconnus. Ce complément d'éducation s'impose, il est urgent.

Chez nous la presse catholique—j'entends par là les journaux et les publications de toutes sortes—tracts de propagande, revues bulletins et brochures—chez nous, dis-je, la presse catholique existe. Reste encore à la soutenir, à la développer. "Quiconque, disait Léon XIII, a vraiment à cœur le bien de la religion et de la société doit assurer le progrès de la bonne presse en proportionnant ses largesses à sa fortune; car l'œuvre a besoin de ces secours sans lesquels les résultats resteraient incertains et chétifs." Rien de plus évident pour qui connaît les lourdes charges qu'entraîne toute publication et les revenus substantiels qu'elle doit repousser pour sauvegarder sa dignité et son indépendance.

Que faire donc? Tout d'abord user de prudence dans le choix des journaux qui pénètrent chez vous et fermer impitoyablement la porte à toute feuille dangereuse. Les parents ne soupçonnent guère les effets déplorables du journal qui traîne sur la table de famille. Si quelqu'un se permettait de raconter devant les enfants l'histoire scabreuse du feuilleton, de tel fait divers, ou le simple canevas de la pièce à l'affiche; s'il avait l'audace de mettre sous leurs yeux les photographies des étoiles de cinéma ou d'actrices lestement habillées, le père imposerait vite silence au polisson et lui montrerait la porte. Or, ce que le père honnête ne tolérerait pas d'un visiteur, il le permet inconsciemment au journal: inconsciemment, ai-je dit, car l'homme se contente d'ordinaire de feuilleter les pages d'affaires sans s'occuper du reste, tandis que les enfants courent ailleurs, vers ce qui flatte la curiosité morbide et fouette les nerfs. Le chef de famille n'y pense pas!

C'est cependant pour lui un devoir de n'admettre au foyer que des journaux—quelles que soient d'ailleurs leurs sympathies politiques, pourvu qu'ils n'en soient pas esclaves — reconnus comme respectueux de la morale et d'une haute tenue, qui soumettent les nouvelles à un triage sévère et gardent le souci de ne rien publier qui soit de nature à troubler l'âme des enfants.

Que faire encore? Encourager le journal franchement catholique. L'esprit du peuple a besoin d'aliment; or, c'est presque uniquement dans le journal qu'il le cherche. Aussi devient-il très vite semblable à lui, bon, indifférent ou mauvais. Il importe donc à notre avenir national et religieux, d'assurer à notre peuple une nourriture intellectuelle saine, réconfortante et chrétienne. Faisons pénétrer partout la bonne presse, donnons-lui notre abonnement, appuyons-la de notre prestige et de notre charité. Ah! si les catholiques sincères pratiquaient le conseil que leur donne le Père Bissonnette, O.P., dans sa brochure: *L'Antidote contre la mauvaise presse* "s'ils donnaient en abonnements ce qu'ils dépensent dans une seule semaine en fantaisies"; si, aujourd'hui que tout le monde veut lire, ils prêtaient adroitement leurs revues, leur journal en signalant tel article; si, à titre d'étrennes du jour de l'an ou de cadeau de fête, ils offraient un abonnement, quel appui ils donneraient! Ce sont là des moyens pratiques de soutenir efficacement la bonne presse en semant de bonnes idées; et les bonnes idées produisent les bonnes actions. "La bonne presse, disait Mgr Freppel est une sorte de propagation de la foi à l'intérieur." Enrôlons-nous dans cette association et aux mille industries que nous suggérera notre zèle, ajoutons la prière.

Oui, prions pour que les catholiques finissent par se convaincre qu'il y a quelque chose à faire. Une littérature déprimante et licencieuse s'étale aux vitrines de nos boutiques et dans les mains de nos filles; des revues humoristiques, des journaux à sensation, exploitent la vanité de leurs lecteurs et leurs instincts sensuels et font à notre jeunesse des cerveaux vides et des cœurs gâtés: demandons à Dieu que les parents chrétiens imposent à qui de droit plus de vigilance et de tenue. L'apostolat du journaliste catholique est noble, mais il comporte de douloureux sacrifices: supplions le Cœur de Jésus de soutenir les défenseurs de sa cause et de leur susciter de vaillants auxiliaires.

Employons-nous donc durant ce mois à soutenir la bonne presse, car, comme l'écrit le Père de la Brière: "Quiconque favorise, directement ou indirectement, la progrès de la presse favorable à l'Eglise, sa diffusion, sa valeur, son autorité, son rendement à tous égards, celui-là devient le coopérateur utile de la vérité qui sauve."

Rappelons-nous aussi cet hommage du *Catholic Register* de Toronto, hommage peut-être par trop élogieux, mais qui renferme un grave avertissement: "Au Canada, les Canadiens français supportent leur presse catholique de façon la plus encourageante et la plus satisfaisante. C'est à cet appui généreux et intelligent de leurs quotidiens et de leurs hebdomadaires catholiques, qu'ils sont redevables de cette unité de front en face des attaques répétées des ennemis de leur race et de leur religion. Aussi longtemps que le Canada français appuiera énergiquement sa presse catholique, aussi longtemps, mais pas plus, il pourra être assuré d'avoir en mains une arme prête pour toutes les alertes, quand ses droits seront attaqués."

L. BONCOMPAIN, S. J.
—(*Le Messager Canadien*).

Service d'autobus de Chicoutimi

DEPART
Chicoutimi pour Grande Baie: 9.00 hrs A. M.
Grande Baie pour Chicoutimi: 10.30 hrs A. M.
Chicoutimi pour Jonquière: 12.45 hrs P. M.
Jonquière pour Chicoutimi: 2.00 hrs P. M.
Chicoutimi pour Grande-Baie: 3.00 hrs P. M.
Grande-Baie pour Chicoutimi: 4.15 hrs P. M.
Tous les jours, dimanche compris.
POINTS DE DEPART
Chicoutimi: A la Patinoire.
Chicoutimi: Hôtel Chicoutimi.
Jonquière: Hôtel Lessard.
Grande-Baie: Au pont.
Port-Alfred: Magasin Juste Dufour.
Bagotville: Hôtel Commercial.
PRIX D'UN PASSAGE
Chicoutimi à Bagotville 75c
Chicoutimi à Grande-Baie $1.00
Chicoutimi à Jonquière 60c
LECLERC & CREVIER
CHICOUTIMI
Pour information: Téléphone Saguenay-Québec: 728
J.n.o D. 2818

JEUNES GENS:

Assurez votre avenir par l'Epargne

Quel que soit votre salaire, faites des économies. Avec de la volonté, vous arriverez à accumuler en banque un bon fonds de réserve qui vous ouvrira la voie du succès.

La Banque Nationale

La plus vieille banque Canadienne-Française, recevra vos dépôts à l'un de ses 347 bureaux, et vous paiera, tous les six mois, l'intérêt régulier des banques.

$1.00 suffit pour ouvrir un compte d'épargne.

BUREAU DE DIRECTION:
PRESIDENT:
L'HON. GEO. E. AMYOT — Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.
VICE-PRESIDENT:
J. H. FORTIER — Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Legaré, Ltée.
DIRECTEURS:
A. N. DROLET — de P. G. Bussières & Cie, Québec.
NAP. DROUIN — Président de la Rock City Tobacco Co.
A. B. DUPUIS — Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY — Notaire, direct. du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER — Manufacturier de cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU — Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C. R. — Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU — Notaire, Prés. de Eastern Canada S. & Iron Works.
HENRI DES RIVIERES, Gérant-général.

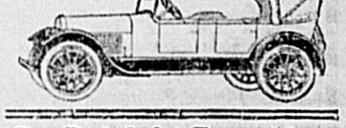

Dr Patrick Tremblay

MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine générale
Consultations à toute heure
157, rue Racine, Chicoutimi.
Tél. Sag.-Québec: 388
3 mai 24 sept. 30 nov. D. 2789

Antonio Langlais, C. R.,

AVOCAT
de l'étude
ROY, LANGLAIS, LANGLAIS, GODBOUT & TREMBLAY,
126, rue St-Pierre, Québec.
Adresse télégraphique: "ROLAN"
Téléphone: 5800 à 5802

Dr G.-William Tremblay

Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité: yeux, oreilles, nez et gorge
Bureau: 191, rue Racine
Edifice de la Banque de Montréal
Tél. Saguenay-Québec: 353
D. 2759

L'appareil Lumière Eau et Force Caron

La Seule Source Parfaite de Force sur la Ferme

Rendez-vous compte des nombreuses commodités et de l'aide que vous donnera ce merveilleux appareil de Caron Frères, et vous jugerez immédiatement de la nécessité d'en installer un sur votre ferme, car c'est le seul appareil qui fournisse séparément la Lumière, l'Eau et la Force, ou les trois combinées en un seul. Vous pouvez acheter chaque unité séparément, en commençant par le moteur et ajouter, dans la suite, les autres unités au fur et à mesure de vos besoins.

La raison qui fait qu'il intéresse tout homme pratique, c'est parce qu'il lui fournira la lumière electrique pour la maison et les bâtiments de ferme, et qu'il fournira de l'eau courante partout où il en aura besoin. De plus le moteur SANS SOUPAPE Caron, breveté, actionnera l'écrémeuse, la machine à traire, et il est pourvu d'une poulie qui fournira le pouvoir pour actionner toute la machinerie legère utilisée dans la ferme.

Il n'existe pas d'autre moteur pour la ferme qui donne autant de confort, d'accommodation et de satisfaction aux personnes qui vivent en dehors des grands centres—et il coûte tellement meilleur marché d'achat, d'opération et d'installation qu'aucun homme pratique ne saurait s'en passer.

CARON FRERES Inc.,
233, RUE BLEURY, MONTREAL
Demandez notre brochure illustrée gratuite.

A des prix qui vous conviendront.

Moteur seul, y compris base et poulie de transmission	$147.00
Moteur et pièces ci-dessus et pompe à eau	217.00
Moteur et Générateur (Appareil complet de Lumière Electrique)	307.00
Moteur, Générateur et Pompe à Eau	377.00
Moteur, Générateur et Accumulateurs de 90 Amp. Heure	446.00
Moteur, Générateur, Accumulateurs et Pompe	516.00
Commande (à friction) de l'Ecrémeuse	18.00

FABRIQUÉ AU CANADA

TOUS LES PRIX F.O.B. MONTREAL

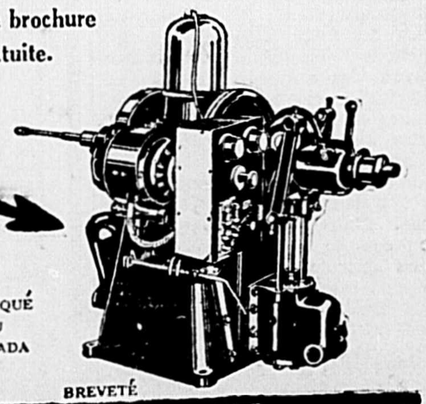

BREVETÉ

L'APPEL DE LA RACE

Tel est le titre du nouveau roman qui fera, demain,

SENSATION

Il a été achevé d'imprimer le 15 septembre, et déjà il est en grande demande, déjà on en fait les plus beaux éloges.

C'est un roman qui symbolise l'effort du peuple canadien français pour s'arracher à la serre anglo-saxonne.

ACHETEZ, LISEZ ce roman; relisez-le, méditez-le: vous serez pris, vous serez émus aux larmes; vous gagnerez en fierté, en conscience de votre supériorité, de votre devoir national.

Le nom de plume Alonie de Lestres, cache évidemment le nom d'un des meilleurs penseurs et écrivains de notre langue.

Sommes-nous capables de faire à L'UN DES NOTRES le succès qu'il mérite?

CE QUI FIT MON BONHEUR

"Je me félicitais d'avoir passé l'hiver sans attraper un rhume, alors que étant sans doute déprimée j'en pris un au commencement du mois de mai dernier. Dans ces conditions j'eus de la peine à me défaire de ce rhume. J'étais dans un état de nervosité presqu'inconcevable. Je me réveillais régulièrement tous les matins avec l'impression que quelque terrible calamité allait se produire, quoique nous soyons très à l'aise, j'avais la certitude que mon mari allait tout perdre. Les enfants me tourmentaient énormément, s'ils faisaient le moindre bruit, cela me jetait dans une terrible excitation. Je les grondais et je suis sure qu'ils me détestaient. La crise passée je me faisais des reproches en prenant la résolution de ne plus recommencer. Le soir quand j'étais au lit je me représentais des choses effrayantes qui devaient m'arriver ainsi qu'à ma famille. Je restais des heures sans sommeil, quelquefois même jusqu'au jour et je devenais tellement faible que j'avais de la peine à lever la tête. Le jour suivant je me réveillais aussi fatiguée que lorsque je m'étais couchée. Au bout de quelque temps mon état empira au point que je ne me souciais plus de ce qui pouvait arriver. Les enfants m'agaçaient et je ne me serais même pas inquiété s'ils m'avaient quittée pour toujours. Je me rendis compte que tôt ou tard j'en perdrais la raison. Je savais que mes symptômes étaient dûs à ma faiblesse et que si je pouvais prendre quelque chose qui rétablirait mes forces je serais beaucoup mieux. Je savais qu'il devait y avoir quelques bons toniques, mais la plupart des réclames qui les faisaient connaître contenaient des affirmations si exagérées que j'en avais peur. Un jour une annonce concernant le Carnol me tomba sous les yeux. Je fus impressionnée par la modération avec laquelle cette préparation était annoncée et je décidai d'en faire l'essai. Aujourd'hui je suis la femme la plus heureuse et la mieux portante qu'on puisse trouver. Je n'ai plus aucun souci. Au lieu de me fuir mes enfants sont maintenant toujours avec moi. Mon mari me dis que je suis devenue presque un ange, autant qu'il est possible à un humain de l'être, mais je crois qu'il exagère. Il me semble tout de même n'avoir plus un seul nerf aujourd'hui dans mon corps."

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si après en avoir fait l'essai vous pouvez affirmer en toute conscience qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien et il vous remettra votre argent. 6-622

La conservation des légumes

(Notes des fermes expérimentales)

Les légumes se conservent mal dans bien des caves parce qu'il y fait trop chaud. Il est naturel que l'on désire maintenir la cave chaude, car cela aide beaucoup à rendre plus confortables les chambres des étages supérieurs. Mais une cave chaude, et surtout lorsque le plancher est en ciment, a une atmosphère sèche, et les légumes s'y fanent. Par contre, lorsque la cave est chaude et humide, les légumes continuent à pousser et pourrissent. La cave sèche et chaude vaut mieux pour la conservation des citrouilles et des courges, mais ce sont là les seuls légumes qui s'en accommodent. La température est réellement le facteur principal dans la conservation des légumes. Dans une température qui ne dépasse que légèrement le point de congélation, tous les légumes se conservent frais pendant une longue période et avec un minimum de perte.

Il est bon de séparer la chambre à légumes de la cave principale. Cette chambre doit communiquer avec l'extérieur par des ouvertures, permettant une libre circulation de l'air. Il est probable qu'un chassis ouvert et recouvert de coton ferait très bien l'affaire jusqu'à ce que les grands froids arrivent; à ce moment ce moyen de protection ne suffirait plus. Il faudrait un chassis vitré, jouant sur charnières à l'intérieur, et que l'on fermerait après le 1er décembre, dès que la température descend trop bas, mais en laissant le coton à l'extérieur *pour s'en servir lorsqu'il* fait chaud. C'est là le système dont je me sers pour conserver mes légumes et il m'a toujours bien réussi.

Plus il y a de légumes à conserver plus la ventilation est nécessaire. Lorsque la quantité de légumes est considérable il vaut mieux avoir des ouvertures séparées pour l'air qui entre et pour l'air qui sort, l'une à une plus grande hauteur que l'autre, facilitant ainsi la libre circulation de l'air.

Si la cave est telle que, les légumes sont exposés à se faner à cause de la sécheresse de l'atmosphère, on fera bien de les protéger avec du sable ou de la sciure de bois. Il est peu à craindre qu'ils se fanent si l'on maintient une libre circulation de l'air, conservant ainsi l'humidité. Les grosses quantités de légumes exigent des précautions spéciales de ventilation. Un gros tas de légumes engendre généralement de la chaleur plus rapidement que cette chaleur ne peut sortir. Aussi il faudra mettre, à intervalles réguliers de quatre pieds, des ventilateurs en lattes pour empêcher l'élévation de la température et la pourriture en tas. Deux planches de cinq pouces pour deux des côtés, avec des morceaux de lattes de huit pouces, espacés d'un pouce pour les deux autres côtés, font un bon tuyau de ventilation pour les plantes racines. Le tuyau est placé à l'extrémité reposant sur le plancher. L'air chaud y entre facilement et sort par là. Des compartiments de quatre pieds de large, faits de planches de cinq à six pouces, espacées d'un pouce et cloués de chaque côté d'un morceau de 2" x 4" rempliront le même but et serviront en même temps à séparer les différentes espèces.

Pour la conservation des oignons et des choux, rien ne vaut les rayons à fonds lattés, d'un pied d'épaisseur pour les oignons et de deux pieds pour les choux. On met environ dix pouces d'oignons et deux rangées de choux par rayon.

Le céleri exige, pour bien se conserver, une atmosphère fraiche et modérément sèche. Il faut couvrir les racines avec du sable de temps à autre pour empêcher les plantes de se faner. On peut mettre droit, en une rangée, quatre touffes de céleri, les racines recouvertes de sable et laisser un espace d'un pied de large entre cette rangée et la rangée suivante. Cet espace permet de faire un arrosage. Il ne faut jamais que l'eau soit versée sur les plantes car l'humidité de feuillage favorise le développement de la pourriture. Il est nécessaire que l'air circule librement *pour empêcher l'humidité du feuillage.* Un plancher de terre vaut mieux pour la conservation du céleri qu'un plancher de ciment, aussi devrait-on recouvrir un plancher de ciment avec de la terre avant d'y mettre le céleri.

On devrait laisser dans la terre, pour s'en servir au printemps une petite quantité de panais. On les arrachera dès que la gelée est sortie de la terre pour les mettre dans une cave sèche, où on les couvrira de sciure de bois ou de sable.

Les poireaux peuvent être conservés de la même façon que le céleri. On fera bien d'en laisser aussi une parcelle dehors pour le printemps; on les arrache de bonne heure et on les dépose dans une cave fraiche, dans du sable humide, de la manière recommandée pour la conservation du céleri en automne.

W. S. BLAIR,
Régisseur de la station expérimentale de Kentville.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Payé, $4,000,000

Fonds de Réserve, ... $5,000,000

PLUS DE 125 SUCCURSALES

La Banque Molsons insiste sur ce que ses employés traitent tout client avec courtoisie. Quel que soit le chiffre de vos affaires avec la Banque, vous êtes toujours certain d'être reçu avec attention et cordialité. 6-921

J.-A. GUILMET, gerant,

Succursale de Chicoutimi.

Questions et réponses sur la forêt

PAR L'ASSOCIATION FORESTIERE DU CANADA

ROUTES COMMEMORATIVES

Q.—Nous avons l'intention de planter quelques centaines d'arbres commémoratifs le long d'une de nos grandes routes. Quels sont les arbres que l'on recommande pour cette fin?

R.—Comme vous résidez dans l'est du Canada, nous vous transmettons le conseil de M. H.-J. Moore, forestier en chef du département de la voirie de la province d'Ontario, qui demande aux gens de choisir les arbres destinés à orner les boulevards commémoratifs parmi ceux qui vivent le plus longtemps. Des arbres à longue vie sont les seuls dignes d'être employés comme arbres commémoratifs. Le chêne rouge, l'orme blanc, l'érable, le frêne blanc, le noyer noir et les plaines sont des arbres magnifiques. Il ne devrait pas y avoir une variété d'essences le long d'un boulevard; qu'on y plante des ormes seulement ou des chênes. On ne devrait pas se servir de trop d'érables blancs; l'érable blanc ne peut pas résister suffisamment aux vents ou aux tempêtes de neige. On ne devrait pas employer la plaine à Giguère; elle ne dure pas assez longtemps. On vous conseillerait aussi de ne pas toucher le peuplier et le châtaignier. Quant à la bonne méthode de planter des arbres, demander à l'Association Forestière du Canada, Ottawa, de vous envoyer tous les renseignements à ce sujet.

BOIS COMME SUBSTITUT POUR LE CHARBON

Q.—Est-ce qu'il est possible au Canada, de développer l'usage du bois dur comme combustible à la place de charbon importé?

R.—Il n'est pas aussi facile de répondre à cette question qu'on se l'imagine. Le Canada possède bien une surabondance de bois dur, mais il pousse en grande partie dans des régions inaccessibles par chemins de fer ou routes publiques et on ne peut transporter le bois dur avec profit par les cours d'eau à cause du grand nombre de billots qui coulent à fond pendant le flottage. La coupe et le marché du bois dur comme combustible ont rarement été satisfaisants et profitables, sauf le cas où le fermier possède un terrain à bois se trouvant à proximité du marché. Aussi longtemps qu'on pourra se procurer du charbon dur ou anthracite, il n'est pas probable qu'on puisse utiliser sur une grande échelle le bois dur comme combustible. Une corde de notre meilleur bois dur,—hêtre, merisier ou érable,—vaut à peine une tonne de charbon anthracite comme combustible.

Q.—J'ai lu quelque part que le public canadien possède la plus grande partie de ses ressources forestières et que ceci est en contraste avec la situation aux Etats-Unis, est-ce vrai!

R.—C'est bien vrai que les gouvernements de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique possèdant à part 15 pour cent, tous les terrains boisés de ces provinces, bien qu'une étendue considérable de ces terrains soit louée, en vertu d'un bail annuel, à des industries de bois. Malheureusement, les Canadiens oublient trop souvent qu'ils ont un grand avantage que les citoyens des Etats-Unis n'ont pas; les Etats-Unis ont complètement perdu le contrôle de leurs terres et forêts sur presque 75 pour cent de leur territoire. Pour le Canada, l'avantage particulier consiste en ce que l'Etat qui est l'autorité attitrée avec pouvoir de voir à la perpétuation des ressources forestières, est investi du pouvoir constitutionnel d'imposer les règlements nécessaires à la conservation des forêts dans l'intérêt public. Les citoyens de la république voisine se sont rendus compte dernièrement de l'absolue nécessité de la conservation de leurs forêts, mais ils trouvent que l'Etat n'a plus le contrôle des régions boisées. Ils ne jouissent donc pas des avantages que le peuple canadien a été assez sage de conserver pour lui-même.

ETES-VOUS BILIEUX ?

Employez l'Eau Purgative

"RIGA"

Elle chasse la bile, guérit la constipation, purifie le sang. C'est le laxatif par excellence des familles.

Les Produits Riga, Limitée, 2 rue Ste-Cécile, Montréal. (Tél. Main 4992)

A ST-HONORÉ

M. et Mme Philippe Boivin, de Bagotville, M. et Mme Eugène Desbiens, de Chicoutimi, étaient en promenade, chez M. Pitre Gaudreault, maire de cette paroisse.

NAISSANCE

17 oct., M. et Mme L. Paquet, un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Joseph-Gérard. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Paquet, grands parents de l'enfant.

La "Propagande" vous fournit de beaux et bons livres

Adjutor Boulianne

LL. L.

AVOCAT

Rue Racine - Chicoutimi

Tél. 696

PRODUITS VICTORIA

Depuis quarante ans, la qualité des Tomates "VICTORIA" a été maintenue au niveau le plus élevé; elles ont conquis le marché. Demandez à votre épicier les produits "Victoria."

FRUITS
LEGUMES
POISSONS
ESSENCES
EPICES
THES
CAFES
RIZ
KETCHUP
VINAIGRE
ARROWROOT

Thé Blue Bird

C'est réellement un thé de qualité supérieure. Un essai vous convaincra

Distributeurs: LAPORTE, MARTIN, Limitée.

684, RUE SAINT-PAUL OUEST, - - - - - MONTREAL

Quand un repas vous embarrasse — servez du Macaroni!

MACARONI CATELLI "HIRONDELLE"

Ecrivez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.

Feuilleton du "Progrès du Saguenay"

Comment j'ai tue mon enfant

Par Pierre l'Ermite

No. 31

Après avoir fait des achats qui chantent d'avance la lumière, le soleil, la chaleur et les gaies randonnées, il passe en courant par le patronage; il y passe sans volonté de briser l'emprise et de revenir en arrière, mais par une sorte de délicatesse envers l'abbé, pour n'avoir pas l'air de l'abandonner trop vite.

Il le trouve dans la cour noire, entre des murs de plus en plus humides et lépreux, ou bien dans les salles usagées où fumaillent des lampes à pétrole, où flotte encore l'odeur forte de l'humanité des faubourgs.

Le contraste se dresse brutal entre la prose et la poésie, entre la vie de travail et l'existence de plaisir. Mais Dominique ne réagit plus comme autrefois; il constate et encaisse moralement.

L'abbé, d'ailleurs, y met de la discrétion. Il n'aime pas ramasser les miettes; et puis, il a pitié de Dominique dont il pressent la souffrance intérieure et à la faiblesse duquel il ne peut pas ne pas compatir. Alors, il sauvegarde les apparences.

—Eh bien, il se prépare, ce beau voyage.....?

—Mais oui, Monsieur l'abbé.

—Il faudra en jouir..... C'est le dernier! Prenez des notes, des photographies..... Un journal de voyage..... ce serait très bien!..... Vous le publieriez en revenant. Faites-nous aussi de belles aquarelles; nous en retenons quelques'unes pour éclairer la tristesse de nos murs. Et puis, au retour, on compte sur vous pour des conférences vraiment documentées sur ces pays que certains de nos jeunes gens rêvent de voir et de coloniser. Est-ce entendu, Dominique.....?

—Mais, certainement!..... Puis-je à vous, cher abbé, refuser quelque chose?

—Et même pour ne pas nous faire trop languir, écrivez-nous souvent des lettres, ne serait-ce qu'un mot, nous le lirons ensemble ici, le soir; j'espère, cette fois, que toutes vos lettres me parviendront.

—Je l'espère bien aussi, car je les mettrai moi-même à la poste.

—Et si vous êtes pressé, des cartes postales..... Ce n'est rien mais ce n'est déjà plus le silence, frère de l'oubli.

Chose curieuse, l'abbé est sincère en disant ces paroles; Dominique aussi, en y répondant affirmativement.

Pourtant, elles ne sonnent plus clair comme autrefois. Entre les deux âmes, flottent des arrière-pensées non exprimées, oh! pas par hypocrisie, mais par défiance de l'avenir et fatigue de lutter.

Enfin arriva le jour désiré presque par tous, où la smala Yholdy devait s'embarquer dans l'express de 22 heures, à la gare de Lyon.

Dominique voulut aller dire un dernier *au revoir* à l'abbé dans son bureau du patronage; et les malles étant fermées, il y alla en costume de voyage.

C'était le soir, il trouva l'abbé Firmin écrasé de travail, les yeux fatigués, les mains nerveuses, tendu à l'excès devant toutes les occupations qui le sollicitaient.

En plus du devoir paroissial déjà si compliqué et des réunions ordinaires, il prêchait une retraite aux hommes et remplaçait son second pour un catéchisme d'adultes, réunions individuelles particulièrement fatigantes, car les jeunes gens ou les hommes qui venaient là, étaient empêtrés d'objections sans nombre, au milieu desquelles leur cerveau avait baigné. Souvent ils arrivaient ainsi au patronage, comme en corvée, pour un mariage, n'étant même pas baptisés, et ne se prêtant à cette démarche que pour faire temporairement plaisir à une fiancée pas encore évoluée.

Dominique franchit une salle pleine de ces pauvres gens qui attendaient en habits de travail..... Quelques-uns avaient leur mère ou leur future avec eux..... Il la franchit, le rouge au front, car, au seuil de l'hiver, il touchait du doigt à quel point l'abbé était surchargé et seul, et combien il aurait pu l'aider dans la dureté de sa tâche, lui être un réconfort et une douceur.

Et au lieu de cela, il s'en allait stérilement faire le lézard au soleil, le cavalier servant d'une mère peut-être pas malade et qui le digérait.

Cette dernière fois encore, l'abbé ne voulut pas souligner le contraste de cet excès de travail et de cet excès de repos. Il se montra bon, affectueux, cherchant à ce que la dernière impression emportée là-bas par Dominique fût de nature à le ramener.

Il le fit asseoir, lui parla longuement de l'avenir de l'œuvre qui reposait en partie sur lui, Dominique..... Toute la section des petits étant fière de l'avoir, et de le *conserver* comme chef. Il lui donna sa photographie, celle des enfants, et le garda une demi-heure auprès de lui, absolument comme s'il n'avait que de Dominique à s'occuper, et que vingt ouvriers ne l'attendaient pas impatiemment à sa porte.

Puis il l'embrassa.

—Que Dieu vous garde, mon cher grand, que j'espère bientôt revoir!

—Vrai.....? Vous espérez..... lui cria brusquement Dominique.

—Tout est possible à celui qui *veut*, car alors la grâce de Dieu ne lui manque pas.

Dominique lui demanda sa bénédiction et se mit à genoux dans la poussière de la salle.

—Je vous la donne de grand cœur. Qu'elle tombe sur votre bon terrain, et que le Christ, notre maître à tous deux, la fasse fructifier.

Il l'accompagna au travers des flasques d'eau jusqu'à la porte en bois qui donnait dans la rue misérable. Il y eut une dernière accolade..... une dernière et longue poignée de mains. Puis la porte retomba entre eux deux, lourde, comme celle qui, au cimetière, sépare le ciel de la terre.

Un instant, Dominique resta immobile dans le noir de l'impasse. Vraiment, il éprouvait une angoisse à s'éloigner de cette grande misère dont toute l'ombre semblait l'entourer et le retenir. Quand, et dans quelles dispositions d'esprit le reverrait-il, ce patronage, où il avait vécu les heures les plus profondément heureuses de sa vie.....?

Et, au moment où, le cœur oppressé, il faisait quelques pas vers l'éclaircie du boulevard, une petite voix fluette, celle d'une vieille maman qui l'avait reconnu.

—Bonsoir, Monsieur Dominique!..... Je vous ai aperçu il y a une quinzaine..... mais je sortais du lavoir et je n'ai pas osé vous aborder..... Vous me reconnaissez bien.....? Je suis la grand'mère du petit géant.....? Vous m'avez parlé sur le quai de la gare quand vous avez embarqué mon "p'tiot" pour les Marmousets..... Ah, si vous saviez comme on est content de vous avoir!..... Vous êtes l'envoyé du bon Dieu.....

Et dans ses pauvres mains elle prenait celles de Dominique; il eut même l'impression que la vieille les baisait, comme autrefois les malheureux embrassaient humblement celles du grand Christ.....

CHAPITRE XXV

Alors Dominique entra nettement dans la banalité de la vie de pointes d'asperges, c'est-à-dire de la vie de ces gens, qui, bien en vue à la surface de la société, mobilisent tout pour leur plaisir égoïste, en grignotent sans faim une partie, et jettent le reste aux hasards de leurs randonnées.

Ce furent les lits-salons dans les grands express européens, l'existence des palaces et des paquebots. Départ de Marseille à 11 heures du matin, après une bouillabaisse chez Basso, peu désirée par la famille, mais exigée par l'oncle pour bien mettre en relief la supériorité de la sienne, l'arrivée à Bastia, l'achat de mulets qu'on devait revendre à Ajaccio, au départ pour la Tunisie.

Le patronage s'amincissait vite, déjà lointain dans le court passé. Vinrent ensuite les inévitables aventures de voyage, tantôt gaies, tantôt ennuyeuses, mais qui toujours encombraient le cerveau de souvenirs retentissants; et ces souvenirs, comme une meute, chassaient à courre l'idée sainte qu'on rêvait encore de sauvegarder.

(A suivre)

Rapport sur l'agriculture

Québec, 4 octobre 1922.—Les agronomes de la Province rapportent ce qui suit au *Bureau des Statistiques de Québec*, pour chaque région agricole, à la fin du mois de septembre.

Bas St-Laurent:—Les récoltes des céréales ont été faites en de bonnes conditions; le rendement en général est bon; celui des pommes de terre est médiocre, en général, à l'exception de la vallée de la Matapédia et de la Baie des Chaleurs où il semble meilleur. Dans cette région, il a été tenu 34 expositions agricoles régionales ou scolaires; on signale l'emploi de 8 tracteurs agricoles dans le district.

District de Québec:—La récolte des céréales est terminée, et le rendement varie de "bon" à "excellent"; celui des pommes de terre est médiocre, en général, bien que certains agronomes annoncent une assez bonne récolte de ce tubercule dans les comtés, entre Québec et Trois-Rivières; toutefois, celui de Champlain fait remarquer qu'il y en a un grand nombre de pourries. Plusieurs expositions régionales ou scolaires ont été tenues dans le district, entre autres, 2 dans Champlain, 5 dans Kamouraska, 4 dans l'Islet, 8 dans Dorchester, 6 dans Portneuf; une cinquantaine de tracteurs agricoles sont employés dans les 5 comtés ci-dessus énumérés.

District de Montréal:—Les récoltes ont été engrangées par une belle température; celle des céréales est excellente; les pommes de terre donnent un rendement qui varie de 100 à 200 minots à l'âcre, suivant les comtés. Plusieurs expositions agricoles ont aussi été tenues dans le haut St-Laurent, entre autres, 3 dans Montcalm, 4 dans Yamaska, 3 dans Laprairie, 4 dans Missisquoi, 2 dans St-Maurice, 3 dans Joliette et 4 dans Labelle. Dans les mêmes comtés, l'on compte environ 125 tracteurs agricoles en usage. La récolte de tabac sera très faible dans tout le district, moins, toutefois, dans Missisquoi, d'après l'agronome.

Nord de la province:—Au Lac St-Jean, à Chicoutimi, de même que dans l'Abitibi, les céréales ont donné une très bonne récolte, pendant que celle des pommes de terre sera plutôt moyenne. Dans la division de l'est du Lac St-Jean, les céréales ont subi quelques dommages par la pluie; les légumes et autres plantes potagères, dans la même divison, sont médiocres; l'agronome de l'Abitibi dit: "D'une manière générale, toutes les récoltes de l'Abitibi ont donné un rendement excellent. En certains cas particuliers, le foin a rendu 4 tonnes à l'âcre, l'orge 50 minots à l'âcre, et l'avoine 45". Le 7 septembre, une gelée a endommagé quelque peu les légumes et les pommes de terre, dans certaines régions de l'Abitibi. Il a été tenu, dans l'Abitibi, 10 expositions régionales et 14 au Lac St-Jean; l'on compte environ 50 tracteurs agricoles en usage dans l'Abitibi, et une vingtaine au Lac St-Jean.

Cantons de l'est.—Les récoltes sont terminées depuis plusieurs semaines, mais le rendement des céréales varie de "médiocre à bon", pendant que celui des légumes et des pommes de terre est généralement médiocre; toutefois, il y a des exceptions: l'agronome de Shefford dit que: "Toutes les récoltes sont bonnes"; celui de Wolfe déclare que "celle de l'avoine est excellente"; l'on a tenu plus d'une trentaine d'expositions scolaires et régionales; les 5 agronomes de la région signalent l'emploi de 66 tracteurs agricoles. Le blé d'Inde d'ensilage et les légumes fourragers sont médiocres; il se cultive peu de tabac dans cette région et la récolte en est faible.

PACIFIQUE CANADIEN

4 trains rapides

course de 5 heures

ENTRE

QUEBEC-MONTREAL

DE LA GARE DU PALAIS

"Le Frontenac" Départ - 1.30 P. M. - tous les jours
Arr. Montréal (G. Windsor) 6.30 P. M.
"Le Viger" Départ - 4.40 P. M. - dimanche excepté
Arr. Montréal (G. Viger) 9.40 P. M.

Retour de Montréal (G. Windsor) 9.00 A. M. tous les jours
" " " (G. Viger) 5.00 P. M. dimanche excepté

Wagons-salon observatoire et wagon-restaurant

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES

9.00 A. M. dim. exc. - pour Montréal (G. Viger)
Wagon - salon - observatoire à buffet
11.55 P. M. tous les jours - pour Montréal (Gares Viger et Windsor)
Wagons-Lits à compartiments éclairés à l'électricité

Retour de Montréal (G. Viger) 9.45 A. M. dimanche excepté
" " " (G. Viger) 2.30 P. M. dimanche seulement
" " " (G. Viger) 11.30 P. M. tous les jours
" " " (G. Windsor 11.55 P. M. " " "

Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucune comparaison

IL EST INSURPASSABLE

Bureaux des billets: 30 rue Saint-Jean Tél: 93; Château Frontenac Tél: 1840; Gare du Palais Tél: 663 — Québec

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs.

Dans toute réunion d'amis, fumeurs de pipe, vous trouverez le LONG TOM, le tabac favori, riche, doux, moelleux, qui fera vos délices.

10 cents le paquet

Rock City Tobacco Co. Limited
Quebec

TABACS
Domestique
et de Virginie
LONG TOM

Ce qui se passe

Le célèbre D.-A. Lafortune est mort, le 19, jeudi dernier.

Il a été foudroyé par une syncope en entrant au Palais de Justice, vers 3 heures.

Né au Saint-Esprit (Montcalm), le 4 octobre 1848, il fit ses études à l'Assomption, puis à Laval de Montréal.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, à l'église de Saint-Laurent.

Le défunt était un travailleur de carrière. Bon et généreux, il ne manquait aucune occasion d'obliger les autres.

On se rappelle l'originalité savoureuse que revêtait son éloquence. Mais on affirme que, sous un air bonhomme, il voilait la conscience des vérités qu'il faisait avaler à ceux qu'il faisait rire.

M. Lafortune était député aux Communes.

Parlant à Toronto, jeudi, le 19, M. J. Ewart, d'Ottawa, un expert en droit international, a condamné énergiquement la politique étrangère de l'Angleterre, et demandé par le Canada de se rendre maître de ses propres décisions de paix ou de guerre.

Il s'adressait aux "Filles du Canada."

Guillaume, l'ex-empereur, se serait fiancé, le 20 matin, à la princesse Reuss.

L'amour n'est jamais détrôné, faut croire!

A Montréal, on dévoile, dimanche, un monument à Dante Alighieri.

Ce monument s'élève à l'angle sud-ouest du Parc Lafontaine.

La *Presse* annonce que Sarah Bernhard est toujours jeune.

A la *Presse* on est sans doute de la *relativité* d'Einstein!

La *Croix* du 14 octobre, cite un article où la *Vieille France* dévoile les accointances juives de Joffre.

L'ascension de ce général, préféré à d'autres plus méritants, doit s'expliquer par l'influence de la Maçonnerie et de la Juiverie.

Résultats, recul désastreux des armées françaises au début de la guerre. "Sans Gallieni, c'était l'abandon de Paris" et la retraite sans fin!

Bob Rogers réclame le retour aux vieux partis.

Ma foi! depuis la suppression des "fortes lignes", Bob paraît être passablement "dételé".

A Buenos-Ayres, plus de 40,000 habitants de l'Argentine prennent part à la cérémonie où Mgr Vassalo di Terregrosso, délégué apostolique, a couronné la statue de Notre-Dame du Rosaire. Cette statue, une réplique de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Pompei, orne la Basilique de Neuva Pompeyra, desservie par les capucins.

Sept évêques assistaient, ainsi que trois évêques auxiliaires et Mgr Baudrillard, de l'Institut catholique de Paris.

Les couronnes de l'Enfant Jésus et de la T. Ste-Vierge, évaluées à 80,000 pesos, ont été données par la Senora Adelia Haritaos de Olmos. Les couronnes sont d'or orné de diamants, d'émeraudes et d'autres pierres précieuses.

ST-ANDRE

15 octobre, Joseph-Paul-Armand, enfant de Joseph Tremblay et de Ida Desgagné. Parrain: M. l'abbé Armand Desgagné, oncle de l'enfant; marraine: Mme Odina Dubé, grand'mère de l'enfant.

A KENOGAMI

TRAVAUX

Notre ville ne compte plus de sans-travail. Le creusage pour le posage d'un tuyau qui traversera la ville est commencé. Avec ce tuyau disparaîtront les innondations que nous avions à subir chaque automne et surtout à chaque printemps.

La Compagnie Price Brothers a pris à son service un bon nombre d'ouvriers. Les travaux pour le posage de deux nouvelles machines à papier sont commencés.

Dimanche dernier, une intéressante et instructive conférence nous a été donnée dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, par M. Ernest-H. Decelles, spécialiste de la vue et conférencier sur l'hygiène des yeux. Par ses conseils pratiques, le distingué conférencier a rendu d'inappréciables services à ceux qui sont allés l'entendre.

BAPTEMES

Jos.-Charles-Léonce, enfant de Emile Fournier et de Yvonne Rompré. Parrain et marraine: Liguor Fournier et Mélanie Fortin, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Jos.-Ernest-Gérard, enfant de Bruno Foucault et d'Emilie Boily. *Parrain et marraine:* M. et Mme Richard Perron.

M.-Blanche-Adrienne, enfant de Willie Cormier et d'Alphéda Sullivan. Parrain et marraine: Alfred Vigneault et Anaïs Lapierre.

Bébé Pleure-t-il?

Il est souvent difficile d'en trouver la cause: ça peut être les dents ou l'estomac, mais, dans de nombreux cas, c'est une irritation de la peau aggravée par l'emploi d'un savon ordinaire.

Le remède alors est des plus simples. Des heures de souffrance, pendant des nuits entières, ont été évitées par des mères qui ont exigé et employé le Savon "Baby's Own Soap."

Certes, il coûte un tout petit peu plus cher que d'autres, mais quatre générations de mères canadiennes sont là pour attester de sa pureté, de son action bienfaisante sur la peau délicate des bébés et du subtil parfum de fleurs qu'il laisse lorsque bébé sort de son bain.

Cela vaut vraiment la peine de payer 15 sous le morceau (un petit peu moins si vous achetez une boîte de 3 morceaux) prix de détail du "Baby's Own Soap."

Dr Ernest L. Gagné

Diplômé de l'Université de Paris

Ancien externe Hop. Cochin de Paris

Spécialités: maladie de l'estomac et des intestins, des voies urinaires et génitales, (maladie de la femme), chirurgie générale.

Chez Onésime Tremblay, rue racine, au pied de la côte.

Tél. Sa.-Québec: 391

Le bureau est ouvert depuis le 11.

Jos.-Lucien-Roger, enfant d'André Roche, secrétaire de la ville de Kénogami et de Marie-Ange Fleury. Parrain: Elzéar Drolet, cousin de l'enfant; marraine: Annette Larouche, son épouse.

Marie-Rose-Yvette, enfant de Thomas Aubut et de Virginie Joseph. Parrain et marraine: Wilfrid Allard et Philomène Aubut, oncle et tante de l'enfant.

Jos.-Hippolyte-Napoléon-Maurice, enfant d'Eugène Gagnon, électricien et d'Auréa Tremblay. Parrain et marraine: Hippolyte Tremblay et Marie-Anne Bourgeois, grands parents.

SEPULTURES

Nous avons inhumé dans le cimetière de la paroisse, les corps de Marie-Amelda-Ida, âgée de trois mois, enfant de Mazenod Roy et d'Elzire Chautigny et celui de Joseph-Louis-Réal, âgé de huit mois, enfant de Philippe Tremblay et d'Alice Tremblay.

A ST-GEDEON

VA ET VIENT

Mme David Thibeau est partie mardi dernier pour l'hôpital St-Luc où elle doit subir une grave opération prochainement. Son époux et un médecin l'accompagnent.

Mlle Thérèse Hamel, élève des Ursulines de Roberval, est ici en repos, pour quelques semaines.

M. et Mme Léon Harvey, employé au bureau de Price, nous ont quittés pour aller passer l'hiver à Jonquière.

Mme Damase Turgeon, de St-Félicien était l'hôte de son frère M. Arthur Gagnon, la semaine dernière, à l'occasion du service anniversaire de son père.

Mlles Antoinette et Cécile Potvin, sont revenues d'une promenade à Roberval, Péribonka et Ste-Jeanne d'Arc, où elles étaient les hôtes de M. l'abbé Boulanger, curé.

BAPTEME

Le 13 oct., Marie-Ange, enfant de Cyrinus Murray et de Clara Lessard. Parrain: Thomas Côté; marraine: Alice Murray, sœur de l'enfant.

MARIAGE

Le 19 octobre, M. Almas Ouellet, fils de Vanne Ouellet, cultivateur avec Mlle Alphonsine Leclerc, fille de M. Damase Leclerc de St-Félicien.

SEPULTURE

Après plusieurs mois de souffrance, s'éteignait en cette paroisse, Dame Louise Murray, épouse de Amédée Girard, industriel, à l'âge de 61 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un époux et une nombreuse famille.

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

Irez-vous en Europe cet hiver?

Si vous caressez ce projet, ayez la prévoyance de vous renseigner et de retenir vos places de paquebots, car tout indique que la demande d'accommodation sera des plus actives.

La liste des départs d'hiver des Compagnies de navigation circulant du Canada et des Etats-Unis vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, etc., est maintenant disponible; elle vous offre un choix de départs fréquents avec des tarifs à la portée de toutes les bourses.

Que ce soit pour une croisière sur la Méditerranée, un voyage autour du monde, ou tout simplement un séjour à Paris, à Rome, à la Riviéra ou ailleurs, adressez-vous au Pacifique Canadien.

M. C. A. Langevin, le directeur de l'agence de voyage à Québec, (Gare du Palais ou 30 rue Saint-Jean) sera heureux de vous fournir tous les renseignements concernant les départs, tarifs, passeports, visas, billets de retour, et de vous assurer l'organisation complète d'un voyage de ce genre, avec tout le confort et la sécurité désirables. 26 oct. 2 nov.

Forgeron demandé

Un bon maréchal-ferraut, ayant à son crédit plusieurs années d'expérience trouverait une position permanente en s'adressant à Ths-Louis CLAVEAU, forgeron, rue *Cartier, Chicoutimi.*

Case postale 91

5-12-19-26 oct. D. 2824

Maison à louer

Maison à louer avec dépendances, à la Rivière du Moulin.

S'adresser à Maurice Lachance 351, rue Racine ou à David Brisson, rang St-Joseph, téléphone No 721-3 coups

J.n.o. D. 2844

Assurance-Automobiles

La Prévoyance assure votre *automobile* contre la perte ou les dommages occasionnés par *l'Incendie, l'Explosion, les Accidents, le Vol,* etc. Elle vous offre une police simple, libérale et économique.

DEMANDEZ NOS TAUX

LA PREVOYANCE

189 rue St-Jacques. Montréal.

Tél: Main 4310-11-12-13.

J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Bulletin Commercial hebdomadaire

de J.-E. Frigon, Chicoutimi-Ouest

EPICERIES — FERRONNERIES
PROVISIONS — MEUBLES

Ces départements sont bien suivis. Les prix sur toutes ces lignes sont presque les prix du gros. Suivez l'annonce de chaque semaine, dans notre BULLETIN et vous saurez apprécier les moyens d'économie que nous vous offrons

Beans	7c	Sirop extra fancy barbade	75c
Tomates "Lion" 2 pour	25c	Vermicelle 2 pour	25c
Biscuit thé "Royal"	15c	Macaroni 2 "	25c
Force 3 pour	35c	Savon Palmolive 3 "	25c
Graisse pure 20 lbs	$3.50	Savon Glycérine 3 "	25c
Gruau avec cadeau	34c	Savon à toilette	5c
Pommes pour cuire, 2 douzaines pour	25c	Savon "Goblin" remplace le snap 3 pour	25c

Verres Verres Verres

Un lot de beaux grands verres à l'eau, très forts,

Extra special 5c

Une aubaine pour vous messieurs les fumeurs: un lot de tabac canadien en balles de 10 livres seulement.

Spécial pour cette semaine seulement . . 12c la livre

Toujours à prix réduits

Attendez et surveillez notre bulletin qui, chaque semaine, vous apportera quelque chose de nouveau et dont vous pouvez tirer avantage. Les lignes que nous réduisons chaque semaine, sont toujours vraiment réduites et vous pourrez comparer ces prix avec ceux de n'importe quel concurrent. Nous nous appliquons toujours à réduire des lignes de nécessité immédiate ce qui est un grand avantage pour les temps durs que nous passons.

Manteaux Manteaux Manteaux

Voici le temps d'acheter un manteau pour l'hiver. Nous avons réduit de 20 à 50% tous nos manteaux.

27 manteaux, derniers modèles, valant de $28.00 à $40.00 réduits à	$13.00
12 élégants manteaux de jeune fille, couleur bleu "Peacock" grandeur 12, 14 et 16 ans, modèles tout-à-fait nouveaux, valeur de $16.00 réduits à	$9.50
10 jolis manteaux dans les nuances de drab, grandeur, 6, 8 et 10 ans, valeurs régulières de $10.00 réduits à	$6.50
Beaux souliers sauvages avec semelles fortes, pour garçons, Grandeur de 1 à 5, valeur régulière $3.25 pour	$2.49
" " 10, 11, 12, 13, " " $3.00 "	$1.85
" " 8, 9, 10, " " $2.00 "	$1.60
1 lot de calottes pesantes avec bande en fourrure, pour hommes,	99c
Bonne flanelletfe barrée, bonne largeur, valeur régulière 20c réduite à	15c
Pantalons en Mackinaw (Breeches) valeur de $5.50 réduits à	$3.90

EPICERIES

COTÉ, BOIVIN & Cie,

(INCOROOREE)

CHICOUTIMI - - - - ROBERVAL
NEGOCIANTS EN GROS

DENREES

CLOCHETTES A VOITURE

L'hiver est sur le point d'arriver, et votre voiture aura besoin de petites cloches qui avertiront gaiment les voisins de votre passage. Faites votre choix avant que l'assortiment soit épuisé.

FERRONNERIES
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Lettre parlementaire

Québec 26 (Spécial) Lorsque nos lecteurs liront cet article aujourd'hui, les représentants du peuple de cette province, à l'Assemblée Législative, auront commencé, depuis deux jours, leurs travaux de la quatrième session de la quinzième Législature.

L'approche des élections générales, la campagne d'organisation entreprise par les conservateurs sous la direction de M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition, le mouvement de l'Association des Fermiers Unis, les mesures que le gouvernement se propose de faire adopter par les députés et les conseillers législatifs, ont créé beaucoup d'intérêt autour de cette session.

Le public suivra avec attention, sans doute, les délibérations des représentants du peuple et nos 76 députés réaliseront que cette session est très importante pour tous; pour quelques-uns, elle est sans doute la dernière.

Nous disons 76 députés, parce qu'il y a actuellement plusieurs sièges vacants à l'Assemblée Législative. En devenant agent de colonisation, M. Edmond Robert a laissé le comté de Rouville sans représentant à la Chambre; M. Armand Boisseau a dû laisser la position de député de St-Hyacinthe et n'a pas été remplacé; le Dr E. M. Desaulniers a laissé son siège de député de Chambly pour aller s'asseoir avec les Commissaires des Liqueurs; MM. Amédée Monet et M. Auguste Tessier, en montant tous deux sur le banc, ont laissé libres les comtés de Napierville et de Rimouski. De nombreux candidats surgissent dans ces divers comtés, mais ils ne sont que candidats et ils attendront les élections avant de venir siéger à Québec.

Il parait évident que l'on attendra les élections générales pour combler ces vides. On a eu recours aux élections partielles pour remplacer deux démissionnaires. Les nouveaux élus viendront, cette année, à l'Assemblée Législative et tenteront de prouver à leurs électeurs qu'ils méritaient leurs votes.

Ces nouveaux sont M. Désiré Lahaie, qui a remplacé M. H. Achim, dans le comté de Labelle et M. Ludger Forest qui succède à M. A. Lemay. Les deux démissionnaires ont été nommés juges.

Nos députés, anciens et nouveaux sont au travail; du moins, ils sont en session. En effet, pendant que vous lirez ces lignes, il y aura deux jours que le lieutenant gouverneur, Sir Chs. Fitzpatrick aura présidé la cérémonie solennelle de l'ouverture de la session. Son Excellence aura lu le discours du Trône et annoncé aux membres des deux Chambres les projets de loi que le gouvernement se propose de discuter et de faire adopter au cours de cette session. "Honorables Messieurs du Conseil Législatif

Honorables Messieurs de l'Assemblée Législative,"

Aura dit Sir Charles, au début de son adresse devant les Ministres, les Conseillers Législatifs et les députés; il aura annoncer que le gouvernement se propose d'amender les lois concernant la voirie, la colonisation, la justice, les affaires municipales l'hygiène et l'assistance publique, l'agriculture et les forêts.

Après un ajournement, M. E Ouellet, député de Dorchester et M. W. R. Oliver, député de Bröme auront commencé à répondre au discours du Trône. Leurs adresses auront été un éloge de la politique du gouvernement.

Dans le même temps, au Conseil Législatif, l'hon. G. E. Amyot, représentant, depuis onze ans la division de la Durantaye, et l'hon. F. W. Vilas, représentant la division de Wellington, auront prononcé de semblables éloges.

La discussion sur le discours du Trône se poursuivra ces jours-ci. MM. Art. Sauvé, chef de l'Opposition, et M. A. Taschereau, premier ministre, parleront à l'Assemblée Législative; l'hon. J. L. Perron et l'hon. T. Chapais prononceront des discours au Conseil Législatif.

LES PROJETS DE LOI

On a déjà commencé à introduire, à la Chambre, plusieurs projets de loi qui seront étudiés par les divers comités dont on prépare la formation. Les projets de loi que le gouvernement soumettra à l'attention des représentants du peuple seront introduits plus tard. Cependant, nos députés et le public en général connaissent plusieurs de ces projets.

C'est ainsi que le gouvernement a décidé de prendre à ses frais l'entretien des grandes routes de la province; il faudra adopter une législation à cet effet. Le gouvernement fera quelques amendements à la loi des liqueurs. Il veut faire disparaitre les faux toniques et les vins frelatés; dans ce but, il adoptera plusieurs règlements lui permettant de contrôler la vente de ces vins et toniques. Le gouvernement fera aussi quelques amendements au sujet de la vente des ...vins et bières dans les hôtels.

On demandera à nos députés de décider la construction d'un entrepôt pour la Commission des Liqueurs dans la ville de Québec.

M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, soumettra plusieurs projets de loi concernant la protection de nos forêts. Le gouvernement désire que les municipalités et les particuliers contribuent à la protection de nos richesses forestières contre les incendies; il adoptera des lois encourageant ceux qui aideront à la protection des forêts et punissant sévèrement ceux qui, par négligence coupable ou par malice, auront été la cause des feux de forêts.

M. Perreault, ministre de la Colonisation, a besoin d'argent pour continuer l'application de sa politique au sujet des lots pour les colons, lots défrichés sur lesquels on construit une maison avant que le colon l'habite. Les représentants du peuple seront appelés à voter un fort octroi pour ce département.

M. Perreault proposera aussi une loi concernant les pêcheries. Le ministre voudrait encourager la création des coopératives de pêcheurs, comme il y a des coopératives d'agriculteurs.

Ceux-ci ne seront pas négligés et il n'y a pas de doute que plusieurs discours seront faits au cours de la session dans le but de faire l'éloge des cultivateurs. Il y une tendance à cela chez les ministériels depuis que le mouvement des Fermiers Unis s'est introduit dans cette province.

M. David fera quelques amendements à la loi de l'hygiène. On dit même qu'il formera un ministère de la santé, dont il restera le ministre. Il dirigera deux ministère, comme M. Nicol qui est Trésorier Provincial et ministre des affaires municipales.

M. Nicol fera de nombreux amendements à la loi des véhicules-moteurs. Cette loi sera entièrement remaniée. La loi des cités et villes sera considérablement amendée; l'an dernier, on n'avait pas eu le temps de toucher à cette dernière loi.

Au département du procureur Général, on proposera une législation draconienne dans le but d'empêcher le trafic des narcotiques dans notre province. La région de Montréal sera spécialement surveillée à ce sujet.

Toutes ces mesures seront discutées au cours de la session, commencée il y a deux jours. De nombreux bills privés seront aussi soumis à nos députés et la session procèdera jusqu'à la mi-décembre, suivant la plupart des politiciens. Quelques-uns prétendent que les Chambres prorogeront avant cette date. On terminera la session avant les Fêtes. Cette session d'octobre est la deuxième tenue à cette date depuis la Confédération. En effet, Sir L. O. Taillon, en 1895, avait convoqué les Chambres le 30 octobre. La session avait duré jusqu'au 21 décembre.

De la tribune des courriéristes parlementaires, nous suivons, avec intérêt, les délibérations de nos députés et, aux discours qui sont prononcés, il est facile de distinguer parmi eux, ceux qui, prévoyant les élections générales, craignent le plus leurs électeurs ou ceux qui sont destinés à ne plus revenir à la Chambre.

Irénée MASSON

Faites lire le 'Progrès du Saguenay'

AUBAINE

Magnifique piano de $400.00 n'ayant jamais servi. A vendre à un prix très bas. Le propriétaire en ayant gagné deux dans un concours est prêt à en céder un.

S'adresser à
GUSTAVE CLAVEAU
Rue Parent

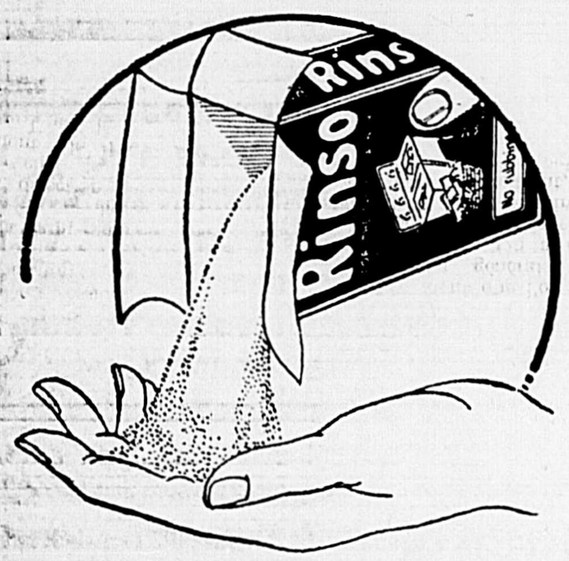

absolument différentes Granules de Savon

RINSO est le plus merveilleux nettoyeur pour la lavage de famille que vous ayez introduit dans votre maison. Toutes les semaines, il lavera votre linge à la perfection, simplement en laissant tremper le linge durant la nuit et en le rinçant le matin —mais, comme Rinso diffère absolument de tous les autres savons ou poudres à laver, il faut nécessairement suivre le mode d'emploi spécial indiqué quand on veut s'en servir. Ne transvidez pas le Rinso directement de paquet à la cuve, mais faites d'abord une solution Rinso. C'est très facile et les résultats sont tout simplement merveilleux.

SI VOUS VOUS SERVEZ DE MACHINE A LAVER

Laissez tremper votre linge comme d'habitude dans les savonnures de Rinso, puis, le matin, ajoutez de la solution Rinso et faites fonctionner la machine. Il suffit ensuite de rincer le linge et de le faire sécher —vous avez un lavage propre et blanc comme neige.

Chez tous les épiciers **Rinso** Fabriqué par les fabricants du LUX

RIOIF

AVIS PUBLIC

ACTE POUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

Chap. 115, S. R. C.

La Compagnie "The St-Maurice Lumber Company" donne avis, par les présentes, qu'elle a, en vertu de l'Article 7 du dit Acte, déposé au bureau du Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et dans le bureau du Régistrateur du District pour l'enrégistrement des terres dans le District de Saguenay, à Tadoussac, une description du site et des plans de treize piliers, qu'elle se propose de construire au confluent de la Rivière Pentecôte.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première publication de cet avis, la compagnie "The St-Maurice Lumber Company", en vertu de l'Article 7 du dit Acte, fera sa demande au ministre des Travaux Publics, à son bureau dans la cité d'Ottawa, pour l'approbation du site et des plans ci-dessus mentionnés, et pour la permission de construire les dits piliers.

Daté à Trois-Rivières, ce troisième jour d'octobre, 1922.

BUREAU, BIGUE, GARIEPY & GOUIN
Procureurs de la Compagnie
"St-Maurice Lumber Company
12-19-26 oct. 2 nov. D. 2830

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Madame Caroline Vincent, de la ville de Chicoutimi, veuve de feu Alphonse Hamel, pour l'adoption d'une loi conférant à Mademoiselle Isabelle Hamel, sa fille, tous les droits et privilèges que comportent les relations de mère et d'enfant d'après les lois de la Province de Québec, et pourvoyant à la vente de certains immeubles situés en la ville de Chicoutimi, propriété de la dite Isabelle Hamel.

CANNON, POWER, LEMIEUX & CANNON
Procureurs de la requérante.
Québec, 5 octobre 1922.
12-19-26 oct. 2 nov. D. 2827

ST-BRUNO

VA ET VIENT

M. le curé est parti samedi matin, pour Montréal. Il est allé assister aux funérailles de son cousin, M. René Beaulieu.

Mme Germain Gagnon est de retour d'un voyage à Port-Alfred.

M. et Mme Ovide Guay, de Chicoutimi, ainsi que leur fille Florence, étaient chez M. Hubert Gagnon, dimanche.

M. Elie Côté, de St-Alphonse, est aussi de passage à St-Bruno.

M. Philippe Simard est parti lundi, pour Chicoutimi.

Quand Vous Vous Sentez

Atteint

—Lorsque vous vous apercevez que vous allez souffrir du mal de tête prenez ZUTOO.—Lorsque vous sentez que vous avez pris le rhume, prenez ZUTOO.—Au premier indice de la douleur—aux premières atteintes de la maladie, prenez ZUTOO.

Si c'est le mal de tête, au bout de 20 minutes vous serez mieux, si c'est le rhume, le lendemain matin la douleur aura disparu, et vous vous sentirez comme une nouvelle personne.

N'attendez pas—ne courez aucun risque —Procurez-vous les Tablettes ZUTOO dès aujourd'hui, afin de les avoir sous la main aux premiers indices de mal de tête ou de rhume, et PRENEZ-LES.

25c la boite, chez tous les marchands, ou par la malle, franche de port. B. N. Robinson & Co., Enr., Coaticook, P.Q.

ST-LEONARD

NAISSANCES

27 sept., Joseph-Elie-Léonard, enfant de Armand Savard et de Marie-Anna Murray. Parrain: Joseph Savard; marraine: Rose-Emma Gauthier. oncle et tante de l'enfant.

6 oct., Jos.-Jérôme-Rosario, enfant de Philippe Larouche et de Marie-Anna Murdock. Parrain et marraine: M. et Mme Jérôme Larouche, grands parents de l'enfant.

25 oct., Jos.-Alphonse-Elie, enfant de Ernest Gaudreault et de Willy Lalancette. Parrain: Thomas-Louis Gauthier; marraine: Léda Lalancette, tante maternelle de l'enfant.

M. Jean Gagnon est retour d'un voyage à Québec.

Mme Jean Gagnon est de retour d'un voyage à la Grande Baie.

BONS MARCHES

Complets et pardessus sur commande chez
J.-R.-L. Bilodeau,
163 rue Racine,
Chicoutimi.

VENTE DE DEMENAGEMENT
Chez M. JOS. GAGNON

A la Toussaint, M. Armand Massicotte sera obligé de livrer le local. Pendant les quelques jours qui restent, la marchandise sera sacrifiée afin d'éviter les frais de la transporter ailleurs.

Nous faisons un commerce considérable

avec les gens économes qui viennent de partout acheter à nos magasins, parce que chez

GAGNON & FRERE Sur la Côte

ils ont le manimum de valeur pour leur argent. Suivez nos annonces et vous économiserez beaucoup.

Pour vous, mesdames

Savon Palmolive, 3 pour	25c
Etoffe à manteaux, tout laine, 54 pouces, double, valeur extra, pour	$1.93
Claques pour dames	80c
Mitaines en laine pour dames	69c
Mitaines en laine pour enfants	15c
Blouses en voile, depuis	59c à $2.50
Pantalons en caoutchouc, pour enfants	35c
10 manteaux, couleur et style assortis	$10.00
75 sacoches avec trousse de toilette	$1.49
Un lot de Chandails pour dames et fillettes, réduits à un seul prix	$2.98
Pantoufles avec bordure en fourrures	$1.39
Nous vendrons encore la laine à la livre	98c
Laine en boule, toutes les couleurs, 2 pour	25c
Parure de cou en loup noir, spécial	$5.00
10 manchons, au choix, de	$5.00 à $15.00
Jolis manteaux en Seal électrique	$125.00

Venez voir notre grand assortiment de fourrures au sous-sol.

Pour vous, messieurs

Mitaines en mules, pour hommes, très grandes	25c
Souliers blanes, 1ère qualité, réduits à	$1.75
Camisoles ouatées, réduites à	50c
Beau grand bas de laine pesante	48c
Chemises d'ouvrage	$1.25 à 2.50
Chemises de toilette	$1.48
Cravates, un grand choix à	50c
Complets pour hommes, ce n'est même pas le prix que vous payez pour la façon	$10.00
Venez voir notre grand choix, complets en tweed, très pesant, pour l'hiver	$19.00
Complets en serge, finie Veeuna, brune ou verte	$19.00
Pardessus pour hommes	$15.00
Pardessus pour garçons, un grand choix	$7.00
100 complets pour garçons, réduits à	$5.00
50 complets pour garçons, meilleure qualité	$10.00
Casquettes avec bordure de fourrures	$1.00
Bretelles "Police" pour hommes	40c
Tous nos collets de toile pour hommes	10c

Vous trouverez des occasions spéciales dans le stock de faillite que nous avons acheté de Gauthier & Cie: Une automobile "Nash" 7 places, 1 cheval de travail, 1 cheval de voiture, 2 "express" d'été, 2 "express" d'hiver pour magasin, ainsi que harnais. Le tout à des prix ridicules.

GAGNON & FRERE

Sur la côte

Fournaises a air chaud

Comment voulez-vous vous chauffer cet hiver, dans votre maison ou dans votre magasin?

Voulez-vous économiser de l'argent, dans l'achat d'un système de chauffage qui offre plus de confort que tout autre système?

Voulez-vous économiser 35% à 50% de combustible tout en ayant plus de chaleur? Si, oui, achetez une fournaise sans tuyaux vendue par

Gagnon & Frere

SUR LA COTE

Findlay's PIPELESS FURNACE

Fournaise adaptée à toutes les maisons

Vous pouvez jouir immédiatement du confort et de la commodité d'une maison chauffée par circulation d'air pur et humide, au moyen d'une Fournaise Sans Tuyaux Findlay.

Pas n'est besoin de déranger la maison ni de percer les murs pour y faire passer tuyaux ou registres. Nous garantissons absolument que la Fournaise Sans Tuyaux Findlay chauffe salubrement et efficacement les chambres au moyen *d'un seul registre*, et la cave reste fraiche.

Son installation ne requiert l'aide d'aucun expert; vous pouvez faire ce travail vous-même en un seul jour, et le coût initial vous sera vite remboursé par une économie de combustible de 35% à 50%. *Brule du charbon dur ou du mou ou du bois*

Envoyez-nous une carte postale pour emander les renseignements concernant ce système parfait de chauffage, avec certificats à l'appui. Sans obligations. Ecrivez-nous aujourd'hui.

Fabriquée par
FINDLAY BROS CO. LT
Carleton Place Ont

ELLE INONDE LES CHAMBRES D'UNE CHALEUR D'ETE

Brule du charbon dur ou mou ou du bois

Findlay's
Fournaise Sans Tuyaux

La Fournaise Sans Tuyaux Findlay est modelée et construite pour chauffer confortablement la maison, *au moyen d'un seul registre.*

La Fournaise Sans Tuyaux Findlay chauffe parfaitement toutes les chambres de la maison où elle est installée, et cela par circulation continue d'air chaud, salubre et humide à point. Vous assurez le chauffage de votre demeure dans les meilleures conditions, en y érigeant une Fournaise Sans Tuyaux Findlay, tout en maintenant votre cave fraiche pour conserver les aliments.

NOTEZ BIEN—Notez bien que vous ferez vous-même l'installation d'une Fournaise Sans Tuyaux Findlay sans l'aide d'aucun expert. Il n'y a qu'un registre, et il est dans le plancher. Pas de tuyau dispendieux. Pas de percement des murs pour y mettre des registres. Tout le travail se fait aisement dans une journée.

Ce système de chauffage est parfait, scientifique et garantie. Il épargne de 35% à 50% du combustible. Demandez-nous des renseignements complets avec les certificats que nous ont adressés spontanément les personnes faisant usage de la Fournaise Sans Tuyaux Findlay. Completez ce coupon, et procurez-vous des informations sans tarder.

Fabriquée par
Findlay Bros. Co. Ltd,
Carleton Place, Ont.

GAGNON & FRERE
Sur la Cote, Chicoutimi

Messieurs,

Veuillez me donner les renseignement complets concernant la Fournaise Sans Tuyaux Findlay avec les certificats de ceux qui l'ont en usage.

Nom.....

Adresse.....

Pouvant être installée dans 4 ou 5 heures. Nous vous garantissons pleine et entière satisfaction. Nous venons de recevoir de nouvelles cotations, de sorte que nous sommes en mesure de rencontrer non seulement la compétition mais de faire mieux

Venez vous en convaincre